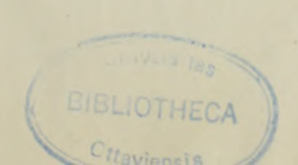


U d'/of OTTAWA
39003004164108


BIBLIOTHECA
Ottaviensis

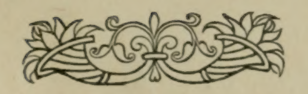
NOTES HISTORIQUES

SUR LA

PAROISSE

DE

Saint-Léon le Grand



LA CIE " LE BIEN PUBLIC," 3 rue Rart, Les Trois-Rivières.

1916



Nihil obstat

U. Marchand, V. G.,
Censor.

Imprimatur :

† *F. X. Epus Trifluvianensis,*
Die 16a augusti 1916.



Intérieur de l'église de St=Léon.

PREFACE

Nous ne pouvons conserver trop religieusement l'histoire et les traditions paroissiales.

La paroisse, avec son église, son village, ses deuils, ses fêtes religieuses et civiles, ses gloires petites et grandes, c'est la petite patrie que ses enfants ne sauraient oublier; c'est celle dont le souvenir, jusque dans les pays les plus lointains, poursuit le vieillard octogénaire, le voyageur épuisé, le missionnaire dans ses courses apostoliques, le soldat qui expire sur le champ de bataille.

Et Dieu seul sait le bien opéré dans les cœurs par cette belle vision de la petite patrie. Quand elle apparaît aux horizons de l'âme, les meilleurs jours de la vie reviennent pleins de soleil; et des voix fraîches, les voix des premières années, chantent les bonheurs de l'innocence; les figures calmes et douces des vieux parents, du vieux curé reviennent aussi, et redisent dans le silence les sages conseils souvent entendus et peut-être oubliés, rappellent les affections les plus tendres et les plus vraies qui soient ici-bas.

Ecrire l'histoire de la paroisse, c'est aussi recueillir des reliques de l'histoire nationale, c'est ajouter quelque chose aux faits et gestes des nôtres, c'est élargir le patrimoine légué par les ancêtres, et continuer les labeurs féconds de nos découvreurs, de nos défricheurs, de nos missionnaires, des nos soldats. N'est-ce pas là une des plus nobles manières de dépenser ses forces et ses talents?

Mademoiselle Plourde, en offrant au public son "Histoire de Saint-Léon", a donc fait une œuvre patriotique et essentiellement moralisatrice. C'est, du reste, cette pensée qu'elle pourrait être utile à sa paroisse, à son pays et à la religion des aïeux, qui l'empêcha de succomber sous le poids des fatigues et de la maladie, et soutint sa vaillance jusqu'à la fin. L'auteur qui demain développera et complètera l'Histoire de Saint-Léon ne devra pas oublier que les pionniers de l'histoire, comme ceux de la forêt,

ont une tâche difficile, et que sans eux bien des routes glorieuses n'eussent jamais été ouvertes.

Pour trouver les commencements de la paroisse de Saint-Léon, il faut remonter à 1796, époque où des francs-tenanciers de La Rivière-du-Loup, appartenant à la division de Chacoura, demandèrent à Mgr Hubert, évêque de Québec, l'érection de leur canton en paroisse. Comme on aime à se reporter, par l'imagination, à cette époque déjà reculée où nos pères venaient à peine de déposer l'épée, et luttaient toujours pour la sauvegarde de leur foi et de leur langue! Du reste, Saint-Léon débuta, ainsi que la plupart des paroisses de chez nous, modestement, dans le travail et le sacrifice. En ce temps-là les Canadiens français ignoraient encore les douceurs ramollissantes de ce que l'on est convenu d'appeler la civilisation moderne; il suffirait, pour s'en convaincre, de parcourir cette page où Mademoiselle Plourde fait passer sous nos yeux "les robustes filles de Barthélemie" qui s'en allaient à l'église "chaussées de leurs "souliers sauvages", leurs chaussures françaises sous le bras, vêtues d'une simple robe "en mousseline de laine."

Mais c'est tout un monde qui ressuscite dans cette histoire de Saint-Léon que des curieux voudront plus détaillées en maints endroits. Il y a tant de jouissance à trouver les choses d'autrefois, à voir défiler les vieilles gens dans leurs costumes simples et sévères, avec leur physionomie propre, leur manière d'agir et de penser!

N'empêche que Mademoiselle Plourde fera couler des heures agréables et utiles à tous ses lecteurs, mais surtout à ses co-paroissiens qui vivront cent-vingt ans d'histoire, de 1796 jusqu'à nos jours, rapidement et sans fatigues, et avec la conscience, leur lecture terminée, d'avoir reconquis de la jeunesse et des forces morales.

Et, l'auteur modeste de "l'Histoire de Saint-Léon" occupera désormais une place parmi les Desaulniers, les Sulte, les Bellemare, les Caron, les Massicotte, les Mailhot, les Hamelin, cette lignée d'écrivains qui ont raconté les origines et les gloires de la petite patrie.

JOSEPH-G. GELINAS, ptre.

A Mademoiselle Amanda Plourde

Point n'est besoin de grands talents pour venir vous dire, Mademoiselle tout l'intérêt et tout l'attachement que je porte à votre "Histoire de St-Léon"

Le chemin de la vie peut nous faire perdre parfois de vue le coin de terre qui nous a vus naître; d'autres horizons plus grandioses peuvent avoir séduit nos regards, des souvenirs aimés peuvent encore attirer nos cœurs; mais que le nom de la terre natale résonne à nos oreilles c'est tout un passé qui se réveille et fait palpiter les cœurs au souvenir, si lointain soit-il, des premiers réveils de l'enfance.

Votre histoire de St-Léon sera lue avec intérêt; il n'en saurait être autrement: tous ceux qui goûtent les choses si attrayantes du passé, et ils sont heureusement nombreux--vous sauront gré d'avoir sauvé de l'oubli, tant de ces mille choses, de ces riens même dont se compose l'histoire vécue d'une paroisse comme d'avoir su si bien mettre en lumière les faits saillants et les époques marquantes de la période parcourue.

Les noms de ses prêtres, de ses religieuses et de ses dignes citoyens seront en honneur auprès de tous, et tout particulièrement un sujet d'émulation pour les jeunes. Vous avez bien fait de n'en omettre aucun dans cette belle phalange dont s'honore à juste titre la paroisse de St-Léon.

Le récit tragique des trop fameux éboulis de la rivière Chacoura avait bien sa place dans votre ouvrage et c'est bien ainsi que vous l'avez compris.

Je fais des vœux ardents Mademoiselle, pour que tous vos concitoyens jeunes ou vieux, ceux qui sont partis, comme ceux qui restent aient à cœur d'avoir dans leurs foyers un de ces opuscules qu'ils conserveront précieusement comme une belle relique du passé; il sera une source d'idéal et un gage de bonheur pour chaque famille, je suis sûre Mademoiselle que votre "Histoire de St-Léon" fera du bien.

Pour ma part je vous en suis infiniment reconnaissante,

Caroline Martin Hamelin

Louiseville 26 janvier 1916

DEDIDACE

Aux citoyens de la paroisse de St-Léon le Grand

Co. Maskinongé.

Qui de nous n'a pas éprouvé un souvenir ému pour la terre amie, où,pour la première fois nos yeux se sont ouverts à la lumière, qui n'a pas éprouvé un sentiment de franche et cordiale affection pour la grande famille qu'est la paroisse natale! Ce besoin de se rattacher, par toutes les fibres de l'âme, aux lieux familiers témoins de nos joyeux ébats; cette affection pure et sainte que nous gardons, pour la terre qui a été notre berçeau, est l'œuvre du Créateur Suprême et ni le temps, ni les évènements qui, dans leur course impétueuse, entraînent avec eux les hommes et les sociétés, ne peuvent avoir raison de ce sentiment né avec l'homme et destiné à mourir avec lui!

Le récit des faits qui se sont produits chez nous; tous ces menus détails perdus dans la nuit de l'oubli charmeront nous n'en doutons pas, les loisirs de nos concitoyens, tous aimeront à voir passer devant leurs yeux l'image bénie des aieux qui en combattant, contre les géants de la fôrêt, nous ont légué une terre riche et fertile, et surtout des principes de foi et de religion: sources du véritable bonheur.

C'est donc aux anciens citoyens de St-Léon, restés fidèles de cœur et d'esprit aux pieuses traditions du passé que nous dédions ces humbles pages; c'est aussi pour nos concitoyens demeurés fidèles au vieux sol des ancêtres que nous jetons sur le papier ces simples notes puisées, en partie, dans nos archives; présents et absents, tous, nous l'espérons, nous sauront gré d'avoir tiré de l'ombre les documents d'un âge déjà éloigné de nous; et de mettre sous les yeux du public les faits plus récemment accomplis et dont la mémoire infidèle n'a pu conserver le souvenir.

Nous prions nos lecteurs de nous suivre patiemment dans ce petit voyage historique que nous pouvons bien intituler "Voyage autour de la paroisse de St-Léon.

AMANDA PLOURDE

St-Léon 1916

Notes historiques de la paroisse de St-Léon Le Grand

La paroisse de St-Léon a été formée du démembrement de la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup.

Par suite du déboisement de nos forêts, par l'action courageuse et soutenue des valeureux défricheurs qui, chaque année, s'enfonçaient dans la forêt et livraient à la culture une grande étendue de terrain défriché, mis en valeur par un travail opiniâtre et persévérant, une partie considérable de la population se trouvant très éloignée de l'église, il devenait urgent, pour les intéressés, de demander à leur évêque l'autorisation nécessaire pour établir une nouvelle paroisse et y bâtir une église.

En conséquence les francs-tenanciers de la division Chacoura au nombre de 85 adressèrent le 27 décembre 1796, à Mgr Hubert évêque de Québec, une requête demandant l'érection de leur canton en paroisse.

Le dit évêque ayant eu égard à la requête présentée chargea M. l'abbé Noiseux, Prêtre, Vicaire-Général de se transporter sur les lieux, d'y faire la démarcation d'une nouvelle paroisse, sous l'invocation de St-Léon le Grand et d'y marquer la place d'une église.

Le Vicaire Général, le quatorzième jour de juin après avoir visité les lieux et s'être entendu avec les principaux habitants de la future paroisse, fixa l'emplacement de la nouvelle église sur les terrains de MM. J.-Bte Marineau et Jean Charles Pelletier qui cédèrent une étendue de six arpents, le premier moyennant finance céda trois arpents; le second fit un échange de terrain avec M. Ls Gugy, Seigneur des fiefs Grandpré, Grosbois et Dumontier, ce qui permit à ce dernier de faire cadeau, pour la nouvelle église, d'une étendue de trois autres arpents.

Et sur le dit terrain M. Noiseux fit ériger une croix, en fit la bénédiction solennelle et dressa le procès-verbal de la démarcation de la chapelle de St-Léon le 14 juin 1797.

Plongeons nos regards dans le passé! Transportons-nous, en esprit, dans ce canton pauvre et isolé, et soyons témoins de la joie immense qui envahit l'âme de ces vaillants défricheurs à la nouvelle du grand évènement; un changement notable s'opérait dans leur position; l'action bienfaisante d'un temple plus rapproché allait faire sentir son heureuse influence sur la jeune génération. Ces braves gens apprendraient de bonne heure, à leurs enfants le chemin de l'église et ils voyaient, par le fait, disparaître le triste état de choses qu'ils déploraient depuis longtemps, en effet, être obligé de parcourir une longue distance pour se rendre à l'église, ne pouvoir que difficilement assister à l'office divin, n'était pas pour les premiers colons de St-Léon l'un des moindres inconvénients que leur créait la situation dans laquelle ils se trouvaient.

En 1798 une chapelle de modeste apparence fut élevée sur le terrain sus-mentionné, les régistres ne nous en ont pas laissé connaître les dimensions, non plus que le nombre de personnes qui composaient la nouvelle paroisse.

Quoique la chapelle fût bâtie, elle paraît n'avoir été livrée au culte que vers 1802 et encore la paroisse était-elle à l'état de mission. A cette époque M. Laurent Bertrand, curé de St-Antoine de la Rivière du Loup, fut nommé desservant et se rendait de temps en temps à St-Léon pour y célébrer la sainte messe et y exercer les autres fonction curiales ecclésiastiques.

Cet état de choses dura jusqu'en 1805, époque où M. l'abbé Louis Delaunay fut nommé curé de St-Léon, ce fut le premier prêtre résidant dans la paroisse.

En consultant nos régistres, nous trouvons que la première enfant baptisé dans la paroisse l'a été le 11 mars 1802 et portait le nom de Louise Dupaul, fille d'Antoine Dupaul et de Marguerite Trudel.

Le premier mariage contracté a St-Léon entre Joseph Rivard et Geneviève St-Pierre a été célébré le 15 février 1802.

La première sépulture fut celle d'Antoine Rivard dit Laglanderie fils d'Augustin Rivard dit Laglanderie et de Marie Boisvert le 5 mars 1802.

Le 22 novembre 1801 avait lieu sous la présidence de M. l'abbé Laurent Bertrand l'élection des marguilliers pour l'année 1802. Ceux qui recueillirent le plus de suffrages furent MM. Frs Rivard,



L'église de St-Léon, bâtie en 1823.

Auguste Houde et Pierre Lamy. L'œuvre de la fabrique de St-Léon était fondée.

En 1805, comme nous l'avons dit précédemment, M. l'abbé Ls Delaunay était nommé curé et venait se fixer à St-Léon; l'ancien presbytère, que toutes les personnes un peu âgées ont vu, n'était pas encore construit, aussi loin que le témoignage d'un témoin digne de foi nous permet de pénétrer nous trouvons M. Delaunay confortablement installé dans une spacieuse maison à quelques pas de l'église; cette maison depuis a été longtemps habitée par M. Ls Philippe Lesage et est aujourd'hui la propriété de M. Epiphane Lupien, Maître de Poste. C'est là que M. Delaunay mourut, le presbytère étant construit depuis quelques années, mais n'était pas encore terminé.

L'an 1807, le huitième jour du mois d'avril John F. Dame, arpenteur provincial à la requête de M. Ls Delaunay curé, se transporta près de la chapelle de St-Léon pour tirer et borner une superficie de six arpents de terrain qui n'avait pas encore été mesurée, pour la dite chapelle.

De 1807 à 1818 les régistres ne nous montrent rien de bien remarquable.

L'église en pierre

Vingt ans s'étaient écoulés depuis la construction de la chapelle de St-Léon. Cet espace de temps n'est rien, il semble, dans la vie d'une église mais celle-ci mal construite, commençant à se détériorer et faisant craindre pour la sécurité des fidèles, les paroissiens commencèrent à parler sérieusement de construire une église en pierre et se réunirent à cet effet.

Voici le texte de la requête qu'ils envoyèrent à leur évêque en cette circonstance.

A l'Illustrissime et Révérendissime Joseph Octave Plessis,
Evêque de Québec.

Les soussignés habitants et francs-tenanciers de St-Léon le Grand exposent humblement à Votre Grandeur que dimanche le vingt-huitième jour de juillet dernier, dans une assemblée convoqué suivant les formalités ordinaires par Messire Delaunay leur curé

et à laquelle il présidait; après avoir invoqué les lumières du St-Esprit à l'effet de délibérer ensuite sur l'état actuel de leur chapelle, et sur les moyens qu'il convenait de prendre dans cette circonstance; il fut reconnu unanimement par une majorité des dits habitants et tenanciers que leur chapelle était menacée d'une ruine prochaine, et qu'il convenait de bâtir auprès une église en pierre; qu'aujourd'hui animés du même zèle les suppliants formant encore cette même majorité, se trouvent aussi unanimement de la même opinion; que la pierre et le bois nécessaires étant à proximité, ils n'ont pas le moindre doute, avec le secours de Dieu, de pouvoir réussir dans cette entreprise; qu'enfin ils prient Votre Grandeur, de croire que la concorde et la plus parfaite union seront la règle de leur conduite. Tout considéré, ils supplient, Votre Grandeur, de donner son mandement à l'effet de leur permettre de bâtir une église en pierre et dans le même lieu, suivant les dimensions qu'il plaira à Votre Grandeur, de marquer l'assurant, en même temps que leur paroisse, en égard aux terres encore à établir, pourra contenir, dans quelques années deux cent-cinquante familles. Et les suppliants ne cesseront d'adresser leur vœux au ciel pour la conservation et le bonheur de Votre Grandeur.

St-Léon 1er novembre 1818

Cette requête était signée par 120 contribuables.

Le 20 mai 1819 Mgr répondit d'une manière satisfaisante et donna la permission de bâtir.

En cette même année 1819 sur la demande de plusieurs citoyens de St-Léon, une confrérie du Sacré-Cœur fut érigée dans la paroisse: cette démarche nous montre l'esprit de foi des populations d'alors. Ces hommes simples et pieux avaient compris que seul le Dieu qui régit le monde est l'Arbitre de nos destinées ici-bas, et ils ont voulu que leur paroisse, encore à son début, fut, par la voix de l'autorité diocésaine, placée sous la protection spéciale du Cœur adorable de Jésus! geste sublime qui honore nos ancêtres!

Cette confrérie qui existait encore du temps de M. Aubry et dont nous avons entendu nos parents parler avec enthousiasme, avait pour objet principal la célèbration solennelle de la fête du

Sacré-Cœur. Ce jour était fêté avec éclat dans la paroisse; les fidèles laissaient leurs occupations quotidiennes pour se rendre en foule à l'église, se confessaient, communiaient et assistaient à la messe solennelle qui y était chantée.

Cette fête était souvent précédée d'un triduum, les prêtres des paroisses voisines allaient prêter leur concours à M. le curé; les associés faisaient une heure d'adoration dans la journée.

Cette pratique s'est conservée à travers les âges et nous connaissons un vieillard de 90 ans qui vient, chaque année, faire son heure d'adoration à l'église: le spectacle de ce vétéran de la vie agenouillé près de l'autel, a quelque chose de particulièrement touchant, et nous ne savons pas ce qu'il faut le plus admirer, ou de sa persévérance qui, au soir de la vie, le porte à accomplir une pratique de dévotion, embrassée dans l'enthousiasme de ses vingt ans, ou de son esprit de foi qui lui fait découvrir, sous les voiles eucharistiques, le Dieu qui donne au vieillard la grâce de supporter patiemment les ennuis de l'exil au souvenir "des années éternelles!"

Comme cette confrérie est la première érigée dans la paroisse et que nos aïeux lui avaient voué un culte particulier, d'autant que St-Léon est pour ainsi dire "la paroisse du Sacré-Cœur" nous donnerons ici le texte de la lettre de Mgr Plessis érigeant canoniquement la dite confrérie.

Erection de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus le 28 juin 1819

Joseph Octave Plessis, par la grâce de Dieu, Evêque de Québec A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que vu la demande à nous faite, par un nombre de personnes de la paroisse de St-Léon, tendant à ce qu'il fut érigé, dans l'église de la dite paroisse la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus. Nous, convaincu des avantages qu'ont retiré de la dite confrérie les fidèles des différentes églises où elle a été érigée; et désirant donner aux paroissiens de St-Léon une preuve de l'affection sincère que nous leur portons en J. C. et du zèle ardent que nous avons pour leur avancement dans la piété dont le Sacré-Cœur de Jésus est la source abondante, avons érigé et érigeons dans la dite église paroissiale de St-Léon la dite confrérie du Sacré-Cœur de Jésus avec toutes les indulgences qu'il a plu aux Souverains Pontifes d'y attacher spécialement une indulgence plénière à gagner pour chacun des con-

frères et sœurs lors de leur entrée dans la dite confrérie, pourvu que vraiment pénitents ils se soient confessés et aient reçu ce jour-là la sainte Eucharistie; une autre indulgence plénière à l'article de la mort par ceux d'entre eux qui ayant été à confesse et communié ou qui du moins étant contrits, s'ils ne peuvent faire davantage invoquent de bouche s'ils le peuvent, ou de cœur s'ils ne le peuvent faire de bouche, le saint nom de Jésus, enfin une troisième indulgence pour tous ceux des confrères et sœurs qui vraiment pénitents s'étant confessés et ayant communié visiteront la dite église paroissiale de St-Léon et y prieront pour l'union entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la sainte Eglise, le premier vendredi après l'octave du saint Sacrement, jour que nous fixons pour la célébration de la fête du Sacré-Cœur avec exposition du St-Sacrement depuis le matin jusqu'au Salut que nous laissons à M. le Curé la liberté de faire aussitôt après la grand'messe ou dans le cours de l'après-midi suivant que le concours ou la dévotion du peuple semblera le réquérir.

Et comme nous ne voulons pas que les fidèles des paroisses voisines soient privés des avantages résultant de l'établissement de la dite confrérie, nous déclarons qu'on y pourra admettre tous ceux qui se présenteront de quelque paroisse qu'ils viennent.

Sera notre présente ordonnance enrégistrée à la tête du registre de la confrérie et publiée au prône de la messe paroissiale de St-Léon le dimanche qui suivra sa réception et celui qui précèdera la fête du Sacré-Cœur.

Donné à Québec sous notre seing le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire le 28 juin 1819.

J. O. Evêque de Québec

N. C. Fortier, Secrétaire.

En 1823 commencèrent les travaux de construction de la nouvelle église. En voici les dimensions: 22 pds de carré mesure française, 110 pds de long en dedans, 48 pds de large aussi à l'intérieur avec une sacristie au rond point de 34 pds sur24.

Le 15 août 1831 les citoyens de St-Léon adressèrent à Mgr Panet évêque de Québec, une requête demandant l'érection cano-



Le Christ

En grande vénération à St-Léon depuis quatre-vingts ans.

nique de leur paroisse, mais Mgr Panet étant mort quelque temps après,la paroisse de St-Léon fut érigée canoniquement le 4 juin 1833, par Mgr Signay qui recommanda aux paroissiens de s'adresser au gouverneur-général quant aux fins civiles. Quoique la construction du vieux presbytère ne soit pas enrégistrée dans nos annales, nos anciens, qui l'ont vu élever en placent la construction dans les dernières années de M. Délaunay qui mourut pieusement le 4 mai 1837. Voici son acte de sépulture.

Le neuf mai mil huit cent trente-sept, nous, prêtre, soussigné curé de St-Barthélemi avons inhumé, sous le chœur de cette église du côté de l'Evangile, le corps de Messire Delaunay, prêtre, curé de cette paroisse pendant trente-deux ans, décédé avant-hier, âgé de soixante-quinze ans et neuf mois. Présents Messires Lebourdais curé de la Rivière-du Loup, Dumoulin curé d'Yamachiche, Ls Marcoux curé de Maskinongé, Fiset curé de St-Cuthbert, Lebrun vicaire de Maskinongé, Lemieux vicaire d'Yamachiche, Gariépy vicaire de la Rivière-du Loup qui ont tous signé avec nous.

F. X. Marcoux, ptre.

De mai à octobre la paroisse n'eut pas de curé et fut desservie par les prêtres de la Rivière du Loup. En octobre 1837 M. l'abbé Léon Normandeau vint remplacer M. Delaunay.

Le Chemin de la Croix

Dans l'enclos sud du chemin, vis-à-vis le jardin de M. le curé actuel se voyait il y a 77 ans un magnifique chemin de croix érigé par Mgr Signay à la demande de M. l'abbé Léon Normandeau.

Loin du tumulte des bruits du village ce lieu plaisait par son isolement, le soir les mères y allaient faire leurs prières, y conduisaient leurs petits enfants et le voyageur, avec respect et vénération saluait au passage le grand Christ qui placé au centre de l'enclos, ouvrait miséricordieusement les bras comme pour embrasser la campagne environnante et la couvrir de sa suave dilection! Ce chemin de croix, érigé le 18 mai 1838, était particulirement aimé des paroissiens. Tous les quinze jours, pendant la belle

saison, M. le Curé conduisait les fidèles au Calvaire et faisait avec eux le chemin de la croix, il y a encore des personnes de la paroisse qui se rappellent avoir assisté à ces saints exercices.

Il est raconté à ce propos,une personne digne de foi nous l'a attesté, qu'en ce temps-là, on voyait chaque dimanche un brave cultivateur monter la garde près du grand Christ dans ce lieu solitaire! Que le soleil dardât sur la terre ses rayons brûlants, ou que la bise jetât dans les grands arbres ses lugubres sifflements! il était-là M. Louis Dussault! et ni les ardeurs de juillet ou la froidure de janvier ne pouvait le distraire de sa fervente méditation!

Voici l'histoire qui se raconte à son sujet dans la paroisse et que nous publions sous toute réserve: Un jour, par une pluie torrentielle, le brave Louis Dussault parcourait la voie douloureuse sans se soucier des éléments en furie! "Il va certainement attraper son coup de mort" se dit le curé qui, le voyant exposé aux fureurs de l'orage, accourut près de lui pour le faire rentrer. Mais, oh! surprise! lorsque le curé arriva près de son paroissien il s'aperçut que ses habits étaient complètement secs!

Ce récit quelque merveilleux qu'il nous paraisse n'est pas, cependant, sans précédent dans notre sainte religion! et il ne serait pas invraisemblable de croire que le bon Dieu eut voulu suspendre les lois de la nature en faveur de son humble et si généreux serviteur!

Les dernières années de cet excellent chrétien furent plus angéliques qu'humaines, chaque jour à six heures du matin on le voyait agenouillé près de l'autel et sa prière se prolongeait jusqu'à dix heures de l'avant-midi; après le diner il retournait à l'église où il passait encore de longues heures, remplissant l'office des anges! Oh! quelle joie ineffable ne dut-il pas éprouver, lorsque, dégagé des liens du corps, il pût contempler, face à face, le Dieu qu'il avait entrevu sous les voiles de la foi!

. . . .

M. l'abbé Brien fut nommé curé de St-Léon en octobre 1839 et fut remplacé en octobre 1840 par M. l'abbé Luc Aubry qui venait commencer un ministère aussi fécond et fructueux que long et heureux parmi la bonne population de St-Léon.

Au début de son apostolat dans la paroisse, M. Aubry comprit que le meilleur moyen de réussir dans ses travaux apostoliques

était d'en confier la garde à la Ste-Vierge; désireux donc de répandre, parmi ses ouailles, la dévotion à Marie, gage de prédestination pour ceux qui la pratiquent, il obtint le 16 novembre 1843, de Mgr Signay, l'érection de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie. Cette confrérie fut quelques années plus tard, affiliée à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires de Paris, et à cette occasion M. Aubry acheta la magnifique statue de Notre-Dame des Victoires qui se voit encore aujourd'hui à l'autel de la Ste-Vierge et que les Enfants de Marie ont fait décorer.

Maintenant parlons un peu des us et coutumes de cet âge d'or! En ces temps déjà éloignés, peu de personnes se payaient le luxe d'une voiture, les chevaux étaient presque exclusivement employés aux travaux de la ferme, les jours de fêtes et les dimanches on les laissait en repos et l'on voyageait à pieds à la manière apostolique. Comme la route de Barthélemi vis-à-vis celle de St-Charles n'était pas encore ouverte et qu'il fallait aller jusqu'au bout du rang pour trouver une route conduisant à l'église, les robustes filles de Barthélemi, pour ne pas trop allonger leur trajet partaient à pieds à travers les champs; chaussées de leurs "souliers sauvages" leurs chaussures françaises sous le bras, vêtues d'une simple robe "en mousseline de laine" comme on disait dans le bon vieux temps, elles allaient à travers la plaine discourant gaiement. Ah! si elles eussent rencontré alors une de ces élégantes genre 1914: bras nus, jupe fourreau, avec longue aigrette sur le sommet de la tête, tout cela joint au décolletage de 1915 ah! assurément, dans la candeur de leur âme, elles auraient pris la fuite épouvantées se croyant en présence de quelque personnage fantastique.—Arrivées à une petite distance de l'église, elles ôtaient leurs souliers sauvages, les cachaient sous un pont et chaussées de leurs "fines bottines" elles étaient gentilles à ravir. Dans les autres parties de la paroisse, on suivait le même usage. Les filles du "Renversi" et celle de "Waterloo"—ces rangs appartenaient alors à St-Léon—se payaient aussi le luxe d'une promenade matinale à travers la campagne, le dimanche quand le temps était beau, elles allaient entendre la messe à St-Léon. Elles partaient à pieds, vers 6 heures du matin, allègres et joyeuses, et le son harmonieux des cloches conviant les fidèles à l'office divin saluait leur arrivée au village. Quand les chemins étaient mauvais et c'est le témoignage véridique d'une

vénérable aïeule.—les filles du village mettaient leurs sabots, par dessus leurs chaussures pour aller à la messe et les déposaient sous les escaliers de l'église afin de les reprendre au retour, ce qui nous montre combien les "anciennes" étaient exemptes de l'esprit de vanité et d'orgueil qui torture un grand nombre de nos contemporaines.

Plusieurs, parmi les jeunes, se demandent peut-être, quelle est l'origine du nom de Trémann donné au pont jeté sur la rivière Chacoura entre l'Ile et St-Charles. Voici: à cette époque reculée le township d'Unterstown faisait partie de la paroisse de St-Léon. Un riche anglais nommé Trémann y avait fait construire d'importantes scièries; mais comme il lui fallait faire transporter son bois du "Poste" à Louiseville,disons plutôt la Rivière du Loup—les chars n'étant pas à proximité comme aujourd'hui—il fit ouvrir une route et construire un pont entre l'Ile et St-Charles pour les besoins de son commerce, ce pont et cette route ont gardé le nom de leur fondateur. Ce riche marchand de bois avait même fait paver de beaux madriers une bonne partie du chemin entre le Poste et Louiseville, chaque jour une vingtaine de voitures, à double attelage, transportaient le bois de sciage sur les bords de la Rivière du Loup vis-à-vis la maison occupée aujourd'hui par M. Thos Roy où des chalands le transportaient au "Lac" pour être chargé sur des bateaux en destination de Québec.

L'année 1847 fut célèbre par la faveur du maître autel privilégié pour les morts accordé par M. Signay et par la bénédiction d'un chemin de croix dans l'église en présence de toute la paroisse et des MM. du clergé suivants: Luc Aubry, Antoine Fiset, M. D. Marcoux, A. Milette, J. S. Dumoulin, J. B. Chartré P. E. Levêque, Lebourdais, D. Paradis, J. H. Lemaître de Lottinville Ptres. Thos. Cooke Vicaire Général, diocèse de Québec.

En cette même année 1847 une partie de la population se détacha de la paroisse de St-Léon pour former la paroisse de St-Paulin.

La paroisse était érigée canoniquement, mais elle ne l'était pas encore civilement, les paroissiens s'adressèrent donc à Lord Elgin, gouverneur-général du Canada qui, se rendant à leur demande, érigea civilement la paroisse le 13 juin 1849.

En 1853, le chemin de croix en plein air commençant à se dé-



M. Georges Caron,

né à la Rivière du Loup, le 4 mars 1823, élu membre de la chambre d'assemblée de la Province du Canada le 14 décembre 1858 au 16 mai 1863, élu membre de la chambre des communes le 9 septembre 1867 au 8 juillet 1872, décédé à St-Léon le 16 mai 1902.

tériorer, Mgr Thos. Cooke, dans sa visite pastorale, ordonna que les croix fussent enlevées du terrain et déposées dans un coin du cimetière et que le beau et grand Christ, élevé sur ce même terrain, fût placé dan l'église pour servir de tableau à l'autel de la chapelle ouest. Ce Christ est en bois, de grandeur naturelle et a été sculpté par M. Alexis Millette sculpteur d'Yamachiche. Cependant quelques paroissiens, désirant se procurer des croix, obtinrent la permission d'en apporter quelques-unes et les plantèrent sur leur propriété au bord de la route. Depuis lors ces croix ont été remplacées, d'autres ont surgi dans une pensée ardente de foi et d'amour et maintenant le Christ règne, par sa croix sur nos demeures, sur nos champs, sur nos travaux qu'Il semble bénir, enfin sur la paroisse tout entière!

....

En 1856 eut lieu l'établissement des Quarante-Heures.

....

A une assemblée de la paroisse de St-Léon tenue dans l'église paroissiale le vingt-deux d'avril mil huit cent soixante, pour prendre en considération les attaques dirigées en ce moment contre le domaine temporel du Saint-Siège et au sujet des anxiétés du Souverain Pontife Pie IX à cette occaison, M. Georges Caron écuyer M. P. P. a été nommé Président et G. E. Jacques Secrétaire.

M. le Président ayant expliqué clairement le but de l'assemblée fit part de la résolution prise à l'Assemblée des citoyens Catholiques, par la ville des Trois-Rivières d'inviter les paroisses du diocèse à se réunir à eux pour exprimer ensemble la sympathie que tous les catholiques doivent éprouver pour notre Saint-Père le Pape à la vue des peines dont il est abreuvé. Furent soumises les résolutions suivantes. Proposé par le colonel Desaulniers, secondé par le colonel Ledroit, il est résolu unanimement:

Que nous avons appris avec une profonde douleur les desseins d'hommes pervers ou aveugles, contre la souveraineté temporelle du St-Siège et l'indigne révolte d'une partie des Etats de l'Eglise. Que nous sommes étonnés de tant d'audace et d'ingratitude, de la part d'un peuple comblé de bienfaits, et qui devrait trouver son bonheur à vivre sous une autorité aussi douce, aussi paternelle, aussi sacrée que celle du Souverain Pontife.

Proposé par le Major Jean-Baptiste Laperrière,

Secondé par M. Jos. Voisard.

Il est résolu unanimement,

Que nous savons cependant que ce n'est pas le vrai peuple qui a méconnu le devoir et qui a donné le scandale de la rébellion: qu'il offrait un autre spectacle quand il parlait et qu'il agissait librement, comme lors de la visite de Sa Sainteté dans ses domaines; que nous reconnaissons que la véritable cause des malheurs qui troublent l'Italie ne se trouve pas dans l'administration des Etats Pontificaux, mais dans les passions d'une populace égarée par des agitateurs; et dans des doctrines subversives soutenues de l'influence et de la force étrangères.

Proposé par H. Lafleur Maire.

Secondé par André Rabouin conseiller, il est résolu unanimement:

Que quand aux titres de la Papauté à la souveraineté temporelle, ils sont tout à fait justes et inattaquables; outre le recours spontané à la protection et à l'autorité des Papes, de la part des populations sans cesse harcelées par de barbares et abandonnées des empereurs; outre la cession et la restitution à St-Pierre des Provinces qui composent les Etats de l'Eglise, par les princes qui en furent les conquérants et les maîtres, le fait éclatant aux yeux de tous, d'une possession d'au delà de dix siècles suffirait à lui seul pour les établir parfaitement que nous proclamons que cette Souveraineté Papale affermie par les hommes, par les siècles et aussi par l'intervention visible de la Providence, est la plus respectable qui soit sur la terre, que de plus, nous nous plaisons à l'avouer hautement, le Souverain Pontife, le Roi par excellence, celui qui a sauvé le monde de la barbarie et de l'esclavage, qui le retient encore contre ses tendances désorganisatrices est enfin le représentant de Celui qui a dit: "J'ai été établi Roi par le Seigneur"

Proposé par Pierre Célestin Rivard Juge de paix,

Secondé par Thomas Lamy marguiller, il est résolu unanimement:

Que nous savons bien que l'Eglise bâtie sur le roc des promesses divines ne sera pas renversée par la perte de ses Etats, mais nous croyons avec le monde catholique et les hommes d'Etat dignes de ce nom, que le Pape doit nécessairement être Souverain

temporel, pour avoir la plénitude de la liberté et de l'indépendance convenable à l'exercice de sa mission divine.

Proposé par Léandre Rivard, marguillier,

Secondé par Norbert Lambert écuyer commissaire, il est résolu unanimement:

Que nous avons bien compris que dans leurs attaques contre le Pontife Souverain, les hommes de la révolution n'en veulent pas précisement à sa personne sacrée, ni seulement à ses Etats, mais à l'Eglise même, aussi sentons-nous parfaitement que dans la lutte actuelle, le St-Père ne défend pas tant sa propre cause que celle de ses enfants, et en même temps celle de l'ordre, de la justice, du droit et de la vraie liberté dans l'univers; comme vient de le proclamer si énergiquement le monde catholique dans sa manifestation universelle en faveur du Souverain Pontife.

Proposé par le Capitaine Antoine Rivard,

Secondé par Pierre Julien, marguillier, il est résolu unanimement:

Que c'est pour nous catholiques un devoir impérieux d'exprimer spontanément et publiquement à Notre St-Père le Pape, nos sentiments de vénération profonde, d'amour filial dans les circonstances présentes où son cœur paternel est en proie à l'affliction et à la douleur; de le remercier du fond du cœur de la fermeté et du zèle avec lesquels il a défendu et défend encore nos droits; et d'assurer Sa Sainteté que quelque longue et violente que soit la lutte, nous ne cesserons de faire monter vers le ciel nos plus ardentes supplications, pour le triomphe de l'Eglise et la conservation de son auguste Chef.

Proposé par le Capitaine Joseph Chevalier,

Secondé par Jean Bte Bergeron, marguillier il est résolu unanimement:

Que l'adresse basée sur les résolutions précédentes et signée par les citoyens catholiques de la ville des Trois-Rivières soit adoptée par les fidèles de cette paroisse et que M. le Curé soit chargé de la transmettre à Mgr des Trois-Rivières et de le prier de la faire parvenir au pied du trône de Sa Sainteté.

Ces résolutions soumises et adoptées, M. le Président procéda à la lecture de l'adresse envoyée par le comité de l'assemblée de la ville des Trois-Rivières, que les fidèles de cette paroisse adoptè-

rent à l'unanimité. Après les remerciements d'usage aux Président et Secrétaire, l'assemblée fut déclarée terminée et chacun s'empressa de signer l'adresse ou de donner son nom comme marque d'approbation au nombre de 600 et plus.

GEORGES CARON

Président..

. . . .

—1864—Le besoin de la musique religieuse se faisant sentir de plus en plus, on décida d'acheter un harmonium pour rehausser la solennité de nos offices. La première musicienne fut Mlle Georgine Caron, Sœur Marie de Jésus, du monastère des Ursulines des Trois-Rivières—Mme Philippe Chevalier fit ensuite pendant de longues années l'office de musicienne dans notre église.

En 1866 commencèrent les travaux du parachèvement de l'église par MM. Joseph et Georges Héroux, architectes, sculpteurs moyennant la somme de 1150 livres du cours actuel de cette Province, sous la direction de M. Aubry. Les marguillers qui donnèrent l'entreprise furent MM. Zéphirin Fréchette, Paul Lamy, Léon Paillé et Laurent Lamy.

NOS ZOUAVES

En 1868, une jeune homme de St-Léon, M. Maxime Ferron, âgé de dix-neuf ans, touché jusqu'à fond de l'âme au récit des injustices faites au Chef Suprême de l'Eglise, par les spoliateurs des Etats Pontificaux, prit le chemin de la Ville Eternelle pour voler à la défense du Pontife Souverain. A l'exemple de cette phalange héroïque qui, de tous les points du Canada, accourait pour concourir à la conservation du domaine temporel des Papes, riche de jeunesse et de courage, il dit adieu à sa famille en larmes, aux êtres qui lui étaient chers et aussi à son village natal, sa petite patrie!

Quel idéal, ô jeune chrétien aviez-vous entrevu pour courir ainsi dans la voie du sacrifice? Quel mobile vous poussait ainsi vers l'inconnu? Oh! c'est que derrière le Pontife Suprême vous



M. Maxime Ferron,

zouave pontifical, ayant fait partie du deuxième détachement, retour de Rome 1870. Le 8 novembre 1914, Sa Sainteté Benoît XV le créait Chevalier de Pie IX et le décorait de la médaille militaire par l'entremise de Mgr Forbes.

voyiez le Christ persécuté, la religion attaquée, la liberté de l'Eglise entravée et dans un élan magnanime vous avez mis votre jeunesse, votre vaillance et votre ardeur au service de la plus noble des causes!

Le départ eut lieu le dimanche, la grande majorité de la paroisse était présente, après le salut solennel auquel notre jeune zouave assistait accompagné de son cousin M. J. Bte Drolet de St-Paulin qui, lui aussi, partait pour la Ville Eternelle, M. Edouard Martin lui présenta une adresse et Mlles Victorine Caron et Mary Stanton leur offrirent à chacun un magnifique bouquet. Les cloches sonnaient à toute volée comme pour demander au ciel de bénir le voyage de nos braves jeunes gens et la foule enthousiaste qui unissant sa voix à celle des cloches leur criait "Bon voyage" "Revenez victorieux". La voiture qui conduisait nos jeunes gens quitta le village accompagnée d'une grande partie de la paroisse leur faisant escorte jusqu'à Louiseville.

"Selon l'antique devise des preux, ils partaient sans espoir et sans peur; ils quittaient tout et n'espéraient rien, tandis que tant d'autres ne quittent rien et espèrent tout."

MM. Louis et Epiphane Dussault que St-Léon aime à compter au nombre de ses enfants partirent eux aussi, des Trois-Rivières, où ils étaient allés demeurer, pour la Ville Eternelle par le premier et le deuxième détachement. Ce sont ces deux jeunes gens que nous retrouverons quelques années plus tard aux Trois-Rivières, sous la dénomination de M. le chevalier Dussault et de M. l'abbé Epiphane Dussault. Depuis lors la mort a étendu sur eux son voile funèbre, et les a couchés dans le tombeau où ils attendent le réveil solennel qui les réunira, corps et âme au Dieu à qui, aux jours de leur adolescence, ils avaient offert leur vie!

"Après la capitulation de Rome en 1870 les aumôniers et officiers canadiens aidés du consul anglais obtinrent le repatriement des Zouaves canadiens et nos jeunes croisés s'embarquerent le 19 octobre à Liverpool sur le paquebot l'Idaho pour se diriger sur New-York.

Cette traversée fut très pénible et très orageuse. Le 21 octobre commença une tempête qui dura trois jours, l'Océan semblait par moments vouloir s'élancer jusqu'aux cieux, pour ensuite paraître s'abîmer jusqu'au fond de la terre; par moments les vagues furieuses qui, dans le jour, semblaient des montagnes de nei-

ge poudreuse s'entrechoquant entre elles, apparaissaient la nuit phosphorescentes, comme une forêt de feu; les flancs du vaisseau battus par ces montagnes d'eau en courroux, menaçaient à tout instant de s'entr'ouvrir; les mâts craquaient et pliaient sous la fureur du vent, les hommes de l'équipage à la figure inquiète et sombre, étaient tous liés par un câble, les uns au bastingage, les autres aux haubans, pour n'être pas emportés par les flots, tous les passagers consignés dans l'intérieur du vaisseau sont dans la terreur et l'effroi. Dans l'entrepont de la proue où sont emfermés les zouaves, il y a un bruit qui se mêle à la terrible harmonie de la tempête; des chants se font entendre à travers les mugissements de l'océan, les craquements des mâts, les sifflements des rafales à travers les cordages, ces chants sont des prières à Marie, Etoile de la mer: Sancta Maria! Virgo potens! ora pro nobis. Spes nostra ad te clamamus ad te suspiramus!! Ah! si la prière ne fut pas née avec l'homme, elle aurait été inventée sur quelque navire par des hommes seuls avec leurs pensées et leurs faiblesses, en présence de l'abîme du ciel où se perdent les regards, et de l'abîme des mers dont une planche fragile les sépare.

Mais l'orage allait toujours grandissant, l'Océan grondait, sifflait, hurlait, rugissait avec plus de force et de rage, les montagnes d'eau qui venaient s'abattre tantôt sur la proue, tantôt sur la poupe du vaisseau étaient de plus en plus lourdes et menaçantes, la charpente du navire semblait se disjoindre, lorsque tout à coup, un bruit épouvantable comme celui de la foudre tombant sur l'avant, se fait entendre, en même temps on ressent une secousse terrible comme si le navire eut frappé sur un rocher, et avant de se rendre compte de l'accident les zouaves entendent d'immenses colonnes d'eau se précipiter dans leur compartiment,une ancre a été emportée par une forte lame du pont supérieur et est venue tomber au milieu des passagers, laissant derrière elle une large issue aux vagues qui viennent inonder l'entrepont; on se croit en face de la mort, et ces flots semblent venir chercher des cadavres; pendant que les uns se cramponnent aux objets qu'ils peuvent rencontrer, que les autres se jettent à la nage dans cette petite mer intérieure, une voix dominant tout le bruit, se fait entendre: c'est un zouave qui commande à ses camarades d'élever

leur cœur à Marie et de lui promettre un ex voto s'ils arrivent à bon port.

C'était vers minuit.

Le lendemain les flots comme fatigués ne faisaient plus qu'obéir au mouvement imprimé la veille, le ciel était pur, tous les passagers montés sur le pont, respiraient l'air frais, l'espérance et le bonheur; les zouaves remerciaient la Vierge Marie à qui ils attribuaient leur salut.

Le cinq novembre au matin l'Idaho rentrait dans la rade de New-York et le lendemain vers deux heures de l'après-midi nos braves rentraient dans Montréal.

Avant de se disperser la troupe des croisés se dirige en rang accompagnée de l'évêque de Montréal et d'un nombreux clergé, vers l'église de Bonsecours. Les zouaves vont s'acquitter de leur promesse: Ils vont remplir leur vœu fait à Marie."

Le retour à St-Léon

Pour cette circonstance le village était richement pavoisé. Plusieurs arches avaient été dressées portant les inscriptions suivantes: Soyez les bienvenus! Honneur à nos braves! A la porte de l'église, il y avait une arche magnifique au sommet de laquelle était le portrait de Pie IX. Sur une des banderolles que le vent balançait avec grâce on lisait les inscriptions: Aime Dieu et va ton chemin! Vive Pie IX Pontife et Roi! Une grande partie des paroissiens de St-Léon étaient venus souhaiter la bienvenue à notre brave zouave: M. Eucharisté Lesage lui présenta une adresse à laquelle M. Ferron répondit d'une voix émue. Puis les cloches se mirent à sonner avec entrain invitant la foule à un salut solennel en actions de grâces. L'intérieur de l'église présentait un gracieux aspect: lumières, couleurs papales, inscriptions diverses décorant les murs. Au-dessus du maître-autel se dessinaient ces magnifiques inscriptions: Vive Pie IX infaillible. Les catholiques de St-Léon protestent contre l'envahissement de vos Etats. Que Dieu et Marie vous rétablissent dans vos droits! Le cortège s'avança jusqu'à la balustrade où avait été érigée une estrade cou-

ronnée d'un arc portant au centre le nom de Pie IX. M. Ferron et ses vieux parents y prirent place. Le Rév. M. Aubry chanta lui-même le Salut à la suite duquel il adressa la parole au jeune zouave le remerciant au nom du St-Père.

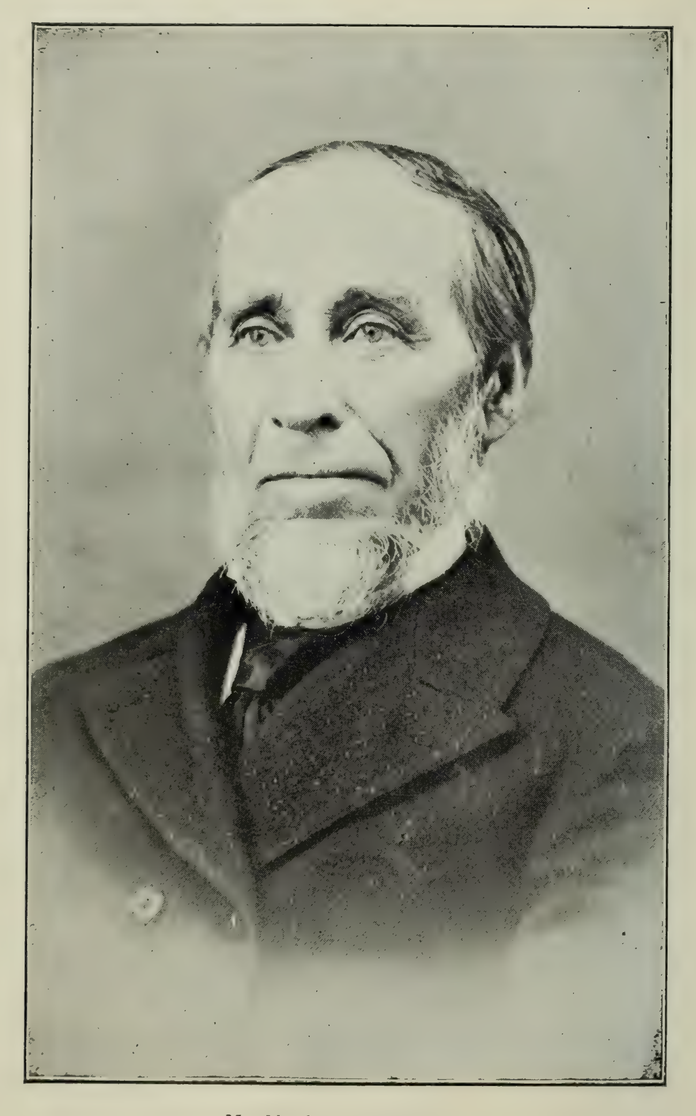
M. Maxime Ferron se maria en 1874 à Mlle Louise Martin fille de M. Norbert Martin, et demeure actuellement à Joliette. Le 8 novembre 1914, Sa Sainteté Benoit XV le créait Chevalier de Pie IX et le décorait de la médaille militaire par l'entremise de Mgr Forbes qui apporta les documents de Rome lors de son voyage d'intronisation.

. . . .

En 1871, avait lieu dans la paroisse St-Léon le démembrement du petit fief nord-est et sud-ouest St-Louis annexé à St-Paulin.

. . . .

En 1873, les citoyens de St-Léon voulant donner à l'un de leurs concitoyens M. Norbert Martin, une marque non-équivoque de la grande estime dont ils l'honoraient allèrent planter un mai devant sa demeure. Cette marque de considération et d'amitié fut très sensible à M. Martin; ce mai fut pendant de nombreuses années le plus cher ornement de sa maison; il l'aimait d'un amour de prédilection car il rappelait à son souvenir des amis bien chers! Puisque nous sommes à parler de cet homme de bien, pourquoi ne pas rapporter ici une particularité de sa vie de vieillard ? ? C'était à l'occasion d'une manifestation religieuse au Cap—le Congrès des Tertiaires franciscains—chaque paroisse devait arborer sa bannière et était représentée par un groupe de tertiaires.. M. Martin avait été chargé de porter la bannière de St-Léon, la chaleur était suffocante et ce fardeau léger d'abord, devint bien lourd pour ses mains débiles, cependant malgré la fatigue imposée par une tâche au-dessus de ses forces, il tint à honneur de porter sa bannière jusqu'à l'épuisement tant étaient profonds en lui l'esprit de zèle et le désir de procurer la gloire de Dieu! C'était un citoyen intègre, un chrétien convaincu dans toute l'acception du mot; toujours prêt à payer de sa personne, dans toutes les circonstances où il trouvait du bien à faire, s'oubliant lui-même pour aider à l'ornementation du temple et à la décoration des autels; on peut dire que sa piété et sa foi robustes l'ont soutenu dans les



M. Norbert Martin,

décédé le 13 mai 1908 âgé de 87 ans et 10 mois, ayant vu sa troisième génération Martin.

épreuves de la vie et ont été sa consolation dans les douleurs de la mort.

. . . .

L'année 1876 devait nous apporter l'avantage d'être affiliés à l'Apostolat de la Prière, et l'année 1877 l'exposition perpétuelle du St-Sacrement pendant les Quarante Heures, ainsi que l'établissement de l'Association de St-François de Sales et du cordon de St-François d'Assise, toutes faveurs accordées par Mgr Laflèche.

En l'année 1878 il fut décidé de construire un charnier pour y déposer les corps en temps opportun. La construction fut exécutée en 1879.

. . . .

L'année 1880, encore à son début, nous apporta des fêtes inoubliables. Voici le compte rendu qu'en donnait il y a 36 ans le "Nouveau Monde". Le récit de ces évènements, déjà du domaine du passé, sera apprécié, nous n'en doutons pas, par ceux qui assistèrent à cette belle démonstration; les jeunes verront comment se faisaient les choses en 1880, et cette expérience sera toute à l'honneur des citoyens de ce temps-là.

Les noces d'or

Jeudi, le 5 du courant la paroisse de St-Léon, diocèse des Trois-Rivières était dans la jubilation. Elle fêtait le cinquantième anniversaire de l'élévation de son bien aimé curé, le Rév. M. Luc Aubry à la prêtrise. Un grand nombre de membres du clergé, le premier pasteur du diocèse en tête et plusieurs laïques étrangers, entr'autres les deux représentants du comté, étaient venus se joindre aux heureux paroissiens de St-Léon pour rendre un juste tribut de respect et d'estime à ce vénérable vétéran du sacerdoce.

La paroisse de St-Léon a fait noblement les choses en cette circonstance, et son digne curé a raison d'être content et fier d'elle. Les voitures de beaucoup de paroissiens furent mises généreusement à la disposition des visiteurs qui débarquèrent et se rembarquèrent à la gare du chemin de fer Q. M. O. et O. distance de cinq à six milles. Mercredi soir le village était illuminé, et un feu

d'artifice, visible aux différentes parties de la paroisse, signalait la veille de la fête désirée.

L'église était aussi richement qu'élégamment décorée. Des tentures aux couleurs variées et disposées avec beaucoup de goût paraient le sanctuaire et la nef. Le corps de musique d'Yamachiche avait eu la bienveillance de venir mêler les notes harmonieuses de ses fanfares au concert de joie de cette journée. Une foule nombreuse de fidèles assistait à la messe solennelle de circonstance que le Rév. M. Aubry chanta lui-même, on remarqua parmi les étrangers présents MM. Ed. Caron M. P. P. Fred. Houde M. P., Frs L. Désaulniers député de St-Maurice, Didace Tassé N. P., de St-Alexandre d'Iberville etc., le sanctuaire était rempli de prêtres, Mgr Laflèche occupait le trône.

Après la post communion, Sa Grandeur monta en chaire, et, dans un de ses admirables sermons, aussi lucides et persuasifs pour l'auditeur illettré que captivants et instructifs pour le lettré. Elle traita du caractère sacré du prêtre, de sa mission évangélique sur la terre, de l'obéissance que les fidèles lui doivent dans les choses de la religion, lorsqu'il parle comme ministre de Dieu et du respect que de vrais chrétiens ne doivent jamais cesser de lui porter en tout. Au cours des éloquentes considérations sur ce sujet élevé, Sa Grandeur rendit un très beau témoignage au zèle et aux vertus apostoliques de celui dont on célébrait en ce jour le cinquantième anniversaire de consécration sacerdotale. Après le chant du Te Deum, M. Georges Caron, accompagné du maire et des conseillers de la paroisse, s'avanca à la balustrade du sanctuaire et présenta à sa Grandeur, au nom de la paroisse de St-Léon, une belle adresse dont nous regrettons de n'avoir pas de copie en ce moment. Ensuite il présenta au Rév. M. Aubry la suivante qui suffit pour donner une idée de ce que devait être la première:

Révérend Monsieur Luc Aubry ptre Curé de St-Léon
Vénéré Pasteur,

La circonstance privilégiée qui réunit autour de votre personne le chef vénérable du diocèse et un clergé aussi nombreux que distingué accouru de plusieurs diocèses de la province ne pouvait passer inaperçue de vos paroissiens. Depuis des mois ils l'appelaient de leurs vœux, il leur tardait de voir luire l'éclat de ce beau

jour. Vous nous l'avez d'ailleurs depuis longtemps appris par vos exemples, si d'un côté la vie du cœur consiste à faire rayonner de toute part autour de soi le bonheur, de l'autre le cœur ne se sent parfaitement dilaté, ne jouit parfaitement des bienfaits reçus, qu'à la condition de faire refluer vers leur source les eaux du bonheur qui l'inondent. La reconnaissance, cette effluve du cœur ressemble au reflet du cristal qui renvoie au soleil le rayon qui le pénètre et l'illumine! Vous comprenez aisément, M. le Curé qu'il manquerait quelque chose au bonheur de vos heureux paroissiens, si, en cette circonstance solennelle, il ne leur était pas permis de se presser autour de votre personne vénérée, pour vous dire combien ils se sentent redevables envers vous des quarante années de dévouement de bon pasteur, d'ami sincère et de vrai père que vous avez consacrées à leurs intérêts spirituels et temporels. Avec de l'or on peut payer le travail, mais nul trésor n'a assez de poids dans la balance pour égaler un pareil dévouement de pasteur et d'ami, une pareille affection paternelle Les détails sont ici unutiles, parce que durant toute cette longue période vous n'avez vécu que pour vos paroissiens: les pauvres le savent, les affligés le connaissent, les malades ne l'ignorent pas, les pécheurs s'en souviennent, les âmes droites l'ont éprouvé, les enfants vous acclament, les vieillards vous bénissent! Nous savons votre zèle pour l'éducation; votre désintéressement et vos sacrifices pour la paroisse et l'église paroissiale. Ce beau temple parachevé par vos soins et vos conseils restera comme un monument de votre zèle et de votre amour de la maison de Dieu.

Partout vous avez passé en faisant le bien, depuis l'humble vicariat sur une autre rive jusqu'à la mission montagnaise vers le Labrador, puis aux curés de l'Ile Verte, de St-Paschal et de St-Léon; partout le même zèle des âmes, le même dévouement à leurs intérêts, partout la même dignité, la même piété, tout en un mot, tout révèle en vous le bon prêtre selon le cœur de Dieu!

De ce long demi siècle de travaux apostolique, de dévouement pastoral, de prières et de vertus, nous, les paroissiens de St-Léon avons eu la meilleure part; quarante sur cinquante de pareilles années! après cela sera-ce trop de notre part d'une reconnaissance large et profonde autant que vos services sont longs et prolongés? Fasse le Ciel que le bel anniversaire de votre sacerdoce revienne

de longues années encore pour votre consolation et le bonheur de vos dévoués paroissiens. Je termine en disant: "Vivent vos noces d'or", Vive le pasteur qui en est l'objet! J'ai l'honneur de vous offrir, au nom de mes co-paroissiens ce témoignage de notre affection. Toute modique que soit matériellement cette offrande, elle est néanmoins extrêmement précieuse à nos sentiments qui y trouvent ce qu'ils aiment à trouver.

St-Léon 5 février 1880

Suit une longue liste de signatures.

M. le Curé, avec une émotion facile à concevoir, répondit en ces termes:

Mes chers paroissiens,

Les sentiments si beaux et si généreux que vous venez d'exprimer me causent une douce et joyeuse émotion; ils ajoutent au bonheur d'un jour déjà si heureux, mais ils ne me surprennent pas, malgré qu'ils soient l'expression d'une reconnaissance plus grande que réellement méritée. Ces sentiments je les connaissais d'avance, parce que vous étiez habitués, je ne dirai pas à m'en faire de vive voix la fréquente répétition, mais à les traduire en action dans vos rapports avec moi. Cependant je n'en suis pas moins touché de vous les entendre réitérer aujourd'hui, et je vous en remercie bien cordialement.

L'adresse que vous m'avez présentée est un véritable tableau déroulant à mes yeux tout un heureux passé rapidement écoulé au milieu de vous. Elle embrasse la période de quarante années pendant lesquelles nous n'avons eu que les relations les plus douces et les plus agréables, grâce surtout à votre bon cœur. Aussi est-ce pour moi un gage que dans l'avenir ces rapports ne perdront rien de leur filial abandon, de leur aimable intimité Comme une famille dont les membres sont tendrement unis nous continuerons à travailler de concert au bien de tous et de chacun.

Vous appelez privilégiée la circonstance qui nous réunit, en ce jour, et vous avez raison. C'est en effet une faveur que la divine Providence n'accorde pas à tous de voir, de bénir et de remercier comme il m'est donné de le faire en ce moment. Mais



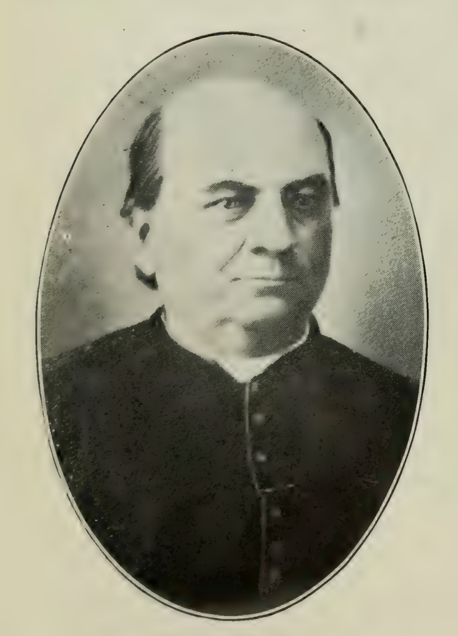
Rév. M. Luc Aubry,

né à St-Laurent le 9 novembre 1804, ordonné le 28 mars 1830, curé de St-Léon de 1840 à 1886, où il décéda.



Rév. M. Désiré Houde,

né le 12 octobre 1851 à la Rivière du Loup (en haut), ordonné le 22 décembre 1877, curé de St-Léon de 1890 à 1895; il décéda à l'hôpital des Trois-Rivières.



Rév. M. J. N. Tessier,

né à Ste-Anne de la Pérade, le 21 juillet 1841, ordonné le 24 septembre 1871, curé de St-Léon en 1883, nommé chanoine de la cathédrale en février 1889, curé de Louiseville en 1890.



Rév. M. J. Eugène Mayrand,

né le 1er novembre 1855 à Deschambeault, ordonné le 25 septembre 1881, curé de St-Léon en 1898, où il décéda en 1904.

après Dieu ne vous suis-je pas un peu redevable de la longue carrière que j'ai parcourue ? Vous le savez: c'est du cœur que part la vie! Le bonheur ranime le vieillard et le conserve. Or quand le divin Maître, par la voix de mon supérieur, m'a confié la direction de cette paroisse vous m'avez reçu comme le représentant de Jésus-Christ, vous m'avez dit: "Nous vous écouterons". Fidèles à cette parole vous vous êtes toujours montrés soumis, respectueux, pleins de déférence pour moi. N'est-ce pas là travailler activement à mon bonheur ? Vous m'avez honoré d'une entière confiance; je ne l'ai pas gagnée vous me l'aviez donnée avant que j'eusse rien fait pour la mériter, et depuis vous m'avez par des preuves manifestes donné l'assurance que le temps ne faisait que l'accroître. Quand même je ne l'aurais pas voulu votre conduite si généreuse et si filiale me forçait d'être votre ami sincère, votre père dévoué. Vous m'avez rendu facile l'accomplissement de mes devoirs comme curé; vos bonnes dispositions m'ont fait porter avec joie le poids du jour. Et maintenant que mon âge pourrait peut-être réclamer le repos, vous savez me procurer tant de consolations que mon cœur ne s'aperçoit pas de la diminution de mes forces, bien plus, je sens qu'elles me permettent de vous consacrer mes dernier travaux avec l'expérience d'une vie de soixante et quinze ans.

Dois-je ajouter que si à raison du séjour relativement long que j'ai fait en cette paroisse, vous vous êtes attachés à moi comme curé, je n'en suis pas moins attaché à vous comme paroissiens. Et ces liens formés entre nous sont certainement des plus étroits. Au plus grand nombre d'entre vous j'ai donné la vie spirituelle par le saint Baptême, ceux-là ne sont-ils pas véritablement mes enfants en Jésus-Christ. A tous j'ai distribué le pain de vie, la manne céleste pendant quarante ans; j'ai nourri leur intelligence et formé leur cœur par les saints enseignements de l'évangile; toujours j'ai été au devant des pauvres prodigues qui revenaient blessés et mourants s'asseoir au foyer paternel, je leur ai redonné la robe de l'innocence et la joie avec la paix du cœur. Tous me sont également chers; et je l'accepte, le titre de père que vous me donnez, parce qu'il exprime bien les sentiments que j'ai pour vous, et je m'en glorifie parce que c'est un honneur d'avoir de tels fils.

Quelques-uns de par le monde, ont dit que l'âme du vieillard

est froide et égoïste. Ne les croyez pas. Ces hommes ont jeté dans la foule un regard superficiel; ils y ont vu le vieillard privé de ceux auxquels il doit la vie, seul comme une relique du temps passé; cherchant en vain des amis que la mort a moissonnés; ils l'ont cru étranger à la génération actuelle et ils ont dit: "Son âme doit-être glacée, qu'y-a-t-il de commun entre elle et nous" Oh! ils se trompent. Quand la tempête a renversé les appuis qui soutenaient une vigne séculaire celle-ci se penche et s'enlace en l'étreignant à l'arbuste qui l'avoisine, ainsi en est-il du vieillard. C'est un besoin pour lui de s'attacher à ceux qui l'entourent, en qui il retrouve ceux que la mort lui a ravis ici-bas. Mais si ce vieillard est prêtre, s'il est pasteur comment pourrait-il être indifférent envers ceux pour lesquels il a dépensé sa vie? Y a-t-il pour lui un bien plus précieux que son troupeau fidèle. Or la vérité l'a proclamé: "Là où est votre trésor, là aussi est votre cœur". Mon trésor à moi, c'est après Dieu, vous tous, mes chers paroissiens. Vous faites allusion aux missions que j'ai données autrefois chez les sauvages du Golfe. Il est vrai que j'ai alors connu un peu la vie du missionnaire, mais ces quelques années de ma jeunesse n'ont été qu'une préparation à la récompense que Dieu me réservait dans la suite, en me donnant presqu'un demi-siècle de jours heureux à St-Léon. Merci, mes chers paroissiens de ce long bonheur, merci surtout pour celui que vous me procurez aujourd'hui. Je vous l'avouerai, cette fête a pour mon cœur quelque chose de suave, elle est tout imprégnée d'un parfum qui embaumera mes années à venir. Et si l'on emporte au delà de la vie des souvenirs qui nous sont chers, celui de cet anniversaire me suivra éternellement.

Il est une autre pensée que je voudrais taire, mais que je ne puis retenir. L'heure du départ pour cette autre fête qui n'aura pas de terme, va, pour moi, sonner bientôt peut-être. Au milieu de ces chants, de ces prières que vous offrez à Dieu aujourd'hui en reconnaissance des cinquante années de sacerdoce qu'Il a daigné m'accorder; il me semble entendre une voix m'avertir que mon voyage touche à sa fin, que bientôt il me faudra paraître devant le souverain Juge... Après avoir porté si longtemps la houlette de pasteur répondant devant Dieu de chaque âme qui m'a été confiée; après avoir administré pendant cinquante ans les biens de la Rédemption et en avoir fait la dispensation des centaines et des

milliers de fois, je crois que le Dieu trois fois saint dont j'ai été le ministre pourra me demander un compte bien grand. Puisque vous croyez me devoir quelque reconnaissance, j'ose vous prier de la porter sous forme de supplication devant le Dieu des miséricordes pour me le rendre propice au jour du jugement et m'obtenir l'entrée du ciel. Là, j'attendrai tous mes paroissiens de St-Léon pour y célébrer dans le sein de Dieu des noces d'or qui ne finiront jamais!

J'accepte avec beaucoup de reconnaissance le magnifique présent que vous m'offrez; je le garderai comme un mémorial de cette fête. Je comprends le motif qui vous a guidés dans le choix de la chose que vous vous proposiez de m'offrir, et ce motif je ne l'oublierai pas.

M. Georges Caron lut ensuite cette autre adresse magnifiquement enluminée.

Rév. M. Luc Aubry, Ptre Curé de St-Léon

Révérend Monsieur,

Les transports d'allégresse qui accueillirent l'heureuse nouvelle de vos noces d'or portés d'échos en échos sont parvenus jusqu'au cloître Ursulin des Trois-Rivières, et de ce sanctuaire béni, séjour de vos heureuses paroissiennes se sont aussi élevées des hymnes de louanges et d'actions de grâces.

Que de titres n'avez-vous pas à notre gratitude? C'est votre main sacrée qui a versé sur nos fronts, l'eau régénératrice qui apportait avec elle à nos âmes la semence de la Foi, germe céleste d'où devaient sortir la belle fleur de la vocation religieuse et le bonheur de notre vie. C'est vous, Vénéré Père en Dieu, qui nous avez nourries pour la première fois du pain des Anges. C'est vous encore qui, comme un autre Moïse, nous avez conduites du désert du monde à la terre promise de la religion où coulent pour le cœur le lait et le miel Soyez donc béni pour tant de faveurs! Que les accents de notre reconnaissance, mêlés aux chaleureuses félicitations que vous offrent en ce beau jour, vos heureux paroissiens, réjouissent votre cœur de Pasteur et de Père!

Révérend Monsieur, des voix plus éloquentes que les nôtres chantent en cette fête mémorable, vos œuvres de zèle et de dévouement, elles bénissent à l'envi l'infatigable Pasteur dont les cheveux ont blanchi sous un travail aussi laborieux que constant, dans

la culture soignée de la vigne du Seigneur, pendant un long demi-siècle.

Prêtre et Pasteur selon le cœur de Dieu, quelle belle et sublime récompense ne s'est-il pas réservée

Les saints anges témoins de tes rudes labeurs,
Dans des calices d'or recueillent tes sueurs
......Ah! si de cinquante nous remontons la chaîne,
Ne te voyons-nous pas au milieu de l'arène,
Combattre vaillamment en chevalier sans peur!
La Beauce voit d'abord ta première ferveur;
Puis nous trouvons ton nom inscrit dans les Annales,
De St-François du Lac, de St-François de Sales.
Objets de ta bonté les farouches Indiens,
Disent avec orgueil qu'ils sont aussi des tiens
L'Islet Verte t'a vu, Pasteur Missionnaire,
Elle admira ton zèle. Armé de ton rosaire,
Tu franchis la distance, affrontas le danger
Mais les Anges du Ciel savent te protéger!
Un jour, tu t'en souviens, les vagues en furie,
Menacent d'engloutir l'équipage qui prie,
La foudre à l'horizon roulant ses bruits confus,
Augmente la terreur des esprits éperdus
Toi seul ne trembles pas: en apôtre intrépide,
Vers les bons montagnais, un zèle ardent te guide.
Qui te sauve, sinon les célestes gardiens,
Désireux du bonheur de milliers de chrétiens.

II

Qui dira les travaux de tes courses lointaines!
Tu gravis les rochers, tu traverses les plaines,
Exposé nuit et jour aux injures de l'air.
Tu ne crains pas la mort, trop heureux et trop fier
De souffrir pour un Dieu qui nous donna la vie.
Tu marches sur ses pas; à lui l'amour te lie.



Sr St-Georges   Sr Marie du St-Esprit   Sr Marie de Jésus

Marie Félicité Georgine Caron en religion Sr Marie de Jésus. Naissance: 13 juin 1848. Prise d'habit: 14 décembre 1865. Profession: 26 décembre 1867.

Marie Joséphine Emma Caron de Sr Saint-Georges. Naissance: 6 mai 1852. Prise d'habit: 9 janvier 1871. Profession: 13 janvier 1873.

Marie Virginie Flore Caron de Marie du Saint-Esprit. Naissance: 12 septembre 1863. Prise d'habit: 3 avril 1891. Profession: 4 avril 1893.

Pour ton zèle brûlant, il n'est point de repos
St-Paschal, à son tour, vois tes nobles travaux.

III

Deux lustres sont passés. Une brillante étoile
Que ta grâce dirige, à ton regard dévoile
Un heureux avenir qui bénira ton nom!
Dans ses divins décrets Dieu veut que St-Léon
Soit le nouveau théâtre où s'exerce ton zèle;
On le verra grandir sous ta douce tutelle.
Entends-tu ce concert? Vive notre Pasteur!
Apôtre dévoué, parfait imitateur
Du doux Sauveur Jésus dont il a la tendresse,
La touchante bonté, la prudente sagesse.
Ah! béni soit le jour, le jour tant désiré
Où le pieux lévite à Dieu fut consacré!
Nous connaissons sa foi, sa prudence admirable,
Son constant dévouement, son zèle infatigable.
Quarante ans parmi nous! Que de nombreux bienfaits,
Nous furent prodigués dans l'ombre et dans la paix!
En retour dans les cieux, ah! quelle gloire immense,
Ne réservez-vous pas, ô Dieu plein de clémence
Au digne et bon Pasteur, qu'on honore en ce jour
A qui nous voulons tous exprimer notre amour.

IV

Vos amis dévoués, ravis de satisfaire
Un doux besoin du cœur, en cet anniversaire,
Accourent vous offrir leurs respects et leurs vœux,
Répètent à l'envi: Soyez toujours heureux!
Et ces joyeux échos venant au monastère,
Nous font redire en chœur, cette ardente prière!
Vivez longtemps, soyez heureux

En cette fête trois chère
Qu'il vous plaise, vénéré père,
Accepter nos modestes fleurs
Avec l'hommage de nos cœurs

Vos respectueuses et dévouées paroissiennes

Sr Marie de Jésus, Sr St-Georges
Monastère des Ursulines

Les Trois-Rivières, 2 février 1880.

Réponse:

Puisque vous voulez bien vous faire l'écho des Révérendes Sœurs Ursulines Marie de Jésus et St-Georges, veuillez être encore auprès de ces bonnes religieuses l'interprête des sentiments de haute considération que j'entretiens pour elles et les remercier des vœux qu'elles font pour mon bonheur et la prolongation de mes jours. En voyant le joli bouquet qu'elles me présentent par vos mains, je ne puis m'empêcher d'y trouver une certaine ressemblance avec la délicatesse de leurs âmes enfantines pendant qu'elles étaient mes paroissiennes. Je sais de plus que St-Léon a le droit d'être fier d'avoir fourni aux cloîtres ces saintes religieuses qui sont aujourd'hui les fleurs de leur monastère.

Les Révds Messieurs suivants ex-vicaire de St-Léon, s'avançant ensuite présentèrent cette adresse le plus ancien le Rév. M. G. Béliveau prenant la parole:

A Messire Luc Aubry, Curé de St-Léon

Archi-prêtre, conseiller diocésain,

M. le Curé,

Qu'il soit permis à ceux qui ont travaillé sous votre sage direction à la vigne du Seigneur,à vos anciens vicaires de venir, à leur tour, vous exprimer leur bonheur d'avoir vu ce beau jour de votre cinquantième année de sacerdoce. Comme tous les autres nous

bénissons Dieu d'avoir couronné votre front d'une aussi vigoureuse et aussi vénérable vieillesse; de vous avoir réservé la joie de contempler en ce jour tous vos paroissiens qui déploient un zèle si honorable, pour donner, à cette fête toute la pompe que l'affection et la reconnaissance peuvent inspirer; et de voir tous ces prêtres accourus de toutes parts pour se réjouir des nombreuses années que la divine Providence a accordées à l'amour de vos paroissiens et à la gloire du clergé,ainsi que de la touchante fête qu'elle nous a ménagée dans son amour.

C'est une belle récompense sur cette terre d'une vie toute remplie de bonnes œuvres, dévouée sans relâche au salut des âmes, et ornée de toutes les vertus qui sont l'ornement du sacerdoce.

Nous pouvons le proclamer, nous qui avons eu le privilège de vivre sous votre sage tutelle d'être initiés par vous à tous les devoirs de la vie pastorale.

Nous avons trouvé en vous un père plein d'affection, un conseiller aussi prudent qu'éclairé, un miroir de toutes les vertus, un saint prêtre. Nous en avons conservé un souvenir inaltérable et une reconniassance éternelle. Aussi nous sommes heureux de saisir cette occasion de l'exprimer et de vous laisser un témoignage sensible. Puisse ce cadeau d'une valeur beaucoup moindre que nos cœurs l'auraient voulu, vous être une preuve des sentiments de gratitude que vos bontés nous ont inspirés à tous.

Avant de terminer, permettez-nous, Monsieur le Curé de vous souhaiter de longues années de vie après celle-ci; si nos vœux et nos prières sont écoutés, le ciel accordera cette joie à vos paroissiens, et aux amis nombreux que vous comptez dans toutes les parties de la paroisse et en particulier aux signataires

G. Béliveau Ptre.
Joseph F. X. Désaulniers Ptre.
Pierre H. Marchand Ptre
Henri Alexandre Ptre.
Ferdinand Verville Ptre.
J. O. Landry Ptre.
J. B. H. Bellemare Ptre

Réponse:

Messieurs,

Je suis heureux de vous voir réunis aujourd'hui en cette paroisse où vous avez débuté avec de grands succès dans l'exercice du saint ministère, et je ne doute pas que mes paroissiens ne se réjouissent aussi de votre présence au milieu d'eux et de la part que vous prenez à cette fête. On se souvient de vous à St-Léon et l'on y jouit encore des fruits de vos travaux et des exemples de vertus que vous y avez donnés. Je profite de cette circonstance pour vous renouveler l'expression de ma reconnaissance qui vous est acquise pour toujours. En retour de vos bons souhaits je prie le Seigneur de vous accorder non-seulement cinquante années de sacerdoce et de vous donner ainsi le temps de déployer tout votre zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes,mais aussi de vous rendre au centuple toutes les consolation que j'ai reçues de vous.

Avec plaisir j'accepte le cadeau qui témoigne de votre générosité et qui me prouve une fois de plus l'affection que vous avez conservée pour votre ancien curé lequel est et sera toujours votre sincère ami.

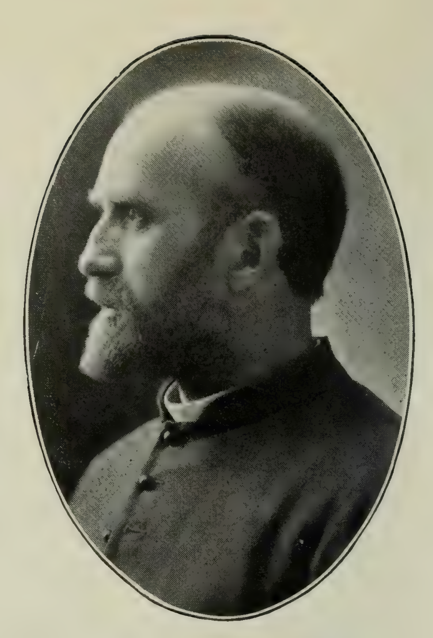
Il était environ une heure de l'après-midi. Des tables avaient été dressées dans quatre pièces du presbytère et attendaient les nombreux convives qui ne tardèrent à faire amplement honneur aux mets excellents dont elles étaient chargées.

Vers la fin du dîner, le Rév. M. Aubry se leva et remercia cordialement son évêque, ses confrères et les autres personnes qui avaient bien voulu venir fêter ses noces d'or. Il était infiniment sensible à cette marque de bienveillance. Ce jour était le plus beau se sa vie, et il en garderait, pendant tout le reste de sa vie un ineffaçable souvenir. Prenant ensuite le morceau qui couronnait un superbe gâteau, il le passa à son voisin de cure, le Rév. M. Boucher, qui est aussi rendu à sa cinquantième année de prêtrise, M. le curé de la Rivière-du-Loup répondit par une spirituelle improvisation et profita de cette heureux incident pour inviter Mgr l'Evêque des Trois-Rivières et tous ses confrères à l'honorer de leur présence à ses prochaines noces d'or. Sa Grandeur



Rév. M. G. Adolphe Barolet,

né le 30 août 1834 à St-Léon, ordonné à St-Léon le 7 août 1863, curé de St-Janvier de Weedon en 1867, où il décéda le 1er mai 1882.



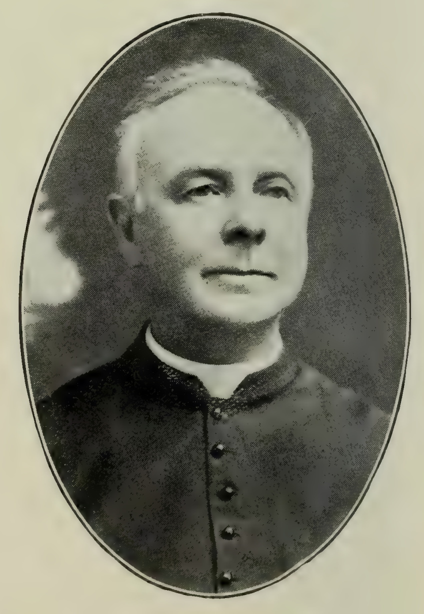
Rév. M. F. X. Epiphane Dusseault,

né à St-Léon le 4 octobre 1845, ordonné le 19 septembre 1875; il décéda au Trois-Rivières le 6 mai 1906.



Rév. M. Frs-Xavier Désaulnier,

né à St-Léon le 25 juillet 1838, ordonné à St-Léon le 7 aaût 1863, curé de St-Maurice de 1899 à 1902, où il décéda.



Rév. M. Ol. Js. Hamel,

né à St-Léon le 14 avril 1854, ordonné le 21 septembre 1879, actuellement curé de St-Zéphirin de Courval.

promit sur le champ d'y être et même d'y prêcher le sermon de circonstance. C'est donc une autre belle fête qui se prépare pour le mois de juin ou de juillet.

M. le grand-vicaire Chs Olivier Caron au nom de ses confrères présenta à l'heureux héros une autre adresse dont nous ne retrouvons pas la copie parmi nos notes, ce que nous regrettons beaucoup. Quoique faite en un instant, currente calamo, cette adresse renfermait des pensées aussi belles qu'elles étaient bien rendues. M. Houde M. P. au nom des laïques exprima le plaisir qu'il avait éprouvé en assistant à une pareille fête, qui parle éloquemment au cœur de tout ami de sa religion et de son pays.

Cinquante années de ministère sacerdotal aussi bien remplies que celles qui composaient la carrière du vénéré prêtre dont on fêtait les noces d'or, étaient un long et efficace service rendu non-seulement à l'Eglise mais aussi à la société civile; car en moralisant le peuple, en lui apprenant à observer ses devoirs, de chrétien, le prêtre lui apprenait, en même temps à remplir ses devoirs de bon citoyen. Il déplorait les efforts insensés de ceux qui travaillent à diminuer, voire même, à détruire l'influence des ministres de l'Evangile sur les peuples; influence bienfaisante qui est la sauvegarde de la société contre les dangers de la licence. Pour le bonheur du Canada, il souhaitait que l'autorité civile fut toujours en paix et en harmonie avec l'autorité religieuse.

Après quelques paroles de M. Didace Tassé, neveu du Rév. M. Aubry, Mgr reprenant l'idée touchée, en passant par M. Houde, y donnna les développements que ses fortes études sur les questions sociales et sa grande expérience des hommes et des choses lui rendent si faciles. A l'aide de citations des livres saints et d'exemples frappants tirés de l'histoire ancienne et contemporaine, Sa Grandeur démontra qu'en effet, il n'y a de stabilité et de salut réel que dans l'union de la société religieuse et de la société civile; et non dans le divorce de l'une avec l'autre.

L'après-midi était déjà assez avancé, il fallut se séparer. La plupart des visiteurs prirent le convoi du soir pour s'en retourner; d'autres continuèrent d'être les hôtes de M. le Curé jusqu'au lendemain. Environ 72 prêtres assistaient à cette démonstration.

M. Aubry est né à St-Lambert, diocèse de Montréal le 19 novembre 1804. Il est conséquemment âgé de 76 ans.

Ces noces d'or semblaient pour M. Aubry le prélude des noces éternelles qu'il devait aller celébrer quelques années plus tard dans la cité bienheureuse, où tout est joie, lumière et bonheur! En effet sa santé délabrée le força bientôt à abandonner le ministère actif. En 1883 il dut quitter la cure pour prendre un peu de repos et se retira dans sa famille à St-Laurent diocèse de Montréal, lieu de sa naissance, où il mourut en mai 1886. Un service solennel fut chanté à St-Léon auquel assista une foule nombreuse.

. . . .

En 1883 le Rév. M. V. Tessier prenait la direction de la paroisse; la confrérie de la Bonne Mort aujourd'hui si prospère fut établie par ses soins en 1884.

L'idée d'établir une fraternité du Tiers-Ordre nous vient aussi de M. Tessier et grâce à son initiative une première retraite pour établir le Tiers-Ordre fut prêchée par le Rév. Père Fulcran en 1889, au cours de cette retraire plusieurs personnes furent admises à la vêture, mais appelé ailleurs par la voix de l'autorité diocésaine il ne put établir canoniquement la fraternité qui ne le fut qu'en 1890 par les soins de M. Houde. Les principaux visiteurs de la fraternité depuis cette époque, jusqu'à nos jours furent les Révds Pères Fulcran, Augustin, Frédéric, Désiré, Xavier, Maurice, Archange, Germain, Gaston, Ignace, Bonaventure.

L'année 1889 vit aussi l'élévation du Rév. M. Tessier à la dignité de chanoine, voici le compte rendu que le "Journal des Trois-Rivières publiait" à l'occasion de cette fête.

Les fêtes de St-Léon.

La paroisse de St-Léon le Grand a été témoin dimanche et lundi de la semaine dernière d'une fête religieuse telle qu'il est rarement donné d'en voir dans nos plus belles paroisses de la campagne. Comme les lecteurs du "Journal" le savent déjà on avait réuni dans une même solennité la célébration du 22ème anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières et l'installation du Rév. M. J. Tessier, curé de cette paroisse, comme chanoine titulaire du même diocèse.

Un double sentiment se réunissait donc dans le cœur des paroissiens de St-Léon pour les porter à déployer tout leur zèle et leur savoir-faire pour l'organisation d'une pareille fête: le sentiment de la vénération et de l'attachement à notre saint évêque et l'affection filiale dont ils sont animés pour leur digne curé. Le succès qui a couronné leurs efforts est un témoingage non équivoque de la force et de la sincérité de ce double sentiment.

Mgr des Trois-Rivières parti de sa ville épiscopale dimanche après-midi, fut reçu à Louiseville par le vénérable M. J. Boucher, chanoine honoraire et curé de cette paroisse, et par un grand nombre de fidèles désireux de rendre leurs hommages à Sa Grandeur.

Une quarantaine de voitures étaient rendues à la gare pour recevoir l'illustre prélat et lui faire cortège jusqu'au terme de son voyage.

Dès les abords du village de St-Léon, on put juger facilement que c'était grande fête ce jour-là pour ces religieuses populations.

Mgr et sa suite y firent leur entrée à la lumière des flambeaux et des lanternes japonnaises et chinoises, distribuées avec le meilleur goût. Le village présentait un aspect vraiment féérique. Dans un concours aussi unanime des efforts et de la bonne volonté chacun eut assurément sa part de mérite. Cependant s'il nous est permis de faire quelques mentions spéciales nous croyons pouvoir dire que les demeures de MM. Georges Caron, Hector Caron et Hon. Auger arttirèrent particulièrement les regards des visiteurs. A l'éclat de l'illumination s'ajouta dans la soirée un brillant feu d'artifice.

Lundi matin Mgr des Trois-Rivières célébra une messe pontificale, accompagné de M. le grand Vicaire Chs Ol. Caron, comme prêtre assistant et de MM. les chanoines J. Prince et L. S. Rheault comme diacres-assistants, MM. Désiré Houde vicaire à la cathédrale, et Euch. Héroux diacre remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office.

Assitaient au chœur en costumes de chanoine MM. Joachim Boucher, J. Bte Comeau, C. Bochet, Ths. Martel, Nap. Caron et J. N. Tessier le nouvel élu.

Un grand nombre d'autres membres du clergé étaient aussi présents. Le sermon fut donné par M. Napoléon Caron.

Après avoir retracé les grandes lignes et les caractères distinctifs de cette longue carrière épiscopale dont on célébrait le 22ème anniversaire, il rendit un juste hommage au mérite de celui qui venait d'être élevé à la dignité de chanoine. Le prédicateur nous dit ce que sont les Chapitres dans l'Eglise et de quelle importance est la charge confiée à ceux qui en font partie. Nous voudrions pouvoir reproduire ici ce magnifique morceau d'éloquence remarquable par les beautés littéraires, par l'élévation des pensées et la délicatesse des sentiments.

L'acte solennel de la profession de foi et de la prestation du serment par le nouveau chanoine intéressa et émut profondément l'assemblée. Inutile de dire que durant tout l'office divin, la musique et le chant furent tout à fait dignes de la circonstance.. Le chœur de la paroisse était secondé par l'Orchestre Victoria de cette ville qui sous la direction de M. Parent contribua beaucoup à la beauté de la fête. La messe du second ton harmonisée habilement accompagnée par Mme Philippe Chevalier et le "Quid retribuam" sous la direction non moins heureuse de Mlle Mathilde Deschênes, furent rendus avec un grand succès. Les solos furent exécutés par quelques dames et par MM. Ed. Lesage, Georges Caron, Arthur Plourde et Chs. Savoie, qui tous s'acquittèrent à merveille de leur tâche.

Immédiatement après la messe, eut lieu la présentation des adresses que nous reproduisons plus bas avec les réponses. La première fut présentée à Sa Grandeur par M. Georges Caron au nom des paroissiens de St-Léon. Mgr répondit avec une bonté toute paternelle et ce charme d'éloquence qui captive tous ceux qui l'entendent. Sa Grandeur a développé, en particulier, deux pensées qu'elle a été fort heureuse de trouver dans l'adresse: la première c'est que l'on aime plus l'Eglise à mesure qu'on la connaît davantage, la seconde que l'Eglise tout en conduisant les hommes à la patrie céleste, a su devancer tous les progrès humains dans la patrie terrestre. Ces deux pensées ont suggéré à Mgr des réflexions magnifiques que nous regrettons de ne pouvoir développer davantage.

Une adresse fut ensuite présentée à M. le chanoine Tessier avec un riche cadeau par M. le notaire Gélinas au nom de la paroisse de St-Léon et une autre par M. Onés. Carignan, marchand,

au nom d'un certain nombre de paroissiens des Trois-Rivières qui voulurent lui faire don d'un riche anneau en reconnaissance des bontés dont ils avaient été si souvent l'objet, ainsi que tant d'autres, lorsque M. Tessier exerçait le saint ministère aux Trois-Rivières. Il était près d'une heure lorsque les fidèles sortirent de l'église, vivement impressionnés et édifiés par cette imposante cérémonie.

Un splendide banquet de famille vint alors mettre le couronnement à la fête. Il fut présidé par Sa Grandeur, ayant à sa droite M. le Grand Vicaire Chs. Olivier Caron, et à sa gauche le vénérable doyen du diocèse M. le chanoine Boucher. Nous ne pouvons donner les noms de ceux qui, outre les membres du clergé, assistèrent à cette agape fraternelle, durant laquelle la plus franche gaieté ne cessa de régner, mais nous pouvons dire qu'ils étaient au nombre de 80.Parmi les lettres de félicitations adressées à M.Tessier lui exprimaint le regret de ne pouvoir assistser à cette démonstration nous mentionnons le Rév. J. Hamel de St-Rémi de Tingwick, M. l'abbé G. Caron de Kingsey Falls, les Révérendes Dames Ursulines des Trois-Rivières, MM. Coulombe M. P. et Legris M. M. P. pour Maskinongé. Telle a été cette fête dont le dévouement et la reconnaissance envers un illustre évêque et un vénérable curé ont fait le religieux et touchant objet. Tous ceux qui en ont été témoins et notamment les paroissiens de St-Léon en conserveront un impérissable souvenir.

Il ne sera sans intérêt de donner ici le compte rendu des adresses qui furent présentées en cette circonstance. Outre qu'elles évoquent le souvenir d'un évêque universellement estimé et regretté, elles représentent aussi à notre esprit les sentiments d'amitié que nous entretenons encore envers notre ancien curé, et les paroles si éloquentes qu'il laissa tomber de ses lèvres en ces fêtes inoubliables. A ce double titre nous croyons que ce compte rendu sera vivement apprécié par les citoyens de St-Léon.

A Sa Grandeur,

Mgr L. F. Laflèche,

Evêque des Trois-Rivières.

Monseigneur,

La présence dans ce modeste sanctuaire, de Votre Grandeur, entourée des dignitaires et d'autres membres distingués de son Clergé, les motifs tout particuliers et la bienveillance paternelle qui l'amènent au milieu de nous, nous apportent autant de bonheur que d'honneur.

Nous éprouvons dans nos âmes un vif sentiment de légitime orgueil et de filiale reconnaissance pour cette faveur sinon unique, du moins marquée d'un cachet de distinction qui n'échappe à personne. C'est à pareil jour, il y a vingt-deux ans, Monseigneur, vingt-deux années de dévouement, de travaux incessants et de pénibles luttes.... que, Votre Grandeur, recevait l'onction épiscopale, l'onction de la plénitude du sacerdoce; or, ce glorieux, cet heureux autant que touchant anniversaire, c'est au milieu de nous, paroissiens de Saint-Léon, c'est dans ce sanctuaire et devant cet autel paroissial qui nous sont si chers à tant de titres, que V. G. daigne venir le célébrer cette année; année doublement mémorable et dont le souvenir restera gravé dans nos cœurs et dans ceux de nos enfants durant de longs jours.

Evidemment, Monseigneur, ce n'est pas à nous que nous rapportons ni qu'était due cette faveur remarquable, elle nous arrive, nous le sentons, en considération et en témoignage de la haute estime dont V. G. veut honorer notre digne et bien-aimé curé, le Rév. J. N. Tessier; mais en honorant le père, vous conférez une faveur et apportez-joie et bonheur à la famille entière.

D'ailleurs, nous ne l'ignorons pas, et c'est pour nous un devoir consolant de le reconnaître, il se trouve assurément d'autres vétérans de la milice sainte bien dignes aussi de cet honneur et de cette distinction; mais c'est sur la personne de notre digne pasteur que Votre Grandeur a fixé son choix, pour l'élever à la dignité de Chanoine titulaire de sa Cathédrale, dignité nullement nominale, mais réelle, onéreuse et de très haute importance; et pour nous,

paroissiens de Saint-Léon, un sujet tout particulier de joie grande et sincère. Jusqu'à ces derniers temps, je l'avoue, sans hésiter, Monseigneur, la plupart d'entre nous, nous n'avions que des notions assez imparfaites sur la nature et l'importance de cette charge et dignité, mais en connaissant mieux aujourd'hui, on apprécie davantage et le prix du bienfait et la faveur qui le donne.

L'Eglise que l'on aime plus, à mesure qu'on la connait davantage, a, dans cette circonstance, le plus beau des droits comme mère et éducatrice des peuples, celui de cueillir la plus brillante fleur, le plus beau fruit de reconnaissance et d'admiration. Tout en conduisant les hommes à la patrie céleste, l'Eglise a su devancer tous les progrès humains dans la patrie terrestre: c'est-à sa divine constitution et au rouage admirable de son mouvement administratif que les sociétés civiles sont redevables, sans s'en douter peut-être,de tout ce qu'il y a de plus stable et de plus parfait dans les gouvernements, et pour ne mentionner que ce qui a trait au sujet qui nous réunit en ce jour, longtemps avant que les princes et chefs des peuples eussent crée leurs conseils et leurs sénats, l'Eglise avait déjà, par la sagesse de ses lois, entouré les évêques d'un conseil canonique, qu'elle appela aussi le sénat de l'Eglise diocésaine; et le Chanoine, dont le nom même signifie l'homme de la règle ou de la loi, est de par l'autorité des Souverains Pontifes et des Conciles le haut conseiller, le conseiller officiel de l'Evêque, et l'un des membres du Sénat de l'Eglise Diocésaine.

Avec de telles notions sur l'institution des chapitres et des chanoines, comment n'être pas fiers de la faveur distinguée qui vient en ce jour honorer celui qui est pour nous un ami, un guide dévoué, un digne pasteur, un père.

Enfin Monseigneur, pour la double faveur dont nous sommes les heureux objets en ce beau jour, daigne Votre Grandeur agréer l'expression de notre profonde reconnaissance, laquelle n'a d'égale que notre respect et notre filial attachement à votre personne sacrée.

St-Léon, 25 février 1889.

THOMAS BOISVERT, Maire.
JOSEPH SAVOIE, Marguiller en charge
GEO CARON J. P.

Pour et au nom de tous les paroissiens de St-Léon.

Au Révérend Messire J. N Tessier. Prêtre curé,de la paroisse de St-Léon le Grand, et Chanoine du chapître de la cathédrale des Trois-Rivières.

Révérend Messire,

Il y a quelques jours nous avons appris avec joie, admiration et reconnaissance l'accomplissement d'un fait mémorable. Ainsi qu'un météore sillonnant le firmament qu'il illumine d'un feu brillant, et éblouit en même temps les regards des heureux mortels qui ont eu le bonheur d'assiter à ce spectacle grandiose,de même votre élévation à la charge de Chanoine du chapitre de la cathédrale des Trois-Rivières nous a mis en liesse.

De même encore que le météore surprend toujours ceux qui jouissent du spectacle qu'il produit, quoique le monde sache qu'il s'en produit de temps à autre, ainsi nous, vos paroissiens dévoués, quoique étant témoins chaque jour de votre grande charité pour les âmes, et de votre dévouement inaltérable à remplir vos devoirs de pasteur, de curé et d'ami, qualités qui tôt ou tard devaient attirer l'attention de Monseigneur, notre digne Evêque, la nouvelle de votre nomination nous a-t-elle causé un mouvement de surprise mêlé de joie, d'admiration et de reconnaissancé.

Et le fait de Monseigneur, qui pour nous témoigner à nous vos paroissiens, l'estime et l'admiration qu'il a pour vous, a bien voulu rehausser de Sa présence l'éclat de notre fête, et même venir célébrer avec nous l'anniversaire de sa 22ème année d'épiscopat, accompagné d'un nombreux clergé qui l'entoure, est encore un évènement bien digne de stimuler notre joie et notre reconnaissance

Nous profitons donc de cette belle fête, pour vous offrir nos félicitations les plus sincères et les plus empressées.

Votre haute position de chanoine va vous imposer de nouveaux travaux et de nouveaux sacrifices, mais và attirer sur nous, vos paroissiens, de nouvelles faveurs et un surcroit de gloire.

Car Monseigneur en vous revêtant de ce titre, en vous associant plus étroitement à lui pour la gouverne de son diocèse, a ren-

du un témoignage public à vos mérites, mais aussi il a fait rejaillir sur notre paroisse un éclat d'honneur bien grand. Si nous pouvons dire: heureux le prêtre à qui le bon Dieu a bien voulu donner des qualités aussi précieuses, pour décider son évêque à l'associer à ses travaux, nous pouvons dire aussi: heureuse la paroisse qui a le bonheur d'être dirigée et gouvernée par un tel prêtre.

Nous remercions donc infiniment Monseigneur de vous avoir accordé ce titre, et à nous cette faveur.

Mais votre nouvelle position va vous imposer de nouveaux sacrifices, un surcroît de labeurs. S'il nous était permis de vous aider à supporter ce fardeau, nous le ferions avec plaisir. Mais tout ce que nous pouvons faire, c'est de vous adoucir votre charge curiale autant que nous le pourrons, et de prier le bon Dieu de vous accorder la force et les lumières nécessaires. Puisse le ciel vous accorder heureuse santé, longue vie et les lumières nécessaires pour remplir votre nouvelle mission, tel que votre bon cœur désire la remplir. Dieu aidant nous avons la certitude que Monseigneur n'aura jamais à se repentir de votre nomination. Puisse le ciel vous accorder une longue vie, et à nous l'avantage de vous posséder longtemps à la tête de notre paroisse. Puissions-nous vivre sous votre tutelle, et fermer les yeux à la lumière en recevant votre sainte bénédiction.

Maintenant, vénéré pasteur, nous permettez-vous de prendre une petite part à la charge matérielle que votre nouvelle position vous impose. Suivant les règles du Chapitre vous devez porter l'anneau et d'autres insignes. Nous vous demandons de vouloir bien nous permettre de vous offrir une contribution pour les dépenses que cela vous a occasionnées.

A part du secours de nos prières qui ne vous fera jamais défaut, c'est toute la part que nous pouvons faire pour vous alléger l'accomplissement de vos devoirs. Cette offrande est bien minime, mais nous la faisons de bon cœur.

Veuillez l'accepter non pas pour sa valeur intrinsèque, mais en témoignage de l'estime que nous vous portons, et de la joie et du bonheur que nous éprouvons en cette occasion.

St-Léon, 25 février 1889

Les paroissiens de St-Léon Le Grand.

Réponse de M. le chanoine Tessier.

Mes chers paroissiens,

Je reçois avec un sensible bonheur les paroles que vous venez de me faire entendre et je vous en remercie bien cordialement. Cette adresse que je sais dictée par vos bons cœurs et toute empreinte des plus beaux sentiments de respect et d'attachement pour ma personne me touche autant qu'elle m'honore, et fait vibrer mon âme dans de bien douces émotions. Lorsqu'un père de famille, en effet, voit tous ses enfants, réunis autour de sa personne, lui apporter à l'envi les témoignages d'estime et d'affection, se réjouir de le voir honoré et formuler des vœux pour son bonheur dans l'avenir n'est-ce pas là un spectacle bien attendrissant pour le cœur de celui qui en est l'objet ? Telle est bien ma position aujourd'hui, puisque j'occupe parmi vous, par la volonté de Dieu et malgré mon indignité, la place qu'occupe le père dans la famille, et que je reçois en ce moment les témoignages si éclatants de votre sincère attachement. Oui les riches dispositions qui vous animent aujourd'hui à l'égard de votre curé, et qui font votre éloge plutôt que le sien, seront une nouvelle et riche consolation pour son cœur. Bien des fois pourtant il a été favorisé sous ce rapport.

Quand la Providence voulut que je quittasse la ville des Trois-Rivières pour venir prendre la direction de cette paroisse, Elle seule sait les craintes qui se pressaient dans mon âme et que je je ne pus alors entièrement dissimuler. Pourtant un vénérable prêtre, *riche* de vertus et de mérites était là pour m'encourager au travail par l'exemple de sa glorieuse carrière, pour me redire la fertilité du sol qu'il me léguait, l'obéissance, la soumission et le respect dont l'avait toujours honoré le troupeau chéri qu'il remettait à mes soins, je connaissais moi-même le bon esprit qui animait cette paroisse pour ses pasteurs, et conséquemment mes craintes ne venaient pas de ce côté. Mais une santé affaiblie par onze années d'un ministère laborieux, mon incapacité, mon peu d'expérience à bien gouverner une paroisse, voilà qui était bien propre à me faire redouter la charge que l'on voulait faire reposer sur d'aussi faibles épaules. Mais la voix du Premier Pasteur se fit entendre: "Allez, dit Mgr notre Evêque, allez à St-Léon,

vous y serez heureux; vous y trouverez une brave population de bonnes âmes, et le Seigneur bénira vos efforts". Il n'en fallut pas davantage, et fort de cette bénédiction, je m'acheminai avec confiance de ce côté, et je dois à la vérité de déclarer que je n'ai pas été déçu dans mon espoir. L'attention que vous avez toujours eue pour moi. la haute confiance dont vous m'avez honoré, les bons rapports qui n'ont pas cessé d'exister un seul instant entre vous et moi, ont contribué pour une large part au rétablissement de ma santé et ont été pour mon cœur la source de beaucoup de consolations, et c'est grâce à la soumission et au respect, que j'ai rencontrés partout, que j'ai pu travailler avec succès à la direction et au bien temporel et spirituel de cette paroisse.

Connaissant vos bons cœurs, et l'estime que vous avez pour votre curé, je ne suis pas surpris de la joie que vous éprouvez de ma nomination au Chapitre de la Cathédrale du diocèse, car il est tout-à-fait naturel qu'un bon fils se réjouisse de voir son père élevé en dignité, comprenant bien que les honneurs décernés au père rejaillissent sur toute la famille.

Mais dans la circonstance présente, il n'est pas à douter que Sa Grandeur, en daignant, malgré mon indignité et sans aucune participation de ma part, m'associer au vénérable corps de ses Chanoines, il n'est pas à douter qu'Elle n'ait voulu donner à votre paroisse une marque de son estime particulière, et de sa reconnaissance pour la fidélité avec laquelle vous suivez sa sage et paternelle direction, et pour la générosité avec laquelle vous contribuez aux œuvres qu'elle recommande.

Cette nomination est donc un honneur et une récompense décernée à cette paroisse, plutôt qu'à son humble curé par égard pour ses mérites. En effet, vous élevez bien haut mon zèle et mes vertus vous m'appréciez d'une manière beaucoup trop flatteuse, je voudrais que le Seigneur qui sonde les reins et les cœurs puisse me juger d'une manière aussi favorable, je reconnais bien dans votre discours les vertus qui doivent orner le prêtre, mais je les cherche vainement en moi, et d'ailleurs, eussé-je, par mon zèle et mon dévouement, fait à vos personnes et à vos âmes tout le bien que votre bienveillance vous porte à m'attribuer, le devoir m'obligerait toujours à m'appliquer avec vérité ces paroles de J. C. à ces apôtres:

Quand vous avez fait tout ce qui vous aura été commandé, dites: nous sommes des serviteurs inutiles.

Voilà pourquoi, considérant avec raison le peu de mérite personnel que j'ai aux hommages que vous me rendez présentement, je les accepte tout de même avec un extrême plaisir, parce que je les considère comme rendus à la dignité du sacerdoce chrétien, du sacerdoce catholique. La démonstration de ce jour, démonstration de sympathie et de respect, s'adresse non-seulement à votre humble pasteur, mais elles est encore un hommage solennel rendu à toute cette vénérable assemblée de lévites et à tous ceux qui comme nous sont revêtus des saintes livrées du sacerdoce.

Les démarches et les sacrifices que vous vous êtes imposées pour l'organiser nous disent éloquemment en effet que vous considérez bien le prêtre, ce qu'il est en réalité, c'est-à-dire le ministre de J. C., l'homme de Dieu, l'ambassadeur de Dieu vers les hommes, obligé par son ministère de surveiller les intérêts de Dieu auprès des populations, obligé de rapprocher de Dieu les hommes qui s'en éloignent. Existimet nos homo est ministros Christi et dispensatores mystériorum Dei. Cette grande vérité proclamée par l'apôtre St-Paul est bien comprise dans cette paroisse, et je suis heureux que dans ces temps difficiles où les ennemis de l'Eglise attaquent le sacerdoce catholique avec tant de violence, s'efforcent par le mensonge et la calomnie de le ruiner dans la confiance des fidèles, je suis heureux que vous la proclamiez, à votre tour, d'une manière aussi solennelle par la manifestation imposante que vous me faites à l'occasion de la nouvelle dignité que l'on a bien voulu me conférer.

Puissiez-vous toujours comprendre tout ce qu'il y a de beau, de grand et de salutaire dans cet amour, cet attachement des fidèles aux pasteurs de leurs âmes; puissiez-vous leur demeurer étroitement unis, et fidèlés à suivre leurs enseignements!

Par là vous serez forts, par la vous vous assurerez un avenir heureux, par là enfin vous marcherez d'un pas sûr et droit dans la route du salut. Ma reconnaissance vous est assurée pour le riche cadeau que vous me présentez. Comme d'après le texte sacré, il est plus avantageux de donner que de recevoir, comme le verre d'eau donné au nom du Seigneur doit être récompensé au cen-

tuple, il est juste de croire qu'une autre reconnaissance que la mienne vous est aussi assurée.

Merci donc, messieurs de cette magnifique offrande, merci de vos bons sentiments, merci de vos excellents souhaits. Je compte que le Ciel les écoutera favorablement et qu'il ne sera pas sourd non plus à la voix du pasteur pour son troupeau. Je le prie de répandre ses bénédiction sur chacune des familles de cette paroisse, que toutes vivent dans la paix et dans l'union, que le Seigneur continue à développer dans vos cœurs les vertus qui honorent les peuples et les rendent véritablement grands, enfin qu'il nous permette de vivre encore longtemps ensemble et toujours, comme par le passé, en harmonie de cœurs et de sentiments.

Merci à vous encore, vénérés confrères dans le sacerdoce, merci à vous, messieurs les Chanoines, merci au Révérendissime Vicaire-Général de Sa Grandeur, merci enfin vous tous qui êtes accourus rehausser cette fête par votre présence, désireux d'accomplir à la fois un devoir d'amour et de fidélité envers l'éminent Prélat, notre Père commun, et de donner un témoignage non équivoque de votre amitié au plus humble de vos frères. Nous ne saurions apprécier l'honneur qu'il nous revient d'une si auguste assemblée, mais soyez persuadés que nous en éprouvons un vif plaisir et que nous en conserverons une profonde reconnaissance.

Honneur, hommage et gratitude à vous surtout, éminent Seigneur et vénéré —Père! La joie de cette fête de famille eût été incomplète sans le rayonnement de votre illustre présence. Vous avez comblé tous mes vœux en daignant venir la présider malgré les intempéries de la saison; que dis-je? Vous les avez même surpassés de beaucoup en choisissant de célébrer ici le joyeux anniversaire de votre consécration.

Ce sont là des faveurs que notre gratitude ne pourra jamais égaler, et c'est le cas de vous répéter avec l'écrivain sacré: Nimis honorate sunt annici tui. Vos amis Monseigneur sont trop honorés. Nous vous saluons donc avec des transports particuliers de joie et d'allégresse en ce jour béni qui nous rappelle un si agréable souvenir, en ce jour où vous nous fûtes donnés pour Père, et nous élevons nos désirs et nos vœux jusqu'à la Source de toute grâce pour prier le Seigneur de conserver longtemps à notre affection, le pasteur charitable, le père dévoué, l'éminent Prélat qui occupe

depuis vingt-deux années at avec tant d'éclat le siège épiscopal de ce diocèse.

Ad multos annos! Oui encore beaucoup d'années et qu'elles s'écoulent dans la paix, dans la consolation, en attendant la couronne réservée à ceux qui, comme Votre Grandeur auront combattu jusqu'a la fin les bons combats du Seigneur.

LES SOURCES DE ST-LEON

St-Léon possède d'excellentes sources d'eaux minérales qui furent pendant nombre d'années le rendez-vous d'un grand nombre de touristes. Aussi loin que le souvenir de nos vieillards peut pénétrer nous constatons que l'administration des sources était confiée à un M. Plamondon.

En 1845 M. Gingras en devint le gérant et fut remplacé en 1850 par M. Campbell qui s'occupa du commerce de l'eau et de la construction du premier hôtel.

En 1895, ce dernier vendait l'établissement à la Compagnie Lamy & Caron,enfin cette propriété passa en 1897 à la compagnie américaine Mann, Mackenzie & Lood qui en est encore la propriétaire. L'hotel qui tombait presqu'en ruines fut démoli il y a une dizaine d'années.

En 1907 la Compagnie Mann, Mackenzie fit construire la bâtisse que nous voyons aujourd'hui pour le commerce de l'eau naturelle, c'est-à-dire pour filtrer l'eau et recueillir le sel. Ces derniers travaux sont suspendus depuis trois ans.

Le magnifique hôtel était construit dans un lieu où la nature s'est montrée prodigue de beauté et de splendeur. Voici la description qu'en faisait, dans un style élégant et gracieux un citoyen de cette paroisse:

"L'hotel des Sources de St-Léon est situé dans un site des plus pittoresques et des plus charmants au bas d'une côte sur les bords de la Rivière du Loup! Les sources, qui se trouvent près de la grève, sont abritées par un pavillon. En face de l'hotel se voit une magnifique pelouse orné de plates-bandes où s'épanouissent des fleurs aux brillantes couleurs.

La côte qui nous cache la vue de l'hôtel est boisée de pins, de sapins de peupliers, nous arrivons à l'hôtel par une descente à pente très douce; droit en face de l'hôtel est un petit monticule sur le sommet duquel se trouve un Kiosque élevé pour le confort des visiteurs: nous y arrivons par un petit sentier serpentant autour du monticule, le bois est rempli de sièges rustiques invitant les touristes à venir s'y reposer! Plusieurs jolies chaloupes aux couleurs variées se balancent dans les ondes limpides de la grande Rivière du Loup attendant les amateurs, divers jeux sont établis pour les divertissements!"

L'eau des sources de St-Léon est excellente et fort recommandée par les médecins, beaucoup de personnes en ont éprouvé l'efficacité en maintes circonstances; elle fut analysée il y a quelques années par le Dr Edouard Lesage de St-Léon qui lui trouva des propriétés médécinales très appréciables, aussi les touristes y venaient-ils en foule. Il y a eu des étés où le nombre des pensionnaires s'élevait à 450. Le grand hôtel ne pouvait les contenir tous, plusieurs familles allaient loger dans des maisons privées; il y venait beaucoup d'américains, mais la note canadienne dominait. Parmi les hauts personnages ecclésiastiques nous mentionnerons feu Mgr Racine, ancien évêque de Sherbrooke, Mgr Têtu, Mgr Rouleau, plusieurs prêtres du collège Ste-Thérèse, les MM. de St-Sulpice Mgr Marois et ses deux frères de Québec: c'est-là que Mme Marois, leur mère, qui était venue passer quelque temps aux sources,décéda.

Parmi les personnages civils nous y avons vu les honorables Taillon et Mercier, Son Honneur le juge Mathieu, l'artiste Desève et Mlle Villeneuve grande cantatrice de Montréal. Tous les dimanches les touristes venaient à la messe à St-Léon et nos fêtes religieuses étaient rehaussées par le chant que plusieurs d'entre eux nous faisaient l'honneur de faire. Notre vieux temple vibrait sous la voix forte et belle de Mlle Villeneuve et sous la voix puissante de l'honorable Taillon. Une année, le jour de la fête de Ste-Anne, Mgr Racine voulut bien assister au trône, à la messe du jour et y donner le sermon et l'artiste Désève fit les frais de la musique.

Tous les étés nous voyions arriver les sauvages de St-François qui venaient planter leur tente dans cette délicieuse vallée; et y fabriquaient divers ouvrages de fantaisie, notamment des paniers, c'est là que le grand aventurier français Le Royer fit la connais-

sance de Dame Marie-Louise St Aubin sauvagesse de St-Alexis des Monts qui était venue demeurer aux sources de St-Léon. Le mariage eut lieu dans l'église de St-Léon avec grande pompe, grâce à la générosité des touristes qui assistaient tous à la cérémonie. Voici l'acte de mariage extrait de nos régistres:

Le vingt-cinq août mil huit cent soixante-quatorze après la publication d'un ban de mariage fait sans opposition quelconque, au prône de la messe paroissiale vu la dispense de deux bans accordée le vingt-deux du présent mois par Sa Grandeur Monseigneur Louis François Laflèche évêque des Trois-Rivières nous prêtre soussigné,à cela autorisé par Messire Luc Aubry curé de cette paroisse avons reçu le mutuel consentement de mariage de Gabriel Louis Le Royer chasseur, fils majeur de Philippe Le Royer et de Félicité Rhiault du département de l'Indre, France d'une part et de Marie-Louise St-Aubin veuve de Amable Gill chasseur de cette paroisse d'autre part, les avons mariés suivant les lois et usages observés en la sainte Eglise catholique, en présence de Benjamin Lamy cultivateur lequel a déclaré ne savoir signer et Joseph Lamy cultivateur lequel a signé ainsi que les époux Gabriel Louis LeRoyer partie contractant en cet acte et domiciliés en cette paroisse.

G. L. LeRoyer
Marie-Louise St-Aubin
Joseph Lamy
F. O. Baillargeon Ptre



Résidence de M. Eugène Plourde, St-Léon.

LE SOUVENIR DE CHEZ NOUS

Il est au fond de l'âme canadienne un attrait puissant, un sentiment de religieux attachement et d'infinie tendresse pour les lieux où se sont écoulées les joyeuses années d'enfance; impossible d'éteindre chez notre compatriote, ce sentiment qui le suit à travers la vie, l'accompagne sous les différents climats et qui tôt ou tard le ramène vers les siens!

Ce culte de la paroisse absente, les citoyens de St-Léons l'on gardé avec un soin pieux: témoin un de nos braves concitoyens, parti depuis quelques années de la paroisse, lequel au cours d'un voyage, apercevant dans les chars une personne de St-Léon laisse là l'ami avec lequel il conversait, aborde amicalement cette personne et après les salutations d'usage et quelques brèves paroles, lui dit aussitôt:

"Y a-t-il quelque chose de nouveau à St-Léon?"

—Rien de bien nouveau lui fut-il répondu.

—J'ai appris la mort de Mme X., c'est singulier, on ne l'a pas publiée dans le "Bien Public."

—Recevez-vous le "Bien Public?"

—Oh! oui, je le reçois et il m'intéresse beaucoup! à preuve qu'hier je n'ai pu partir de chez moi sans ouvrir mon journal pour voir s'il n'y avait pas des nouvelles de St-Léon!

—Puisqu'il en est ainsi dit l'autre, je verrai le correspondant et votre voyage paraîtra dans le "Bien Public," cela vous rappellera au souvenir de vos co-paroissiens.

—J'en suis heureux, je vous remercie!

Ne nous montrent-elles pas jusqu'à quel point se porte, chez les nôtres, l'amour de la paroisse ces paroles d'une de nos religieuses: "Je prie beaucoup pour ma paroisse de St-Léon et je voudrais que tout ce qui en sort soit infiniment bon!"

Et ces extraits d'une lettre que nous recevions récemment d'une de nos concitoyennes:

........"Vous me faites bien plaisir en consacrant vos heures de loisir à fouiller ces chères reliques du passé! et vous aurez certainement bien mérité de vos concitoyens. Si ces sortes de travaux ne sont pas toujours appréciés du plus grand nombre, le conten-

tement personnel qu'on en peut éprouver fait que nous passons aisément sur ces petits mécomptes en somme de peu d'importance. Je vous encourage donc et vous félicite hautement, j'aime toutes celles qui aiment l'histoire de leur coin de terre! C'est du patriotisme bien compris cela... Et je vous dis bon succés."

Encore un de nos concitoyens jeune homme établi aux Etats-Unis, qui laisse tomber sous sa plume au lendemain de ses vacances d'été, les pensées si tendres et si affectueuses, qu'il entretient pour sa campagne natale et pour sa famille: "Hier réuni pour la première fois depuis six ans à tous mes frères et sœurs j'ai revu le foyer paternel tel que je l'ai connu dans les jours bénis de mon enfance.

L'air était plein de gaieté, tous les enfants,comme par magie, se trouvaient rassemblés sur le vieux domaine et l'accueil qui nous fut fait, lors de notre arrivée, n'était que le duplicata des caresses maternelles de jadis.

Il me semblait vivre comme en un rêve, et pourtant c'était réel; les circonstances me rappelaient les années déjà lointaines et mon âme, sous le poids d'une émotion profonde, savourait les délices du retour!

Que s'est-il donc passé depuis que sur nos têtes respectives est tombé le poids de notre propre destinée?

Tous un par un, nous avons quitté le toit paternel, et sommes allés dans le monde, chercher l'emploi qui de toute éternité nous a été réservé.

Nous avons travaillé, non-seulement pour notre propre bien et intérêt mais aussi pour le bien de ceux qui nous sont chers.

Mais je vois que ma muse s'égare, et me voilà loin de mon sujet. Revenons donc à la famille réunie. Midi, et le mot passe de bouche en bouche que le dîner est prêt.

Allons, les enfants,dit la bonne maman, approchez"; et comme nous avons bien faim, nous ne nous faisons pas prier: c'est un repas de famille, la joie y préside, l'appétit n'y fait pas défaut, l'entrain et la gaiété en sont les notes caractéristiques.

Le repas terminé, chacun des convives va respirer l'air pur et vivifiant du dehors et l'on se prépare à passer joyeusement la récréation qui doit suivre. J'ai oublié de vous dire que c'est

dimanche, et, pour cette raison, la famille se tient ensemble à la maison.

Maintenant, suivons un peu les amusements: Deux voitures chargées à leur capacité,sont parties avec une partie de la famille, un autre détachement est occupé à jouer une partie de boules sur le vieux rink, à l'ombre des vieux saules tout près, une autre partie encore est accourue vers le jardin, ou l'on se régale de cerises presque mûres, et de pommes encore vertes, tandis que les deux derniers à quitter la maison,se promènent à pieds dans les chemins poussiéreux de la campagne, comme aux jours d'autrefois.

Sur un côté du chemin, aussi loin que l'œil peut porter, on peut voir des champs de blé, d'avoine et d'orge qui se bercent au gré de la brise chaude qui souffle, tandis que sur l'autre, on observe bon nombre de moutons, en paisible pâturage.

Partout sur la campagne, la paix semble régner! le vent léger qui, ça et là soulève quelques feuilles mortes,et le chant monotone du grillon, sont les seuls bruits perceptibles à l'oreille. Au loin sur la route le campagnard se promène en habits de fête, et sur chaque figure, semble se refléter une paix coïncidant avec celle de la nature.

Un à un, les plaisirs de l'enfance reviennent à la mémoire, et d'une façon si vivace, qu'on se croit revenu, comme par enchantement à ces jours heureux de jadis que le temps peut couvrir, mais dont la mémoire garde le souvenir.

Les vieilles clôtures de perches que la mousse recouvre,sont les mêmes qu'autrefois, et nous rappellent si bien les amusements passés.

Mais il se fait tard et le souper est servi. Aussitôt après le souper commence une soirée des plus agréables! on cause, on chante, on s'amuse et la veillée passe rapide et joyeuse.

C'est l'heure du coucher, et chacun s'agenouille pour faire à Dieu l'offrande de ses peines comme de ses plaisirs, de ses travaux comme de ses loisirs,et ainsi se termine une journée si bien commencée.

Le réveil, et c'est aujourd'hui. Tout est changé, l'anxiété a fait place à la joie, la maison est sombre et tranquille, le chant d'hier ne trouve plus d'écho, le soleil même s'est enfoui sous d'épais nuages, et la nature semble endormie.

Que se passe-t-il donc ?

Eh bien, c'est l'heure du départ,chacun se prépare pour le voyage, et dans une heure au plus nous laisserons encore une fois le vieux domaine paternel nous promettant bien d'y revenir.

Mais combien d'entre nous répondront à l'appel aux prochaines vacances et qui de nous la faulx,du temps aura-t-elle atteint ?

Dieu seul voit tout, Dieu seul sait tout et le mieux que nous puissions faire est d'espérer

Espérons que Dieu nous réunira encore tous aux prochaines vacances pour nous réjouir et nous égayer les uns les autres, et aussi pour rappeler plus vivement à notre mémoire, les doux souvenirs de cette journée mémorable. "Hier."

Ce qu'est pour ses enfants la paroisse natale.

On a chanté la beauté de nos villes et l'opulente grandeur de nos somptueuses cités; l'art et le génie humain concordant entre eux y ont produit des merveilles; et cependant, ce que les poètes, dans la délirante exaltation de leur âme, ont dit de la magnificence du travail humain, n'est rien, à mon sens, à côté des beautés naturelles de nos riantes campagnes canadiennes!

A la campagne chaque accident de terrain, chaque ravin, chaque touffe d'arbre, chaque colline surgissant à travers la vallée est un hommage rendu à la magnificence du Divin Architecte qui présida à l'œuvre grandiose de la création!

St-Léon, petit village perdu dans les campagnes florissantes du beau comté de Maskinongé; quelle admiration naïve s'empare de l'âme de tes enfants quand, sur la route poudreuse, ils aperçoivent de loin le clocher de l'église leur annonçant la paroisse! leur parlant de joie, de réunion, d'heures délicieuses passées avec les bons amis de "chez nous".

Elle nous est chère "notre paroisse" parce que c'est sur "cette terre" que, pour la première fois, nous nous sommes agenouillés pour rendre à l'Eternel, à qui nous devons tout, l'adoration sublime que tout mortel doit rendre à Dieu!

Nous l'aimons, malgré sa modeste apparence, pour le bon esprit qui y règne, pour la ferveur et la dévotion qui y sont en honneur, pour le zèle et le dévouement inlassable de son digne

curé, pour les grâces et les faveurs abondantes que Dieu y déverse sur nous, nous l'aimons parce que c'est la paroisse du Sacré-Cœur, que les œuvres paroissiales y prospèrent et que les citoyens unis dans un même esprit portent haut et ferme le drapeau de la religion et de l'honneur!

Et nous garderons son souvenir, malgré le temps et l'éloignement, soit que l'âme fatiguée des épreuves de la vie, et ployant sous le fardeau des noirs chagrins et des déceptions amères, nous nous trouvions sans force contre la douleur; soit que la prospérité fasse miroiter à nos yeux l'image trompeuse d'un bonheur parfait qui ne se trouve pas ici-bas, toujours le souvenir de la paroisse où nous avons appris à prier Dieu, sera le phare lumineux qui éclairera nos pas sur la mer orageuse qu'on appelle "la vie".

En octobre 1890 M. Tessier quitta la paroisse de St-Léon pour prendre la direction de la cure de Louiseville. A la séance d'adieu qui eut lieu le 28 septembre précédent il y eut une imposante démonstration, au cours de laquelle une adresse fut présentée à M. Tessier par le notaire L. N. Gélinas, M. le curé Tessier répondit à cette adresse, puis les tertiaires lui présentèrent deux magnifiques cadeaux, l'un, une statue représentant St-François d'Assise ravi en extase au pied du crucifix, et soutenu par un des bras de Notre Seigneur se détachant de la croix, l'autre: deux riches volumes illustrés: la vie de Jésus-Christ et celle de la Ste-Vierge.

Une jolie adresse due à la plume toujours appréciée de Mme Joseph Legris lui fut présentée par Mme André Rabouin. Mme Benjamin Rabouin présenta ensuite un bouquet sprirituel. MM. Fidèle Laperrière et Norbert Martin portaient les cadeaux.

M. Tessier répondit à cette adresse de la manière suivante:
Mes chers Frères et mes chères Sœurs du Tiers-Ordre.

Je vous remercie bien sincèrement des beaux et nobles sentiments que vous venez de m'exprimer.

Je suis bien sensible aux marques de bonté, de sympathie, et de générosité que vous me témoignez en cette circonstance, surtout par le précieux cadeau que vous venez de m'offrir, j'accepte avec la plus profonde reconnaissance ce témoignage de votre amitié, je ne l'oublierai jamais. Si parfois la tristesse s'empare de mon âme, je n'aurai qu'à jeter les yeux sur ces objets déjà si

chers, et cette vue ranimera mon courage, sera pour moi une source de consolations.

Vous me dites que j'ai fondé le Tiers-Ordre ici, permettez-moi de vous dire que je ne mérite pas ce titre. A mon arrivée en cette paroisse, j'ai vu, avec bonheur, que de bons et saints prêtres qui m'ont précédé en avaient déjà jeté la semence. Cette semence avait germé et était devenue un bel arbre, j'ai cultivé cet arbre précieux et je l'ai vu avec plaisir grandir et se développer peu à peu et aujourd'hui, grâce à votre généreux concours, cet arbre est assez grand pour abriter, sous son ombre bienfaisante au-delà de cent-cinquante tertiaires fervents et pénétrés de l'esprit de leur bien-aimé Père St-François. J'en bénis le bon Dieu! Nous n'avons pu constater encore tout le bien qu'une fraternité du Tiers-Ordre peut produire dans votre paroisse, mais bientôt, je l'espère, vous pourrez en apprécier les heureux résultats.

Quelquefois vous entendez dire dans le monde: "A quoi servent toutes ces confréries, toutes ces associations. Permettez-moi de vous dire que si nous étions de pures intelligences nous n'aurions pas besoin d'encouragement pour nous élever à Dieu et nous enflammer d'un saint zèle pour la vertu, la loi toute seule règlerait nos mœurs. Si même nous avions la foi et la ferveur des siècles évangéliques, si nous étions encore, pour ainsi dire, dans cette atmosphère de grâces et de vertus où vivaient les premiers fidèles, rapprochés qu'ils étaient des lieux et des temps que remplissaient encore, de leurs suaves émanations et de leur céleste influence, les souvenirs récents de la vie du Sauveur, de ses œuvres, de ses miracles, de la sainteté de ses disciples, nous pourrions plus facilement nous passer de ces secours que la religion prête à notre faiblesse comme des moyens d'encouragement et de persévérance. Mais il n'en est pas ainsi, dans nos temps de refroidissement et de langueur, le feu s'éteint, la piété s'affaiblit, les mœurs dépérissent. Tandis que les premiers chrétiens devenaient des hommes tout spirituels par leur détachement de la terre et leur intime et constante union avec Dieu, nous devenons, nous, chaque jour plus terrestres, plus indifférents pour les choses du ciel. Il faut donc présenter de nouveaux attraits à la piété, pour qu'elle se ranime à la foi, pour qu'elle se réveille à la vertu, pour qu'elle reprenne sur les cœurs son aimable empire; et voilà pourquoi, sans doute,

l'Eglise a multiplié dans ces derniers temps. ces dévotions et associations pieuses qu'elle jugeait moins nécessaires alors que le feu de la charité se conservait et s'alimentait de lui-même, et que la multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme.

Mais ce n'est pas tout, que de fruits une confrérie bien réglée, ne peut-elle pas produire dans une paroisse? Elle préserve l'innocence, elle maintient la jeunesse dans les habitudes vertueuses, elle fait pratiquer le zèle, le charité. Par elle, la piété est honorée, les sacrements fréquentés, le saint jour du dimanche est dignement sanctifié. Elle édifie l'assemblée des fidèles, les autels lui doivent leur décoration et leur parure. Elle ajoute à l'éclat des cérémonies saintes, par la mélodie de ses chants. Une confrérie bien réglée dans une paroisse est l'âme de tout le bien qui s'y fait; elle est le bien des cœurs, l'ornement de l'Eglise, l'exemple du troupeau, la joie du pasteur, un spectacle à Dieu et aux hommes. Voilà! en quleques mots, mes chers frères, à quoi servent les confréries, les associations pieuses autorisées et recommandées par l'Eglise.

Plusieurs personnes effrayées quand elles entendent parler du Tiers-Ordre, n'osent pas en faire partie. Quelques unes même de celles qui ont fait le premier pas, à mesure qu'on leur fait connaître la voie à suivre, trouvent qu'on leur demande trop d'obligations, trop de sacrifices.

Sans doute pour être bon tertiaire il faut s'imposer des privations, il faut pratiquer le renoncement. Mais dites-moi, mes chers frères, si Notre-Seigneur en voyant toutes les douleurs, tous les tourments qu'on allait lui faire endurer pendant sa vie et surtout à sa Passion, avait reculé devant le sacrifice, que serions-nous devenus? et nous, qui nous glorifions d'être les disciples de ce divin Sauveur crucifié, nous ne voudrions rien souffrir, nous reculerions devant les moindres sacrifices? Et quels sont, après tout, les sacrifices que l'on demande dans le Tiers-Ordre? Quelques légères mortifications, la privation de quelques plaisirs mondains.

Connaissant les bonnes dispositions de vos cœurs, votre esprit de foi, de piété, j'ai donc la ferme confiance que ceux qui ne font pas partie du Tiers-Ordre s'empresseront de s'enrôler sous la bannière de St-François, et que tous ceux qui en font partie persévéreront et seront toujours de bons et fidèles tertiaires.

Je vous demande pardon, mes chers frères, de vous avoir

retenus aussi longtemps, avant de nous séparer, laissez-moi vous demander le secours de vos bonnes prières, pour demander au bon Dieu de bénir mon saint ministère dans le nouveau poste que la Providence me destine. De mon côté, soyez assurés que je ne vous oublierai pas. Votre souvenir m'accompagnera, chaque jour, au saint autel.

Adieu donc bons et chers tertiaires, prions les uns pour les autres. Adieu.

A la suite de cette touchante réponse chacun se retira, emportant dans son cœur le souvenir des adieux de ce bon et dévoué pasteur.

M. l'abbé Désiré Houde succéda à M. Tessier en 1890, les principaux faits de son administration furent la construction d'une salle publique en 1892 et celle du presbytère actuel en 1893.

C'est en cette même année 1893 qu'eut lieu la démarcation du nouveau cimetière. En 1894 eut lieu la construction de l'école modèle actuelle, sur le terrain de la Fabrique, avec le reste des matériaux de l'ancienne salle publique et du vieux presbytère.

Le vingt janvier 1895, la confrérie du très St-Rosaire était établie en cette paroisse par le Rév. Père Gauvreau de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

M. Houde fut bientôt atteint d'une maladie grave, la paralysie, ce qui l'obligea à abandonner le ministère en mars 1895, il se retira à l'hôpital des Trois-Rivières où il mourut saintement à la fin de l'année 1903.

Pendant sa longue réclusion à l'hôpital, il trouvait encore le moyen, dans la mesure de ses forces, de travailler au salut des âmes et il se rendait, péniblement, à son confessionnal exercer son ministère de miséricorde et de pardon.

M. l'abbé Ferdinand Gauthier fut nommé desservant depuis mars 1895 jusqu'en octobre de la même année, époque où M. l'abbé Eugène Mayrand vint le remplacer

Un des premiers soins de M. Mayrand en arrivant à St-Léon fut de mettre ses paroissiens sous la protection spéciale de Jésus, Marie, Joseph et à cet effet il établit dès 1896 la confrérie de la Ste-Famille.

Sous la douce tutelle de M. Mayrand, l'enseignement primaire dans les écoles prit une grande extension: nulle peine, nul



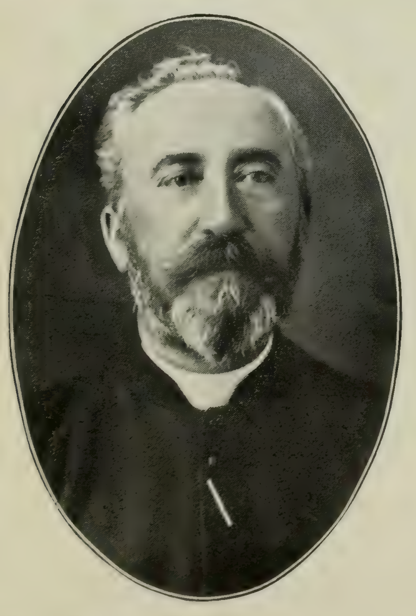
Rév. M. G. Epip. Caron,

né à St=Léon le 18 novembre 1856, ordonné le 25 septembre 1881, curé de St=Aimé de Kingsey Fall en 1884, où il décéda en 1897.



Rév. M. J.=Bte Thomas Caron,

né à St=Léon le 4 février 1863, or=donné le 5 juin 1887, curé de St=Maurice.



Rév. M. L. Majorique Duvrard dit

Laperrière, né à St=Léon le 11 juin 1859, ordonné le 21 septembre 1884, il était curé de St=Paul de Chester lorsqu'il décéda le 19 octobre 1911.



Rév. M. Adélard Lamy,

né à St=Léon le 19 avril 1869, or=donné le 29 juin 1896, curé de St=Adelphe en 1905.

sacrifice n'était épargné pour assurer à l'enfance l'appui et les encouragements nécessaires; tout était mis à contribution pour obtenir l'application des élèves; visites fréquentes, cadeaux, récompenses.

St-Léon a eu ses concours scolaires et l'on se rappelle encore la fièvre d'émulation qui passait sur notre jeunesse étudiante à l'occasion de ces luttes pacifiques où le plus appliqué ou le mieux doué remportait généralement la palme; grâce à l'initiative de M. Mayrand dont on se rappellera toujours le zèle pour l'avancement intellectuel de la jeunesse, et l'amour de prédilection dont il entourait les enfants; grâce aussi au zèle de quelques citoyens distingués qui, entrant dans les vues de M. le Curé, s'empressèrent de le seconder dans cette œuvre de générosité et de dévouement. Des prix pouvant rivaliser avec ceux des élèves les plus méritants de nos collèges, furent achetés et donnés en récompense aux élèves des différentes écoles mises en concours. Les heureux vainqueurs dans cette joute scolaire furent MM. Louis Georges Plourde, Albéric Plourde, Thomas Boisvert, Georges Laperrière Harry Carbonneau, Lionel Boisvert, Alexandre Lesage, Henry Martin et Mlles Laura Boisvert, Cécile Laperrière, Alma Carbonneau, Eva Ferron, Emma Boisvert, Marie-Anne Tessier, Evelina Chevalier, Olivina Boisvert.

Tous ces élèves reçurent ces prix avec reconnaissance et les conservent comme un précieux souvenir.

Mais il se trouve que nous avons anticipé sur les faits puisque ces concours eurent lieu en 1902 et en 1903, revenons à la grande fête de l'inauguration de l'orgue qui eut lieu en 1896.

Nos lecteurs en verront avec bonheur le compte rendu, écrit dans les annales de la paroisse par la plume élégante de M. le Chanoine Ferdinand Béland.

Grandes Fêtes à St-Léon 6 octobre 1896

Inauguration d'un orgue, bénédiction d'une statue de St-Antoine de Padoue, d'une bannière du Sacré-Cœur et du nouveau cimetière.

Procès-verbal de ces cérémonies.

L'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt seize, le sixième jour du mois d'octobre a eu lieu dans cette paroisse une cérémonie des plus solennelles et des plus imposantes, qui a réuni

au presbytère un grand nombre de prêtres, faisant cortège à Monseigneur Louis François Laflèche, le vénérable Evêque de ce diocèse, qui, sur l'invitation de M. le Desservant de cette paroisse, était arrivé au milieu de nous la veille au soir;—A neuf heures du matin le joyeux carillon, invitant le peuple au temple saint, annonçait en même temps l'ouverture de la cérémonie attendue depuis plusieurs jours, mais à l'intérieur du temple se fait entendre un carillon d'un autre genre, un instrument nouveau qui a des sons pleins de puissance, de douceur et d'harmonie et qui charme la foule dont l'église est remplie, tel que cela se voit aux jours des plus grandes solennités.

C'est au son de ce merveilleux instrument, qui se fait entendre pour la première fois dans l'église de St-Léon, que Monseigneur l'Evêque ayant revêtu les ornements pontificaux à la sacristie fait son entrée au chœur, assisté des Messieurs les Chanoines Ls Richard, du Séminaire des Trois-Rivières, et J. F. Béland, Chancelier du diocèse. Après une prière au maître-autel, Sa Grandeur s'avance à la balustrade avec ses assistants et entonne "l'Adjutorium nostrum" de la bénédiction d'un orgue. Le nouvel instrument, l'orgue fier des célestes bénédictions qui vont tomber sur lui, répond avec douceur et harmonie, et fait éclater ses notes les plus joyeuses pour chanter le "Laudate Dominum in sanctis ejus"; après quoi Monseigneur reprend et termine la bénédiction solennelle de cet instrument de musique qui est inauguré aujourd'hui et qui fait l'objet principal de la fête de ce jour.

Cet orgue magnifique désiré depuis longtemps par les paroissiens de St-Léon est dû à l'initiative du zélé et dévoué prêtre, desservant de St-Léon, M. l'abbé J. E. Mayrand, il est le fruit de la générosité de Messieurs les fabriciens qui ont consacré à son achat une somme de $2300.00 prise sur les deniers de leur fabrique, ce qui honore grandement le pasteur et les ouailles et nous dit assez leur zèle pour la gloire de Dieu et l'embellissement du culte divin, ce que Sa Grandeur constata Elle-même, dans son instruction de circonstance au cours de la messe solennelle, en adressant ses félicitations à la paroisse et aux MM. Casavant Frères, de la ville de St-Hyacinthe qui sont les auteurs de cet instrument.

Aussitôt après, Monseigneur bénit aussi solennellement une

magnifique statue de St-Antoine de Padoue, de grandeur naturelle, et du prix de trente dollars, achetée au moyen de souscriptions volontaires faites dans la paroisse par les dévots de St-Antoine. La dite statue est placée dans le chœur pour la circonstance, sur un piédestal environné de fleurs et de lumières.

Sa Grandeur appelle encore la bénédiction du ciel sur une riche bannière du Sacré-Cœur qui a coûté vingt-cinq dollars, et qui est due au zèle et à la piété des membres de l'archiconfrérie de la Garde d'Honneur de St-Léon. Cette bannière est aujourd'hui suspendue à la voûte, au-dessus du chœur et fait partie de la splendide et artistique décoration de l'intérieur du temple sain, où s'étalent bannière, faisceaux de drapeaux, armoiries diverses, fleurs en abondance, inscriptions choisies lumières multiples, et tout cela dans une disposition tout-à-fait exquise et de bon goût.

Les bénédictions ci-dessus étant terminées, le Prélat se dirige à son trône préparé du côté de l'épitre et s'y assied, après avoir déposé les ornements pontificaux et repris la mosette, en attendant l'arrivée au chœur des ministres de la messe solennelle, lesquels apparurent aussitôt. C'est M. l'abbé A. O. Savoie, curé de St-Alexis des Monts qui est le célébrant, il a pour diacre, M. Gaudiose Laquerre, vicaire de La Rivière du Loup et pour sous-diacre, M. Adélard Lamy, vicaire au Cap de la Madeleine. On chante la messe du second ton. L'orgue est tenu par M. l'abbé Elisée Panneton, professeur au Séminaire des Trois-Rivières, et le chœur puissant qui est réuni est sous la direction de M. l'abbé Léon Arcand aussi professeur au Séminaire des Trois-Rivières. A l'Evangile, Monseigneur se rend en chaire et prononce un éloquent sermon de circonstance prenant pour texte les paroles du Roi David qu'une inscription mettait sous les yeux de Sa Grandeur: "Laudate eum in tympano et choro laudate eum in chordis et organo."

La quête de ce jour fut faite par trois jeunes filles accompagnées chacune d'un jeune garçon. On leur avait préparé des sièges en face du maître-autel et au pied de la balustrade. C'est là qu'ils entendirent la messe ils firent leur tournée dans l'église à l'offertoire, et rapportèrent la somme de seize piastres et seize sous.

Mademoiselle Angéline Lesage était accompagnée de M. Arthur Legris, Mlle Alma Chevalier de M. Arthur Plourde et Mlle Alphonsine Lesage de M. Georges Lescadres.

A la fin de la messe, Sa Grandeur ayant donné la bénédiction solennelle et ayant fait publier l'indulgence de quarante jours, se rend à la sacristie et de là au presbytère, suivie de tous les membres du clergé présent. Un somptueux dîner y est préparé. Sa Grandeur bénit la table autour de laquelle prennent place, à côté du Prélat: Messieurs les Chanoines Ls Richard, Préfet des Etudes au Séminaire des Trois-Rivières, N. Caron, curé de Maskinongé, J. N. Tessier, Curé de la Rivière du Loup, J. F. Béland, chancelier de Sa Grandeur; les Révérends J. E. Mayrand, Desservant de St-Léon, Ed. Béliveau, Curé de Ste-Ursule, D. Gérin, Curé de St-Justin, Jos. Caron, Chapelain de l'Hôpital des Trois-Rivières, A. O. Savoie, Curé de St-Alexis, J. E. Laflèche Curé de St-Paulin, Ad. Bellemare, Curé de St-Elie de Caxton, N. Villeneuve, vicaire de Maskinongé, Léon Arcand et Elisée Panneton du Séminaire des Trois-Rivières. Gaud. Laquerre, vicaire à La Rivière du Loup, Euchariste Héroux, vicaire à Ste-Ursule, Ernest Poirier, Curé de St-Mathieu de Caxton, Maxime Masson, vicaire à St-Justin, Ad. Lamy, vicaire au Cap de la Madeleine, ainsi que M. S. Casavant facteur d'orgues de St-Hyacinthe.

Après une courte récréation à la suite du diner, commence la seconde partie de la fête religieuse de ce jour. Il s'agit maintenant de procéder à la bénédiction du nouveau cimetière de cette paroisse, lequel a été érigé en 1893, et dont le site même que l'étendue ont été fixés par M. J. B. Comeau, Curé d'Yamachiche, en vertu d'une commission spéciale à lui donnée, le 16 mars 1893, par le Révérendissime L. S. Rheault, V. G. alors administrateur du diocèse.

Ce cimetière d'un arpent de superficie environ, très bien clôturé, occupe une très belle position, à environ deux arpents au plus de l'église paroissiale, sur le penchant de la côte de la petite rivière Chacoura, et le long du chemin qui conduit au Rang St-Charles. C'est un des plus beaux cimetières de ce diocèse quant au site et à sa position par rapport à l'église.

A deux heures précises le joyeux carillon invite de nouveau le peuple fidèle au temple saint, qui se remplit encore de la même foule que dans la matinée.

Les clercs, les chantres, le clergé et Sa Grandeur Mgr l'Evêque prennent place au chœur et pendant que l'on chante un cantique,

à l'orgue, le Prélat monte de nouveau en chaire et prononce une longue et touchante allocution en rapport avec la bénédiction qui doit avoir lieu immédiatement après, puis il annonce qu'à raison de son grand âge et des fatigues de ce jour, de l'humidité du sol et de la tempétature trop froide à cette saison, il a décidé de ne pas faire lui-même cette bénédiction du cimetière qui est une cérémonie un peu longue, et qu'il en a chargé son Chancelier, M. le Chanoine J. F. Béland, auquel il a communiqué toutes les facultés nécessaires pour remplir cette fonction en sa place.

Donc, en conséquence de cette délégation, nous avons revêtu les ornements sacrés prescrits pour telle bénédiction, et assisté des Révérends Joseph Caron, Chapelain de l'Hôpital des Trois-Rivières et Adélard Bellemare, Curé de St-Elie, comme diacre et sous-diacre, nous nous sommes rendus processionnellement au cimetière, précédé de la croix, des clercs, des chantres et du clergé Monseigneur l'Evêque toutefois demeurant à son trône dans l'église et suivi de tout le peuple en prières, nous avons béni solennellement le dit cimetière de la parroisse de St-Léon, et en suivant point par point, et avec chant, toutes les prescriptions du Rituel Romain, après quoi nous sommes retournés à l'église dans le même ordre que nous en étions venus, et Monseigneur l'Evêque revêtant les habits pontificaux, donna la bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement, ayant pour assistants les mêmes qui nous avaient accompagné au cimetière. Cette cérémonie termina la fête de ce jour, qui a été d'un bout à l'autre des plus solennelles, et dont les paroissiens, nous l'espérons, garderont le plus doux et le plus consolant souvenir.

En foi de quoi. Nous avons signé le présent procès-verbal au Palais Episcopal des Trois-Rivières où nous avons dû le rédiger, n'ayant pas eu le temps de le faire à St-Léon le 13 octobre 1896, en la fête de St-Edouard le Confesseur.

J. F. Beland Ptre Chanoine

Chancelier

NOS MORTS

"La gloire humaine est passagère,
Tout meurt en ce monde mortel.
Pour la vie humble et solitaire.
Dieu garde un éclat éternel."

A l'ombre des vieux saules, tout près de la croix protectrice, ils dorment leur dernier sommeil les êtres que nous avons tant aimés! la scène de ce monde est passée pour eux! Etrangers à nos agitations et à nos luttes, ils reposent paisiblement sous le tertre tutélaire. Allons quelquefois les visiter, entrons dans le cimetière: un silence profond règne dans la cité des morts! Recueillons-nous, dégageons notre esprit des objets terrestres; prêtons aux voix qui montent des tombeaux une oreille attentive, écoutons ces voix d'outre-tombe disant leur humiliation et leur néant.

Ici l'ambition, la gloire, la richesse et le désir de paraître viennent se briser!

Ici la vaine fumée des louanges ne trouve plus d'écho!

Ici le riche et le pauvre, le savant et l'ignorant sont confondus dans une même linceuil!

Oh! comme elles sont éloquentes, ces voix mystiques qui parlent à nos âmes dans le silence des cimetières! comme elles nous montrent le vide et l'inutilité des terrestres vanités! Ne soyons donc pas sourds à ces leçons de la mort: c'est la voix d'un père, d'une mère, d'un parent, d'un ami; quand ils étaient encore en cette vie mortelle, ils pouvaient tout sacrifier pour nous venir en aide! aussi comme nous les aimions! Les aimerions-nous moins maintenant qu'ils ont quitté la terre, maintenant qu'ils ne peuvent plus rien mériter pour attenuer les peines auxquelles ils sont vraisemblablement soumis pour de fautes inexpiées? Prions donc beaucoup pour les âmes qui, privées pour un temps de la vue de Dieu, aspirent cependant de toutes leurs forces à être réunies à Lui! Disons souvent, pour elles, cette supplique ardente de David pénitent: "Seigneur ne vous souvenez pas de nos fautes, ni de celles de nos proches et ne tirez pas vengeance de nos péchés.'"

L'année 1897 nous apporta l'établissement de la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur. Cette confrérie, comme on le voit, n'est que l'extension de notre grande confrérie du Sacré-Cœur, établie en 1819, puisque l'heure de garde s'y pratique tous les jours.

Espérons que le centenaire de cette antique confrérie, qui tombe en 1919,c'est-à-dire dans trois ans ne passera pas inaperçue et le désir des citoyens de cette paroisse est qu'il soit célébré avec éclat,vu les titres que la paroisse de St-Léon possède de conserver cette confrérie qui lui rappelle si bien la dévotion et la foi ardente des ancêtres.

Les années qui suivirent furent,pour M.Mayrand,toutes dépensées pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; sans cesse sur la brèche, son unique ambition était de faire le bien, recherchant continuellement l'occasion de soulager une souffrance,de mettre un contrepoids à la douleur. On peut lui rendre le témoignage qu'il a usé sa vie au chevet des malades, dont il savait si bien adoucir les derniers moments.

Sa mort arriva en 1904: c'était à la clôture d'une retraite. toute la semaine les paroissiens avaient supplié le ciel de leur accorder la guérison et le prompt retour de "leur père en Dieu", du digne curé qui sur un lit d'hôpital souffrait de ne pouvoir se joindre à eux. Lorsque le précidateur, le Rév. Père Perron, monta en chaire et annonça que le brave pasteur, le Directeur si éclairé qu'était M. Mayrand, venait de s'éteindre, un sentiment de profonde tristesse envahit l'assistance et la foule s'écoula consternée, méditant en elle-même sur l'instabilité de toute vie humaine!

Sa mort causa de grands regrets dans le clergé, on en voit la preuve par le petit poëme qu'écrivait, au lendemain de sa mort, un prêtre des ses amis:

A la mémoire de feu le Révérend J. Eugène Mayrand.

Il a quitté cette terre
Sans douleur, sans regrets
En disant: "Mon Dieu j'adhère
"A vos éternels décrets.

"A vous Seigneur je demande
"Accès dans vos saints parvis
"Mon âme je recommande,
"Et votre main je bénis.

Et Dieu envoya son ange
De son aile l'effleurer
La visite de l'archange
Nous a fait souvent pleurer.

Vers la demeure éternelle
Ami, tu t'es envolé
Notre amitié fraternelle
En ta faveur a parlé.

"O Père Dieu de clémence
"Recevez ce serviteur,
"Qu'en votre sainte présence
"Il goûte le pur bonheur

Dans le séjour de la gloire,
Pense aux amis d'ici-bas
Ils honorent ta mémoire
Où qu'ils dirigent leurs pas.

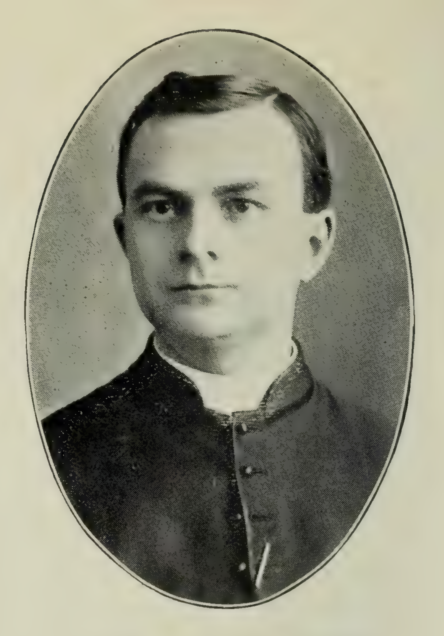
Parmi nous ton âme tendre
Ne savait rien refuser,
Là-haut pourra-t-elle entendre
En vain nos cœurs lui parler ?

Plaide toujours notre cause
Auprès du Roi tout-puissant
En qui notre foi repose
Ce dont tu seras garant.



Rév. M. Philippe Lesage,

né à St=Léon le 2 octobre 1872, or= donné le 30 juillet 1899, actuelle= ment curé de St=Alexis des Monts.



Rév. M. J. Adélard Lupien,

né à St=Léon le 28 juillet 1879, or= donné le 29 juin 1906, vicaire à Ste= Anne d'Yamachiche.



Rév. M. Noé Pepin,

né le 27 février 1873 à St=Léon, or= donné le 1er août 1897, curé de St= Wenceslas.



Rév. M. Dionis Gélinas,

né à St=Léon le 26 novembre 1882, ordonné le 29 juin 1906, professeur au Séminaire des Trois=Rivières.

Les citoyens de St-Léon seront heureux sans doute de lire la nécrologie que le Trifluvien des Trois-Rivières publiait le 8 novembre 1904, c'est pourquoi nous la reproduisons ici.

NECROLOGIE

Le diocèse des Trois-Rivières, vient de faire une perte bien grande par la mort de M. le Curé de St-Léon, et nous nous associons de tout cœur au deuil de Mgr l'Evêque et de tout le clergé.

Monsieur Mayrand ressentait depuis qulques années les atteintes du mal cruel qui l'a emporté; cependant toujours à son poste, il luttait avec un indomptable courage contre les ravages de la maladie. Si parfois le coup était trop violent, il venait chercher le calme et la tranquillité chez les bonnes sœurs de l'hôpital. C'est ainsi que, il y a quinze jours, il revenait fatigué et malade, mais avec l'espoir au cœur que les bons soins et le repos ramènerait le mieux ordinaire. Il ne cachait pas néanmoins les craintes que son état lui inspirait et se tenait résigné à la volonté de Dieu. Dans cette dernière maladie une seule pensée le préoccupait: Ses paroissiens allaient suivre les exercices d'une grande retraite et il ne serait pas là pour partager le bonheur de ses chères ouailles!

Rien ne faisait prévoir que la fin arriverait d'une manière aussi soudaine. Dimanche matin un épanchement au cerveau amena le dénouement fatal. A peine deux heures d'une douce agonie, et le digne prêtre était devant Dieu.

Le Rév. Monsieur Joseph Eugène Mayrand est né à Deschambault le premier novembre 1855. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire des Trois-Rivières. Ordonné le 25 septembre 1881, il fut appelé à remplir au séminaire jusqu'en 1895 de très importantes fonctions, il fut successivement économe, procureur, professeur et directeur. Il a rendu à son "Alma Mater" de marquants services. Il travailla à l'œuvre de l'éducation non-seulement par ses capacités et ses sacrifices, mais aussi par ses deniers. Il contribua par un généreux montant à la construction de la nouvelle chapelle du Séminaire et son nom est conservé parmi ceux des bienfaiteurs insignes.

Les paroissiens de St-Léon qu'il dirigeait avec tant de zèle et de dévouement depuis neuf ans sont plongés dans la plus légi-

time douleur. Celui qui les aimait comme un père, celui qui n'a jamais eu d'autre ambition que la gloire de Dieu et le salut des âmes, leur est ravi pour toujours. Il est vrai cependant que dans certaines circonstances, l'esprit de progrès et les efforts d'un zèle inspiré par Dieu ne furent pas toujours compris de tous, et le digne curé, l'ami de l'ordre et de la paix, l'homme conciliant mais ferme, éprouva quelquefois des ennuis, des peines qu'on aurait pu facilement prévenir en s'appuyant sur la religion et en pesant mieux les motifs d'action du grand cœur que la mort vient de glacer. "Fiat voluntas Dei":

Devant cette tombe toute fraîche ouverte, nous pleurons un ami véritable, un prêtre selon le cœur de Dieu et tous les paroissiens de la belle paroisse de St-Léon, reconnaissent avoir perdu le meilleur des pères, un conseiller prudent et bien éclairé; les pauvres un protecteur assuré, les enfants des écoles, l'école modèle surtout un censeur vigilant et assidu, un promoteur zélé de tous les travaux.

Les restes du Rév. J. E. Mayrand, transportés à la chapelle du Séminaire eurent un service chanté. Pour se conformer au désir du regretté défunt l'inhumation a été faite dans le cimetière privé des prêtres du Séminaire. C'est à l'ombre, de cette maison qu'il a tant aimée et où il a passé la moitié de son existence, qu'il veut dormir son dernier sommeil.

Monsieur Mayrand laisse une vieille mère éplorée, des frères et des sœurs dont deux religieuses.

Le Trifluvien du 8 novembre 1905.

NOS EBOULIS

La rivière Chacoura qui arrose nos fertiles campagnes et dont les eaux vont se perdre dans la Rivière du Loup a déjà, dans le passé, causé beaucoup de dégats. Nos vieillards se souviennent que vers 1833 un éboulis qui se produisit non loin de ses côtes coûta la vie à un de nos citoyens. Voici le récit de l'accident que l'on trouve à la page 14 du "Mémorial de familles" de Mme Dr F. L. Hamelin Louiseville:

"La maison du père Joseph Lesage était bâtie sur le versant, de la rivière Chacoura et son fils Isaac demeurait chez lui avec sa

famille. Au moment où le cataclysme se produisit en plein été, le 27 août 1833 et à l'aurore d'un beau jour, car c'était au matin, la jeune femme était sortie de la maison et c'est ce qui la sauva; elle était occupée à traire ses vaches à quelque distance de l'habitation qui était elle-même assez éloignée des voisins. Les vieux parents et les petits enfants d'Isaac dormaient encore dans le haut de la maison, on suppose qu'Isaac se préparait lui-même à sortir pour vaquer à ses occupations journalières, lorsque tout à coup un effroyable tremblement se produisit entrainant la maison au loin. On retrouva le corps du malheureux Isaac écrasé sur le seuil même de sa maison, tandis que la partie du sol sur laquelle était la jeune femme fut portée à une assez grande distance, sans qu'elle ne reçut aucun mal. Les vieux parents et les petits enfants furent aussi préservés."

A la maison voisine habitée par M. Auguste Ferron il arriva un fait assez singulier. Le père absent pour affaires, avait laissé sa femme et ses enfants seuls à la maison. Au moment où l'éboulis se produisit, le terrain sur lequel l'habitation était construite ainsi que la croix plantée tout près sur le bord de la route, laissa la place qu'il occupait et glissa jusqu'à la distance d'un arpent avec une rapidité vertigineuse. Voyons d'ici la frayeur et la consternation de la pauvre mère de famille, la portion du terrain était demeurée intacte mais la maison penchait tristement vers la terre et tout autour d'elle le sol bouleversé ne lui montrait aucune issue par où elle pût s'échapper, elle dut attendre plus morte que vive, au pied de la croix, l'arrivée du chef de la famille qui la tira de sa dangereuse position!

Vers 1858 eut lieu un second éboulis presqu'aussi désastreux que le premier. En voici la narration faite au coin du feu le soir au foyer de la famille: Un cultivateur et sa femme habitaient une petite maisonnette sur les bords de la rivière Chacoura. Un jour de dimanche, la femme dit à son mari: "La terre tremble, va donc chercher l'horloge dans la maison"-Personne n'ignore qu'en ces temps de pauvreté, une horloge était un objet de luxe que les heureux possesseurs prisaient bien haut, et que pour beaucoup ils n'auraient voulu perdre.—Le mari ne croyant pas à l'imminence du danger ne porta ps grande attention à la représentation de sa femme et partit pour aller entendre la messe. A son retour

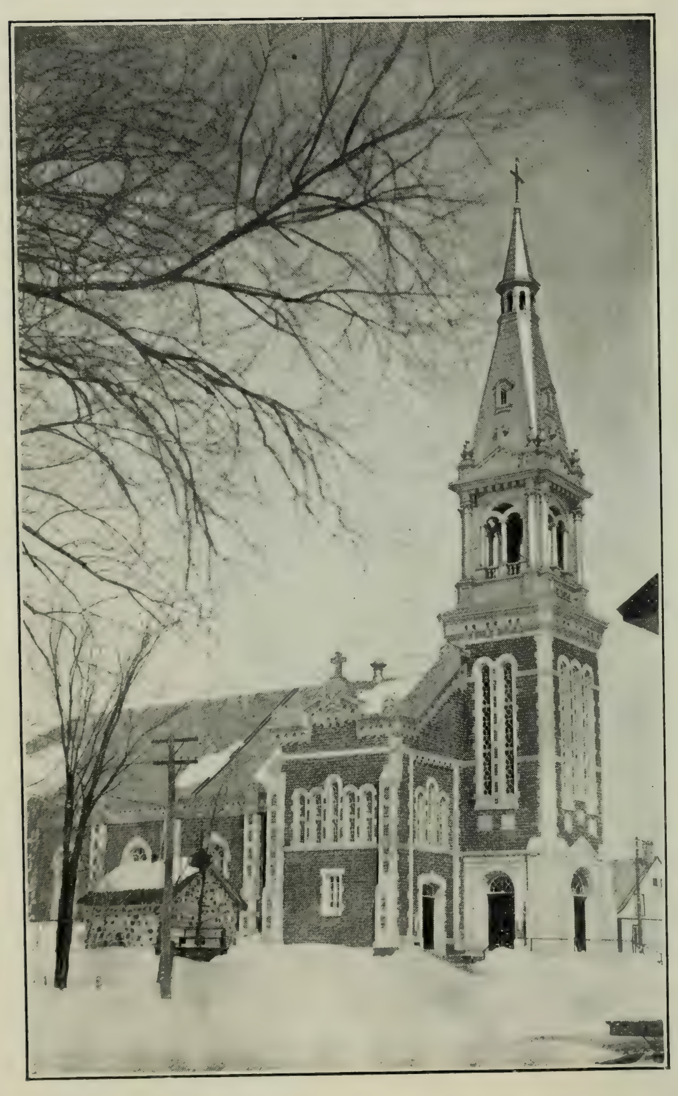
la terre vacillait encore. Il entra dans la maison, s'empara de l'horloge, cependant que l'aïeule montait à l'étage supérieur pour prendre quelques menus objets. Comme elle revenait elle mit la main sur la cheminée qui s'effrondra avec un bruit effroyable! L'aïeule descendit précipitamment rejoignit son gendre et tous deux sortirent de la maison qui s'écroula derrière eux. L'éboulis fut considérable et de tous les points de la paroisse on accourait visiter le théâtre de l'accident.

En 1868 un troisième éboulis fit déborder la rivière et par le fait même détruisit tous les ponts, ce qui amena la mort de deux jeunes gens MM. Geo. Coulombe et T. Savard qui ayant voulu traverser la rivière dans une embarcation déjà surchargée, perdirent pied et disparurent dans les flots perfides!

Faut-il conclure que la rivière soit la cause immédiate de ces dégats; d'aucuns prétendent que l'eau de la rivière, filtrant à travers la glaise, se fraye un chemin dans la terre et que le vide causé par le travail de l'eau qui mine le terrain à l'intérieur amène ces bouleversements qui, en se produisant privent la moitié de notre population, de toute communication, si ce n'est à l'aide de radeaux ou en faisant de longs détours, avec l'autre partie de la paroisse. Quoiqu'il en soit l'aspect de nos rives présentant de nombreux monticules, les énormes échancrures que l'on remarque sur nos côtes découpées et quelquefois taillées à pic, nous disent assez clairement qu'elles ne sont pas étrangères à ces funestes bouleversements.

Qui ne se souvient, à St-Léon, du grand éboulis qui, vers 1889, se produisit sur la rive droite de la rivière et démolit entièrement une maison et ses dépendances: les voisins atterrés, voyant la mort se dresser devant eux, par la perspective d'un malheur semblable, firent transporter précipitamment leur demeure à une longue distance.

Le 4 décembre 1902, un brave cultivateur, M. Georges Bellemare, était à couper du bois sur les côtes de la rivière; soudain un sinistre craquement se fit entendre, et l'homme levant les yeux mesura toute l'étendue du danger! il se sauva à toutes jambes devant l'éboulis qui suivait ses pas; quand il se retourna il vit une énorme quantité de terre amoncelée à l'endroit qu'il venait de quitter! Cet éboulis causa un grand dommage aux cultivateurs



L'église de St-Léon restaurée en 1914 et 1915.

riverains, notamment à M. Henri Fafard qui, en cette circonstance , perdit plusieurs arpents de terre, l'eau monta rapidement ce qui empêcha plusieurs autres habitants de cultiver les abords de la rivière pendant deux étés.

En 1908 un nouvel éboulis se produisit, bouleversant profondément 12 arpents de terrain appartenant à MM. Joseph Fleury, Majorique Lamy, J. E. Lesage et Elie Grenier : la rivière complètement bouchée par la masse de terre qui venait de s'abattre sur son lit déborda, couvrant une largeur de deux arpents, ce qui nécessita l'usage de radeaux, aucun pont n'ayant pu tenir en face de l'élément destructeur.

Cette nécessité, de se servir de radeau, donna lieu quelquefois à des incidents peu agréables: le 7 mai, premier vendredi du mois, un certain nombre de personnes s'en allaient à l'église, entendre la sainte messe et recevoir les sacrements, avant de commencer les travaux champêtres; mais on comptait sans le radeau et ses ficelles mal disposées; arrivées au bord de la rivière impossible de faire remuer le radeau dont les cordes étaient solidement liées entre elles. Force leur fut donc, quoique la messe fut déjà sonnée de se résigner et d'attendre la Providence' Elle se manifesta bientôt dans la personne de M. Ephrem Caillé qui accourant de la rive opposée tourna la poulie et délia les ficelles, alors le radeau fut mis en mouvement et les bonnes gens atteignirent la rive gauche un peu en retard.

En 1910 il se produisit encore un éboulis, cette fois là la voie publique, communément appelée "chemin du roi" fut emportée complètement, laissant à sa place un précipice de 30 pieds de profondeur sur une étendue de 3 arpents, et les cultivateurs riverains, pleins d'anxiété, se disaient les uns aux autres: "Que va-t--il advenir de ces funestes bouleversements"? Heureusement que depuis 6 ans la rivière épuisée par les efforts qu'elle a faits, semble se reposer! Espérons, qu'elle ne nous causera plus à l'avenir, de ces surprises fatales qui peuvent dégénérer en catastrophe.

. . . .

Maintenant pour reposer notre esprit de la monotonie toujours un peu ennuyeuse des dates, passons en revue les personnages distingués tels que prêtres, religieux et religieuses que St-Léon se fait gloire de compter au monbres de ses enfants.

St-Léon a donné 15 prêtres à l'Eglise, les derniers fleurons de ce rosaire sacerdotal sont: MM. les abbés Donat Fréchette et Joseph Paquin ordonnés le 27 juin dernier; les autres sont les Révérends Dolphis Barolet, François Désaulniers, Epiphane Dussault, Georges Caron, Israël Hamel, Majorique Laperrière, Noé Pepin, Thomas Caron, Philippe Lesage, Hormisdas Deschênes, Adélard Lupien, Dionis Gélinas, Adélard Lamy.

Six de nos jeunes gens ont quitté le monde et se sont faits religieux, ce sont: Frère Alfred Marie, fils de M. Louis Lambert, Frs. Dussault, Fr. Dussault, Willie Paillé, Fr. Florentin, Wilfrid Bergeron, Fr. Calixtus, Albertino Lupien, Fr. Magin Adolphe, Fr. Deschênes.

St-Léon compte aussi 29 religieuses, ce sont: Mlles Louise Martin Sr Marie-Angèle, fille de J. Bte Martin, profession religieuse en 1851, a célébré ses noces jubilaires en 1901, âgée aujourd'hui de 81 ans, doyenne de nos religieuses.

Marie-Louise Martin, Sr Ste-Macrina, fille de Fab. Martin, Célina Tessier, Sr St-Barthélemy et Marie-Tessier, Sr St-Pierre Nolasque, filles de Chs Tessier Srs de la Congrégation Notre-Dame,

Caroline Deschênes, Sr Ste-Adélaïde fille de Thos Deschênes Georgine Caron, Sr Marie de Jésus, Emma Caron, Sr St-Georges et Flore Caron, Sr Marie du St-Esprit filles de M. Georges Caron, M. Flore Milot, Sr St-Léonard, fille de Léonard Milot, M. L. Lamy, Sr Ste-Aurélie, fille de Ls Lamy, Laura Boisvert, Sr Ste-Félicité, M. L. Boisvert, Sr Ste-Olive, filles de Benj. Boisvert. Ursulines.

M.-Anne Pelletier, Sr St-Jean Berchmans, Amanda Pelletier, Sr St-Pascal Baylon, filles de I. Pelletier, Oliva Foucher, Sr St-Jean de l'Eucharistie, fille de J.-B. Foucher, Emma Rabouin, Sr Ste-Mathilde, fille d'André Rabouin, Emma Rabouin, Sr St-Joseph de l'Eucharistie fille d'Epip. Rabouin, M. Louise Fréchette, Sr Ste-Geneviève fille de Joseph Fréchette, B. Fournier, Sr Bernadette de Marie, fille de J.-Bte Fournier, Maria Lambert, Sr Ste-Hildefonse, fille de Ls Lambert, Flore Desmarteau fille de Elie Desmarteau, Anny Paquin, Sr Léon François fille de Frs Paquin, M. Béland, Sr Donat, fille de J. Béland, Flore Lesage, Sr Léonide fille de B. Lesage Mathilde Ferron, Sr Ferron, fille de J. Ferron, Caroline Lesage, Sr Philippa, fille de L. P. Lesage.



M. Hector Caron

est né à St-Léon le 30 août 1862, a fait ses études au Séminaire des Trois-Rivières et à l'Université d'Ottawa. Elu député du comté de Maskinongé à la législature provinciale le 8 mars 1892 et aux élections de 1897 et 1901. Résigna so nsiège en 1903 pour accepter la position de Surintendant de la chasse et de la pêche pour la province. Le 9 mars 1885 marié à Delle Florella Lesieur Désaulnier, fille de Alexis L. Désaulnier, avocat de Louiseville et député du comté à la Chambre des Communes.

Eugénie Lescadres, Sr Ste-Euphrasie, fille de H. Lescadres, Alma Chevalier, Sr Marie de Ste-Eustelle, fille de Uld. Chevalier, Marie-Anne Ferron, Sr Marie de St-Jean, fille de Jos. Ferron alias Dédé.

Plusieurs jeunes filles de la paroisse sont novices dans différentes communautés, ce sont: Marie Anne Deschênes fille de Hon. Deschênes, Amanda Lemire fille de Théophile Lemire, Antoinette Lambert et Anna Lambert filles de Elie Lambert

On compte douze médecins natifs de St-Léon; ce sont MM. Majorique Rivard, Alphonse Milot, Télesphore Caron Ernest Milot, Elzéar Voisard, Wilfrid Milot, Narcisse Auger, Adjutor Deschênes, Victor Boisvert, Conrad Lesage, Ovide Lesage., Ephrem Ayotte, aussi un étudiant en médecine: M. Lionel Lamy.

Deux chirurgiens-dentistes: MM. Alexis Caron et Léopold Gélinas.

Trois notaires: MM. François Rivard, Théodore Rivard, Alphonse Ferron.

Deux avocats: MM. Joseph Ferron, Roméo Caron.

Dans le domaine de la politique, St-Léon s'honore de compter parmi ses enfants trois anciens députés, qui sont: MM. Joseph Lessard, Hector Caron et Hormisdas Mayrand.

St-Léon s'honore aussi d'avoir été le berceau de Mme Dr Hamelin—née Caroline Martin—l'auteur des livres si appréciés "Mémorial de Familles" et "Généalogie de la Famille Savoie" et d'avoir donné le jour à "Colette"—Mlle Edouardina Lesage—la fine chroniqueuse de "La Presse".

Après avoir fait la revue des personnes ayant obtenu un brevet pour l'enseignement dans la paroisse, nous y trouvons 85 institutrices diplômées, n'est-ce pas un beau résultat ? surtout si l'on considère que St-Léon ne possédant aucune maison d'éducation religieuse, les parents ont dû faire de réels sacrifices pour mener à bonne fin l'éducation de leurs enfants.

LES SACRISTAINS

Pourquoi ne pas parler dans ces notes du sacristain, ce bon serviteur de l'Eglise qui dépense sa vie pour la gloire de Dieu au

service des autels! Sa position pour être humble n'en est pas moins agréable à Dieu, tandis que le monde, agité par la fièvre des affaires, court éperdument à la conquête des richesses matérielles, le bon sacristain coule paisiblement sa vie à l'ombre de l'autel et n'a, presque toujours, pour horizon, que l'enceinte de son église!

M. François Plante, le premier sacristain, fut engagé le 1er janvier 1804, M. Alexis Bélanger lui succéda en 1818 et occupa la place de sacristain jusqu'en 1849, époque où M. Laurent Laperrière fut appelé à le remplacer. M. Laperrière fut le type du parfait honnête homme et du bon chrétien, il apporta un soin particulier à l'éducation de ses enfants et sut leur inculquer, dès l'âge le plus tendre, des principes de foi et d'honneur; il était particulièrement aimé dans la paroisse et c'était un plaisir de voir la cordialité avec laquelle il était reçu lorsqu'il faisait la quête traditionnelle encore en usage en ce temps-là. Il s'acquittait de ses devoirs de sacristain avec un soin jaloux et un zèle admirable, aussi garda-t-il ses fonctions jusqu'à ce que l'âge et les infirmités l'eussent réduit à l'impuissance.

M. Georges L. O. Laperrière son fils, aujourd'hui marchand général et gérant de la banque d'Hochelaga à St-Léon, lui succéda en 1882 et débuta dans les fonctions de sacristain avec une adresse tout a fait remarquable, le goût du beau semblait inné en lui, il excellait dans l'art d'ornementer le temple, d'orner le sanctuaire, d'ajuster les tentures, de décorer les autels où les faisceaux de fleurs et de verdure se mêlaient aux gerbes de lumières qui faisaient resplendir l'or du vieil autel et lui donnaient une teinte plus prononcée et plus brillante. Il servit l'église pendant 26 ans et les paroissiens le virent partir avec regret. M. Alexandre Lesage lui succéda en 1908 juqu'en 1912 et fut remplacé à cette époque par M. Georges Dubé le sacristain actuel.

Avant de fermer la liste des membres du clergé qui, par leur zèle et leur dévouement, ont contribué au bien spirituel de la paroisse, n'oublions pas de donner un souvenir reconnaissant à ces ouvriers évangéliques, a ces précieux auxiliaires de MM. les Curés qui nous ont apporté, avec les prémices de leur apostolat, l'exemple de leurs vertus ou qui ont mis au service de nos âmes les fruits d'une expérience acquise au prix de longs et pénibles sacrifices.



Rév. M. J. P. Garceau,

né le 25 janvier 1862 aux Trois-Rivières, ordonné le 26 août 1888, nommé curé de St-Léon le 15 novembre 1904.

Que Dieu, si libéral en ses récompenses, leur donne, dès ici-bas, une part des joies semées, par leur charité ardente, dans les âmes qu'ils ont régénérées et éclairées. Qu'Il se révèle à leur âme dans le silence du sacrifice ! dans l'intimité de la communion! Que la paix promise, sur la terre, aux âmes de bonne volonté soit leur constant partage maintenant et à jamais!

M. l'abbé Joseph Garceau, le curé actuel, prit la direction de la paroisse en novembre 1904. Les faits les plus saillants de son administration sont la votation d'une somme de $10,000 pour la construction d'une sacristie, votée à l'unanimité le 30 juillet 1905—c'est à dire moins d'un an après son arrivée dans cette paroisse—par les francs-tenanciers réunis en assemblée régulière, et la restauration de l'église.,

Il est à propos ici de payer un juste tribut de louanges à M. le Curé dont l'initiative pleine de zèle et l'effort continu ont su mener à bonne fin une entreprise qui demandait beaucoup de tact et d'habilité dans les circonstances.

Si M. Delaunay et M. Aubry ont beaucoup mérité de la paroisse, l'un pour avoir fait construire l'église actuelle, l'autre pour l'avoir fait parachever; on peut dire avec autant et même plus de raison que M. Garceau mérite encore davantage; car outre le travail ardu qu'il s'est imposé pour surmonter des difficultés sans cesse renaissantes, il a contribué de ses deniers pour une large part, tant pour la construction de la sacristie que pour la restauration de l'église; il mérite donc, à juste titre, d'être regardé comme bienfaiteur et son nom restera, dans l'histoire de la paroisse, synonyme de bonté, de générosité et aussi, disons le mot, d'ardente charité! car ses paroissiens, au moment de l'épreuve, ont pu constater que la charité du prêtre de Jésus-Christ n'est pas un vain mot et que comme le Divin Maître, il sait se pencher vers ceux qui souffrent, vers ceux qui sont marqués du sceau de la croix.

L'autel de la sacristie qui a été donné par Mme Louis Lamy est consacré au Sacré-Cœur et à cet effet une magnifique statue du Sacré-Cœur a été achetée par les paroissiens et placée au sommet de l'autel.

Nous devons à M. Garceau l'érection de la Ligue du Sacré-Cœur, en 1906 et la fondation de la Société de Tempérance en 1908.

En 1913 avait lieu l'assemblée concernant la restauration de l'église. Voici le procès verbal de cette assemblée:

Le 7 novembre 1913, dans une assemblée des marguillers anciens et nouveaux et francs-tenanciers de cette paroisse, il a été proposé par M. Fidèle Laperrière, secondé par M. Théophile Bastien 1o Que les francs-tenanciers de la paroisse de St-Léon consentent à restaurer leur église paroissiale, et à autoriser M. le Curé et les marguilliers du banc à faire faire les travaux pour la somme de $50,000., à cette proposition, il y eut un amendement demandant l'église au centre. Après avoir pris les voix il y eut 74 voix de majorité pour la restauration de la vieille église.

En 1914, a été établie en cette paroissse la *Ligue de la bonne mode,* environ 390 dames et demoiselles en font partie. Le recrutement s'est fait sans beaucoup de peine et chacune a apporté à l'établissement de la ligue toute la bonne volonté désirable. Des jeunes filles dans tout l'épanouissement de leur vingtième année n'ont pas craint de passer par les rangs pour remplir leur liste d'enrôlement et tout cela s'est fait sans contrainte, avec générosité, donnant elles-mêmes l'exemple de la modération dans le choix de la mode. Honneur à ces jeunes filles! elles ont foulé aux pieds le respect humain; elles ont compris que la plupart des modes actuelles ne peuvent s'adapter à notre condition de chrétiennes; que la femme ne doit suivre la mode qu'en autant que celle-ci est tolérable et que porter tous ces costumes inventés par la vanité et l'esprit relaché du siècle dénote une âme légère et peu d'élévation dans les sentiments. La ligue a créé ici un véritable enthousiasme. Chaque ligueuse se fait forte de porter le costume précité, et quand les ombres du soir tombent sur la campagne, des voix fraîches et sonores lancent aux échos ce pieux cantique de notre ligue.

Nous voulons Dieu, la mode impie
Veut envahir notre foyer,
Nous t'en prions. Vierge bénie
Viens la bannir sans plus tarder.

REFRAIN

Garde-nous, bonne Mère
Notre foi, notre honneur,
Oui Dieu le veut ce cri de guerre
Résonne au fond de notre cœur.

Nous voulons Dieu dans nos parures,
Femmes, ranimons notre foi,
Cessons de prodiguer l'injure
A notre Dieu, à notre Roi!

Nous voulons Dieu malgré le monde
A qui Jésus a dit: "Malheur"!
Disparaissez toilettes immondes,
Car vous contristez le Seigneur.

Nous voulons Dieu! Ce sacrifice
De Dieu gagnera les faveurs.
Loin des affreux sentiers du vice
Il guidera nos pas vainqueurs.

AUX LIGUEUSES DE ST-LEON

Vous l'aimez n'est-ce pas, chères ligueuses de la bonne mode, vous l'aimez comme moi, la petite statuette de Marie Immaculée, entourée de verdure et de fleurs, qui orne le bureau de notre première zélatrice. Elle a été apportée à la place qu'elle occupe actuellement dans une pensée d'apostolat et d'amour! peu l'ont remarquée, elle est restée inaperçue du plus grand nombre; mais elle a reçu notre consécration sublime et l'offrande de notre œuvre de prédilection! Elle a vu les débuts de la ligue, elle a protégé ses combats, elle a suivi ses luttes, elle a salué ses triomphes: elle est petite et attire peu l'attention c'est l'image de notre œuvre de la bonne mode, entourée de toutes parts, perdue et comme noyée par le flot envahisseur d'un luxe effréné et démoralisateur.

Pour la faire sortir de l'ombre où son humble apparence la reléguait inévitablement, des mains pieuses, des ligueuses lui ont tressé

une guirlande! Chères compagnes et amies, saluez la Vierge de la ligue! et du haut du ciel où Elle règne à jamais la douce Marie vous sourira ! puis dans le silence de la prière aimez à méditer les vertus de votre mère du ciel! que souvent de vos lèvres s'exhale l'Angélique Salutation! aimez à épancher votre âme dans le cœur de votre céleste Protectrice et Marie couvrira vos épaules du manteau de la modestie; elle ceindra votre front du voile de la réserve.

L'effort généreux que vous avez fait, en vous enrôlant dans la ligue bénie, vous a grandies à ses yeux! oui Marie vous aime, car vous voulez l'imiter! vous avez compris que briller et paraître n'est pas le véritable but de la femme, en cette vallée terrestre, surtout si ces ajustements sont contraires à la décence: qu'il est une pensée plus haute qui prime toutes les autres et qui doit élever l'âme féminine au-dessus des viles considérations humaines, des vaines conceptions d'ici-bas; que la dignité de la femme est incompatible avec les modes actuelles; vous avez compris tout cela et vous avez suivi l'impulsion de la grâce divine et l'élan généreux de votre cœur! Courage donc et persévérance, chères ligueuses de la bonne mode, ne défaillez pas le long du chemin: Honneur oblige!

Le 6 juin 1914 commencèrent les travaux relatifs à la restauraration de l'église, et comme celle-ci devait être allongée d'une vingtaine de pieds on décida d'en démolir la façade.

LA CHUTE DU VIEUX CLOCHER

Il lançait vers la nue sa flèche altière le vieux clocher de chez nous. Quatre générations avaient grandi sous son ombre tutélaire, ses cloches avaient chanté la vie! elles avaient pleuré la mort! elles avaient convié à l'auguste sacrifice! elles avaient salué, au passage, les époux heureux et joyeux.

Il se dressait dans l'espace infini, gracieux et superbe! il se croyait robuste et fort, il ne se connaissait pas d'ennemis, mais "le temps", qui ronge et détruit tout ce qui existe, avait, à son insu, détérioré tout son organisme et le jour approchait où, victime de cet ennemi implacable qui ne connaît pas la pitié, il allait payer son tribut à la ruine et à l'anéantissement: C'était au matin d'un beau jour, la foule s'était entassée anxieuse et oppressée,

le clocher ébranlé par le travail de destruction qui s'opérait à sa base commença à s'incliner vers la terre puis alla s'abîmer dans le vide affreux qui s'ouvrait devant lui. Les assistants fermèrent les yeux.... Un nuage de poussière, des monceaux de bois brisé, des amas de ferrailles déchiquetées; voilà tout ce qui reste de l'ancien clocher qui, aux jours de sa jeunesse, semblait se flatter de pouvoir défier les injures du temps!

Bientôt la foule se dispersa et tout rentra dans le silence! Seuls quelques citoyens de la paroisse—ceux-là ont la mémoire du cœur—recueillirent des fragments de la croix pour les garder comme souvenir.

Les vieux murs de l'église, après constatation, ayant été trouvés dangereux, la somme de $12,000, pour élever des murs neufs fut votée à l'unanimité dans une assemblée subséquente; mais la question du perron de l'église demeurait en suspens, M. le Curé alors, offrit gracieusement la somme de $700, pour en faciliter la construction et cette offre généreuse fut acceptée avec enthousiasme par la paroisse.

Grâce à la célérité avec laquelle les travaux furent exécutés, la restauration de l'église fut complètement terminée le 20 décembre 1915, c'est-à-dire 18 mois après le commencement des travaux.

AUTOUR DE L'EGLISE

Entrons dans l'église, nous n'y sommes pas étrangers: c'est encore la même voûte remplie d'ornements variés, c'est la même architecture d'autrefois: ordre ionique, ordre corinthien, c'est toujours le "maître-autel doré", protégé par un baldaquin que supportent des colonnes; les tombeaux des autels ont subi une heureuse transformation, les murs sont ornés d'un magnifique chemin de croix en relief, don de quatorze pieux paroissiens; nos vieilles statues, drapées dans leur manteau d'azur, font vraiment bonne figure dans la blancheur immaculée de l'église parsemée de lames dorées! Le vieux Christ, si vénéré des paroissiens a été transféré sur le mur en face de la chaire: au sommet de la croix est accrochée une jolie banderole se déroulant en plis gracieux sur les bras de

la croix et portant cette inscription. "J'ai soif", plainte ardente d'un Dieu qui a soif des âmes et qui s'immole pour notre amour! deux anges adorateurs placés sur des piédestaux tout près ajoutent encore à la beauté du tableau! Une superbe statue de St-Léon le Grand couronne le maître-autel et dans la chapelle ouest, une nouvelle statue du Sacré-Cœur—genre Montmartre—se dresse majestueuse et belle.

Il convient ici d'offrir nos plus affectueux remerciments aux généreux citoyens de cette paroisse qui ont contribué par leurs souscriptions à la restauration de nos statues et à l'achat du chemin de croix, notre reconnaissance aussi à nos anciens co-paroissiens qui ont envoyé leur généreuse offrande pour le même but si louable et si élevé; qu'ils soient assurés que les citoyens de St-Léon en conserveront un fraternel souvenir.

Nous regrettons de ne pouvoir faire connaître ces personnes charitables! Mais deux tableaux d'honneur, placés dans un endroit apparent de l'église, rediront aux générations futures les noms et la charité de ces généreux donateurs.

Nous devons à la justice de signaler aussi le zèle incontesté de M. Georges Laperrière qui s'est imposé la tâche, toujours disgracieuse de recueillir les offrandes. Les concitoyens de M. Laperrière, et en particulier ses enfants, se rappeleront toujours que c'est grâce à son initiative, si heureusement couronnée de succès, que nous devons ces magnifiques statues si propres à exciter la dévotion et la ferveur.

Après avoir adoré Dieu et admiré les beautés architecturales de notre vieux temple, recueillons-nous et laissons notre esprit se pénétrer des pieux souvenirs du passé! Ici dans cette église nos mères sont venues prier et pleurer! en face de la tâche quotidienne, bien forte hélas! pour leurs faibles épaules, elles ont demandé à Dieu d'alléger leur fardeau, de leur faire porter vaillamment le poids du jour! Ici nos aïeules ont apporté à Dieu, avec la simplicité et la candeur de leur âme, un cœur pur, vide d'orgueil et de vanité! Ici nos pères sont venus faire à Dieu l'offrande de leurs travaux et ont rendu un éloquent témoignage de la foi virile qui les animait! Oh! que de si beaux et de si nobles exemples ne nous trouvent pas indifférents, aimons à méditer les vertus

fortes et suaves qu'ont pratiquées, dans l'obscurité de leur humble condition, ceux que nous avons remplacés au foyer de la famille.

PETITES NOTES

La paroisse de St-Léon présente l'aspect d'une plaine riche et fertile, elles est arrosée par la rivière Chacoura et la Rivière du Loup.

La ligne électrique de "The Shawenegan Water & Power Co" la traverse.

La paroisse compte onze écoles donnant la formation intellectuelle à 427 enfants. L'école modèle du village, sous la haute direction de Mlle Mélina Boisvert fournit chaque année plusieurs institutrices qui obtiennent du Bureau des Examinateurs des Trois-Rivières, leur brevet d'enseignement avec distinction.

Depuis deux ans Mlle Boisvert garde et héberge avec elle, à l'école quelques fillettes—cette année le nombre s'en élève jusqu'à huit—et leur donne une formation religieuse de premier ordre: les élèves ont leur règlement tout comme dans les communautés religieuses.

Cette innovation très significative d'ailleurs, est appelée à faire du bien! Ne serait-ce pas le petit grain de sénevé destiné à devenir un grand arbre? En attendant et pour faciliter à Mlle Boisvert la tâche si délicate et si fructueuse qu'elle s'est imposée, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, si nous osions former un vœu nous émettrions celui-ci: Que les MM. de la Commission scolaire dilatent les murs de l'école modèle afin de fournir à Mlle Boisvert les moyens d'accomplir toute la somme de bien dont elle est capable.

Une nouvelle dévotion pointe à l'horizon, depuis quelques mois une quinzaine de personnes se rendent régulièrement à l'église le premier vendredi du mois, vers trois heures de l'après-midi et font une heure d'adoration en l'honneur du Précieux-Sang. Vingt cinq autres personnes ont aussi donné leurs noms et n'attendent que l'érection canonique de l'Association pour commencer leur garde!

Pieux dévots au Précieux-Sang continuez votre heure bénie! La dévotion au Précieux-Sang est la dévotion par excellence! En ces temps troublés où le ciel d'Europe chargé du poids des colères

divines, est sillonné par la flamme et le feu! en ces temps de luttes où l'avenir nous apparaît sous les couleurs les plus sombres, qui ne sait que la dévotion au Sang adorable de Jésus sera le contrepoids qui fera pencher en faveur des humains la balance de la justice divine!

Persévérez donc, Gardes d'Honneur du Précieux-Sang, persévérez dans votre louable résolution; demeurez au poste qui vous est assigné: celui qui se sera fait, sur la terre l'ami, le compagnon du Dieu caché dans l'Eucharistie le verra un jour à découvert dans les splendeurs éternelles!

La population de la paroisse est de 1570 âmes, on y compte 1265 communiants et 263 familles.

Notice biographique de St-Léon le Grand

Plusieurs ignorent entièrement ce qu'à été la vie de notre glorieux patron, on ne sait pas en quel siècle il a vécu, quels sont les principaux faits qui ont illustré sa carrière. Pour combler cette lacune nous donnons ici une notice biographique de St-Léon le Grand.

LEON AVANT SON PONTIFICAT

Saint-Léon-le-Grand naquit à Rome; il appartenait à l'une des plus nobles familles de Toscane. Dès sa plus tendre enfance, il fit de brillants progrès dans l'étude des lettres sacrées "Dieu, dit un concile général, Dieu qui l'avait destiné à remporter des victoires sur l'erreur à soumettre la sagesse du siècle à la vraie foi, avait mis dans ses mains les armes puissantes de la science et de la vérité".

Archidiacre de l'Eglise romaine, il se fit aussi remarquer par son talent d'administration sous le pontificat de Saint-Célestin et de St-Sixte III.

SON ELECTION

Après la mort de l'évêque Sixte, l'Eglise demeura quarante-un jours sans pasteur. Tous les suffrages s'étaient portés sur Léon.



Rév. Hormisdas Deschesnes,

né à St=Léon le 25 juillet 1885, ordonné prêtre le 10 août 1909, vicaire à l'église Ste=Cécile des Trois=Rivières.



Rév. M. Donat Fréchette,

né à St=Léon le 19 août 1889, ordonné le 27 juin 1915, vicaire à St=Narcisse.



Rév. M. Joseph Paquin,

né à St=Léon le 23 juillet 1890, ordonné le 27 juin 1915, vicaire à St=Etienne des Grès.

Mais celui-ci était absent. Il avait été envoyé dans les Gaules pour rétablir la paix entre le gouverneur Aétius et le général Albinus. Le clergé et le peuple attendaient son retour dans une paix et une concorde admirables. Il semblait que l'éloignement du pontife élu fit mieux ressortir le mérite de l'absent et la sagesse des électeurs. Un ambassade solennelle fut envoyée à saint Léon, qui fut reçu dans les murs de sa patrie avec des transports d'allégresse et sacré évêque de l'Eglise universelle, le 29 septembre 440.

Discours de Saint Léon le jour de son sacre

Le jour de sa consécration, Léon élevait au milieu du peuple attendri, cette voix majestueuse et paternelle qui devait, pendant vingt ans, retentir jusqu'aux extrêmités de la terre, foudroyer l'hérésie, adoucir la férocité des Huns et des Vandales, sauver le monde romain de la barbarie et faire éclore une société nouvelle sur les ruines d'un empire en décadence.

"Que ma bouche célèbre la gloire du Seigneur! disait-il; que nom âme, mon esprit, ma chair, ma langue bénissent son saint, nom! Ce ne serait point de la modestie, mais de l'ingratitude, si je passais sous silence les bienfaits de Dieu. Je veux donc par ce sacrifice de louanges à la majesté divine, inaugurer le nouveau ministère de mon pontificat. Le Sauveur s'est souvenu de nous dans notre bassesse; sa bénédiction est venue nous chercher. Seul, il a fait en moi de grandes choses. Votre affection me rendait présent à vos cœurs, au moment où la nécessité d'un long voyage me retenait loin de vous. Grâces donc soient rendues, dans le présent et dans l'avenir à notre grand Dieu, pour toutes les faveurs dont il m'a comblé! Grâces soient rendues à vous-mêmes pour le jugement si favorable que votre bienveillance a porté sur moi sans aucun mérite précédent de ma part! J'aime surtout à y voir le gage de l'attachement, du respect, de l'amour et de la fidélité que vous portez à votre nouveau pasteur. Il n'a qu'une ambition, qu'une pensée, qu'un désir: veiller avec une sollicitude infatigable au salut de vos âmes. Je vous en conjure par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, aidez de vos prières celui que vos vœux ont appelé de si loin, afin que l'esprit de grâce demeure en moi, et que vos jugements soient sans repentance. Que le

Dieu qui a inspiré l'unanimité de vos suffrages accorde à nos jours le bienfait inappréciable de la paix. Père Saint, conservez en votre nom ceux que nous m'avez donnés."

LUTTES DU SAINT PONTIFE

Quand le nouveau pontife tenait ce langage si plein de modestie *personnelle* et de confiance en Dieu, quand il parlait à son religieux auditoire de la paix comme d'un bien que Dieu seul pouvait donner au monde, son regard ne rencontrait partout que des champs de bataille ensanglantés, que des luttes acharnées entre les catholique et les héritiques.

Les Manichéens, les Donatistes, les Ariens, les Priscillianistes infestaient l'Eglise, les Nestoriens et les Eutychéens surtout, semaient l'ivraie au milieu du bon grain et entraînaient dans leurs erreurs un nombre considérable de catholiques.

Le saint Pontife armé du glaive de la parole de justice et de vérité, et revêtu de son autorité de Chef suprême de l'Eglis, combattit avec vigueur tous les ennemis que Satan avait suscités pour attaquer la religion, faire prévaloir le mensonge et l'erreur. Il fit châtier les Manichéens qui se trouvaient dans Rome, et ordonna de punir sévèrement tous ceux que l'on pourrait rencontrer soit en Italie, soit dans les autres pays.

Eutyches-Concile de Chalcedoine

Enfin pour couronner glorieusement son œuvre, le grand pape rassembla dans la ville Chalcédoine un concile occuménique composé de plus de six cents évêques, qui condamna solennellement la funeste erreur d'Eutychès.

Cet impie prétendait qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une seule nature, comme il n'y a qu'une seule personne; la nature divine ayant comme absorbé et fait disparaître la nature humaine. C'était nier le mystère même de l'Incarnation, car si la nature humaine ne subsiste plus, distincte de la divinité dans l'unité de la personne du Verbe, on ne peut plus dire que le Fils de Dieu s'est fait homme. C'était renier ainsi toute l'œuvre de la Rédemption.

L'erreur d'Eutychès força saint-Léon à expliquer avec une clarté nouvelle la doctrine de la distinction des natures dans l'unité de personne en Jésus-Christ. C'est à ce sujet qu'il écrivit son admirable lettre sur l'Incarnation: lettre qui n'est comparable qu'aux évangiles et qui a toujours été considérée dans l'Eglise comme l'expression la plus exacte la plus noble, la plus auguste de la croyance catholique sur le dogme de l'Incarnation du Sauveur.

On raconte que le pieux pape Léon, après avoir écrit sa lettre à Flavien, la posa sur le tombeau du prince des Apôtres, en le conjurant par des veilles, des jeûnes et des prières de corriger les fautes ou les erreurs qui s'y seraient glissées par suite de la faiblesse humaine. Quatre jours s'étant écoulés, l'Apôtre lui apparut et lui dit: "J'ai lu et fait à ton travail les corrections nécessaires." Le pape, ayant repris sa lettre sur le tombeau, y remarqua, en effet, les corrections exécutées de la main de St-Pierre.

Cette lettre produisit un effet admirable au concile de Chalcédoine. Les six cents évêques, après en avoir attendu la lecture, s'écrièrent d'une voix unanime: "C'est Pierre qui a parlé par Léon.

Saint Léon et Attila

Le saint Pontife après avoir calmé les esprits,rassuré les catholiques et glorieusement triomphé de tous ses implacables ennemis, se croyait en sûreté dans la Ville Eternelle, quand Attila, le terrible fléau de Dieu, tomba sur l'Italie avec une armée formidable de Barbares

Devenu maître d'Aquilée, il la réduisit en cendres et mit le pays à feu et à sang; puis continuant ses ravages, il saccagea Milan et s'empara de Pavie. L'empereur Valentinien III et sa cour quittèrent précipitamment Ravenne et vinrent s'enfermer dans les murs de Rome. L'empereur, le sénat, le peuple, saisis d'effroi, ne virent qu'un sauveur possible: saint Léon.

Une députation des plus nobles Romains vint le prier d'aller au-devant d'Attila et de s'interposer pour eux. La mission était difficile et périlleuse: si Dieu lui-même n'intervenait, le seul espoir de salut était de compter sur la miséricorde d'un roi sans miséricorde, c'était compter sur un miracle, le miracle eut lieu.

Le 11 juin 452, accompagné du consulaire Orinus et du sénateur Frigetius, précédé des principaux membres du clergé romain, et suivi par les vœux, les prières, les larmes de toute la population, le pontife quitta Rome pour aller à la rencontre d'Attila. Le roi des Huns était en ce moment non loin de Mantoue, sur les bords du Mincio. Avant de pénétrer dans le camp des Barbares, saint Léon se revêtit des insignes pontificaux. Tout son clergé se mit en procession et il se présenta devant le fléau de Dieu.

Attila l'accueillit avec respect, promit de vivre en paix avec l'empire, moyennant un faible tribut annuel. Il fit aussitôt cesser les actes d'hostilité et, quelque temps après, fidèle à sa parole, il repassait les Alpes.

Les Barbares demandèrent à leur chef pourquoi, contre sa coutume, il avait montré tant de respect au pape. "Ce n'est pas, répondit-il, le personnage avec lequel j'ai conféré qui m'a subitement fait changer de résolution. Pendant qu'il me parlait, je voyais à ses côtés un pontife d'une majesté surhumaine. Il se tenait debout; des éclairs jaillissaient de ses yeux; il portait à la main un glaive; ses regards terribles, son geste menaçant m'ordonnaient de consentir à tout ce que demandait l'envoyé des Romains." Ce personnage était saint Pierre.

Léon ayant donc, par l'intermédiaire du Prince des Apôtres triomphé d'Attila, rentra dans Rome aux acclamations du peuple qui, dans son enthousiasme, lui décerna le titre de Grand.

Ingratitude des Romains

Le chef de l'Eglise prescrivit aussitôt des prières publiques pour remercier Dieu; mais ce peuple léger, ingrat, corrompu, après quelques jours consacrés à ces témoignages de reconnaissances, se précipita avec plus de fureur aux jeux du cirque, aux théâtres, à la débauche. Le cœur du pontife fut profondément affligé à la vue de ces désordres et de cette coupable ingratitude, persuadé que la délivrance de Rome était due à un secours visible de la Providence et à la protection efficace des saints Apôtres, en actions de grâces d'un si grand bienfait, il fit jeter à la fonte le bronze idolâtrique, longtemps adoré sous le nom de Jupiter Capitolin, et le transforma en une statue de St-Pierre qu'il fit placer dans la basi-

lique Vaticane. Encore aujourd'hui, les fidèles viennent de tous les points du monde en baiser le pied, visiblement usé par la dévotion de tant de siècles.

Ingratitude des Romains punie

Cependant Rome, si ingrate envers Dieu qui l'avait sauvée de la fureur du terrible Attila, devait être châtiée. D'ailleurs, les derniers vestiges de l'empire romain, devenu un obstacle à la civilisation chrétienne, devaient disparaître. En 455, Genséric, roi des Vandales, qui s'était déjà emparé de l'Afrique, de la Corse, de la Sicile, marchait sur Rome avec une armée formidable.. L'empereur, le Sénat cherchent leur salut dans la fuite, personne ne songe à se défendre: les portes de la Ville Eternelle sont ouvertes, et les citoyens tremblants, attendent la mort.

Saint Léon, avec le même courage qu'aux jours d'Attila, va au-devant du roi barbare, et obtient de lui qu'il se contentera de piller la ville sans y verser le sang, sans y mettre le feu. Les Vandales se retirèrent au bout de quinze jours, emmenant un immense butin et un grand nombre de prisonniers. Léon pourvut aux besoins spirituels et corporels de ces derniers, en envoyant en Afrique des prêtres zélés et des aumônes considérables; il rendit propres au culte les églises dévastées,les pourvut de vases et d'ornements sacrés; car on n'avait pu sauver du pillage que ceux des églises des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Les écrits de Saint Léon le Grand

Ce grand pape doit à ses écrits la meilleure partie de sa gloire. Il sont, en effet, les monuments les plus anthentiques de sa piété, de sa science et de son génie. Ses pensées sont vraies, pleines d'éclat et de force. Ses expressions ont une beauté et une magnificence qui charment, étonnent, transportent. Il est partout semblable à lui-même, partout, il se soutient, sans jamais laisser paraître d'inégalités. Sa diction est pure et élégante, son style est concis, clair et agréable. Ce qui passerait pour enflure dans un écrivain ordinaire n'est que grandeur dans saint Léon. On remarque, dans les endroits mêmes où il est le plus élevé, une facilité

qui écarte toute apparence d'affectation, et qui montre qu'il ne faisait que suivre l'impression d'un génie naturellement grand, noble et porté au sublime.

Vertus de Saint Léon

L'humilité, la douceur et la charité étaient les vertus principales de Saint Léon le Grand. Ecoutons ce qu'il nous dit à ce sujet: "C'est une maxime fondamentale du christianisme, que les seules et vraies richesses consistent dans cette bienheureuse pauvreté d'esprit, si fortement recommandée par le Sauveur, c'est-à-dire dans l'humilité et le parfait détachement de toute affection terrestre. Plus on est humble, plus on est grand; plus on est pauvre d'esprit, plus on est riche. Notre progrès dans cette pauvreté d'esprit sera la mesure de la part que nous aurons à la distribution de la grâce et des dons célestes."

Dernières années du Pape

Le vénéré pontife après avoir sauvé Rome des fureurs d'Attila et de Genséric, employa le reste de sa vie à réparer les abus qui s'étaient glissés dans la discipline ecclésiastique, à la suite des troubles causés par les barbares. Il écrivit en même temps de nombreuses lettres aux évêques d'Afrique, de Sicile, d'Italie, d'Espagne et des Gaules.

Enfin il s'endormit dans la paix du Seigneur le 10 novembre 461, après avoir siégé vingt et un ans, un mois et treize jours.

Son corps fut déposé dans la basilique du prince des Apôtres.

La bénédiction de l'église

Le 8 janvier 1916, vers 5 heures du soir Sa Grandeur Monseigneur F. X. Cloutier arrrivait à St-Léon pour présider à l'inauguration de notre église et faire, en même temps, sa visite pastorale retardée par les travaux de la restauration.

Le son harmonieux des cloches salua l'arrivée de l'illustre visiteur, le village était brillamment illuminé; malgré le froid très vif

un grand nombre de personnes attendaient le passage de Sa Grandeur pour recevoir sa paternelle bénédiction.

L'église, pour la circonstance, était décorée d'une manière tout-a-fait artistique! les murs étaient ornés de divers écussons, notamment ceux de Son Eminence le Cardinal Bégin et de Nos Seigneurs Cooke, Laflèche et Cloutier, des faisceaux de drapeaux aux couleurs papales, des drapeaux Carillon-Sacré-Cœur se dessinaient à travers les ornements d'architecture et jetaient sur les beautés de notre église une note gaie qui élevait l'âme et dilatait le cœur! Chaque fenêtre du chœur et de la nef étaient ornées de guirlandes de verdure et de corbeilles de fleurs aux couleurs variées! le chœur était décoré de banderoles en ruban aux brillantes couleurs!

Le lendemain, dimanche, vers 9 heures du matin, Sa Grandeur Mgr Cloutier faisait son entrée solennelle dans l'église, puis, M. le Curé monta en chaire et se faisant l'interprête de ses paroissiens, lui souhaita la bienvenue en ces termes:

"C'est avec plaisir, Monseigneur, que les paroissiens de Saint Léon ont l'honneur de vous souhaiter la bienvenue.

La visite du premier pasteur du diocèse est pour nous tous un grand sujet de joie, puisque c'est le retour du père de famille, au milieu de ses enfants après une longue absence.

Et comme vous ne venez pas en votre nom, mais au nom du divin Maître, dont vous continuez avec zèle la noble mission d'instruire et de veiller sur le peuple qui vous est confié; nous recevrons, avec une religieuse attention, votre parole sainte et nous mettrons en pratique les paternels conseils qui nous apportent avec la paix du Seigneur, le bonheur dans nos familles reconnaissantes!

Jésus bénissait les enfants, vous nous bénirez également au commencement de cette année, vous bénirez ce temple que la générosité des paroissiens a élevé au Seigneur et qui abritera la prière des milliers de chrétiens dans les années à venir, où nous offrirons nos hommages dans une union fraternelle et où nous demanderons à Dieu la conservation de votre personne au diocèse des Trois-Rivières.

Vous bénirez aussi Monseigneur le vieux crucifix, relique précieuse qui a été réparée avec goût et mise dans un endroit

plus en vue dans notre nouveau temple, vous bénirez encore la statue du Sacré-Cœur placée dans la chapelle ouest et où se tiendront les réunions des membres de la Garde d'Honneur et des Ligueurs du Cœur de Jésus; la statue de Saint Léon notre glorieux et puissant patron, qui couronne aujourd'hui le maître-autel de cette église; la statue de Notre-Dame des Victoires dans la chapelle Est où se feront les réunions des confréries du Rosaire et celles des enfants de Marie, vous bénirez les statues de la Bonne St-Anne, aïeule du Sauveur, de St-Joseph le gardien de Jésus; de St-Pierre chef de l'Eglise et de St-François Xavier apôtre des Indes, votre glorieux patron.

Comme vous le voyez Monseigneur, ce sera le jour des grandes et solennelles bénédictions et vous aurez un droit de plus à notre reconnaissance et à notre fidélité."

Nous serions heureux de pouvoir retracer les paroles éloquentes avex lesquelles, Monseigneur, répondit à l'adresse de M. le Curé; mais malheureusement nous ne pouvons en donner qu'un faible aperçu. Cependant ces simples notes, tout imparfaites qu'elles soient, serviront à nous rappeler le passage de Sa Grandeur au milieu de nous: à ce titre si doux, nous croyons qu'elles seront doublement chères à nos lecteurs!

"Je suis heureux, de vous remercier, M. le Curé, des paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser et c'est avec bonheur que je vais bénir votre église, temple magnifique qui réjouit le cœur de Dieu et fait honneur à la paroisse! monument riche qui montre la grande générosité des paroissiens sous l'initiative de leur curé, lequel a gravé dans ce temple son nom que le temps n'effacera pas! J'espère que Dieu bénira ce travail si cher à son cœur. Vous vous réjouissez, chers paroissiens de St-Léon et vous avez raison, mais il faut en donner le principal mérite à votre bon curé, car ces travaux lui ont coûté, malgré votre bonne volonté, beaucoup de sueurs et de fatigues et je suis convaincu que vous ne serez pas jaloux de la gloire qui lui en revient, j'ai d'ailleurs de grandes félicitations à vous faire pour le bon esprit que vous avez montré, en cette circonstance, vous vous êtes imposés de grands sacrifices et le bon Dieu vous en récompensera."

Après ces paroles de félicitations Monseigneur procéda à la

bénédiction de l'église, en voici le procès-verbal tiré de nos régistres:

Le neuf janvier de l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize. Nous soussigné évêque des Trois-Rivières, avons béni avec les solennités prescrites l'église restaurée de la paroisse de St-Léon le Grand; la dite église construite en pierre à 160 pieds de longueur en dehors, le chœur compris, le portail excepté, 56 pieds de largeur en dedans et 34 pds de hauteur; les plans ont été tracés par MM. Ouellette & Levesque, architectes de Québec, la maçonnerie et la charpente ont été faites par M. Joseph Couture, maître-maçon de Lévis.

Les marguilliers du banc étaient MM. Joseph Lesage, Georges Bergeron, Benjamin Ferron et Arthur Lesage, et furent autorisés avec M. le Curé J. P. Garceau, par S. G. Mgr Cloutier et les paroissiens à faire exécuter les plans.

La première messe chantée dans l'église, après sa bénédiction le fut par M. l'abbé Thomas Caron, curé de St-Maurice, enfant de la paroisse, assisté comme diacre et sous diacre de MM. les abbés H. Deschênes, enfant de la paroisse et Josaphat Rinfret, vicaire de cette paroisse.

Le sermon de circonstance fut donné par S. G. Mgr Cloutier.

Parmi les membres du clergé présents il y avait le doyen du diocèse, le vénérable chanoine H. Trahan, âgé de 83 ans, retiré à St-Sévère, M. le chanoine E. Paquin, MM. les abbés Adélard Lupien Albert Tousignant, Alide Boucher secrétaire de l'évêque, lesquels ainsi que plusieurs membres du clergé ont signé le présent document.

F. X. Cloutier évêque des Trois-Rivières
Thomas Caron Curé de St-Maurice
Adelard Lupien ptre Vic. d'Yamachiche
Albert Tousignant Ptre Vic. Louiseville
Hyacinthe Trahan Ptre Chanoine
Alide Boucher Ptre, J. A. Bourassa Ptre Vic.
H. Deschenes Ptre
J. P. Garceau Ptre Curé.

INDULGENCES

Nous accordons 50 jours d'indulgences une fois le jour, à toutes les personnes qui diront un Pater et un Ave, a genoux devant le grand crucifix, qui est suspendu au haut de la nef, du côté de l'épitre. La même indulgence est accordée aux mêmes conditions pour la Statue du St-Patron de la paroisse au maître-autel, pour celle du Sacré-Cœur de Jésus et pour celle de la Sainte-Vierge aux autels latéraux.

F. X. Ev. des Trois-Rivières

9 janvier 1916.

Nous extrayons du rapport de Monseigneur ces quelques lignes concernant la restauration de l'église.

.....Nous constatons avec satisfaction que la restauration de l'église, entreprise l'année dernière, a été rendue à bon terme. Nous en avons fait aujourd'hui même l'inauguration officielle et la bénédiction. C'est heureux que l'on ait pu conserver les plus belles parties de l'ancienne église, comme la voûte, le maître-autel, le baldaquin, qui sont des pièces vraiment artistiques. L'ensemble, au demeurant, fait un bel effet et constitue l'une des églises les plus attrayantes du diocèse.

Nous félicitons les paroissiens et M. le Curé de leur succès dans cette œuvre importante et difficile de la restauration de l'église.

F. X. Ev. des Trois-Rivières

Ici s'arrête notre histoire! riche de pieux souvenirs, de saints enseignements; entre ses pages bénies la vie d'un siècle, et plus, de travail et de lutte passe et nous parle: c'est la grande voix des êtres que nous chérissons, qui se fait entendre à nos cœurs, elle nous dit que le combat est la condition nécessaire de l'existence, que Dieu est notre fin suprême ici-bas! et que nous devons maintenir avec courage les fières traditions du passé: héritage précieux légué par nos ancêtres!

Recueillons avec soin les salutaires leçons que nous laisse notre histoire, elles serviront à orienter notre vie, elles seront, dans les heures périlleuses, notre réconfort et notre soutien.



ERRATA

Page	ligne			
		au lieu de lire dedidace, lisez dédicace		
4	17	au lieu de lire en, lisez eu		
15	11	au lieu	"	qui unissant, lisez unissant
20	9	au lieu	"	remarqua, lisez remarquait
21	29	au lieu	"	curés, lisez cures
26	15	au lieu	"	L'Islet Verte, lisez L'Isle Verte
27	4	au lieu	"	dévoil, lisez dévoile
42	12	au lieu	"	imposées, lisez imposés
42	31	au lieu	"	fldèlés, lisez fidèles
43	20	au lieu	"	qu'il, lisez qui
57	11	au lieu	"	sain, lisez saint



Table des matières